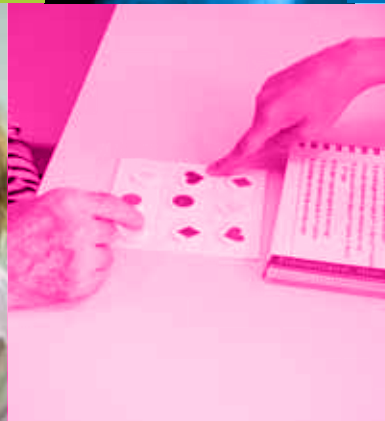




GROUPE ILE-DE-FRANCE
UGECAM
Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés



Rapport d'activité 2019



Un groupe de

SECURITE SOCIALE



**l'Assurance
Maladie**

Sommaire

L'UGECAM Ile-de-France

Le Conseil de l'UGECAM Ile-de-France

Le pilotage

Direction Financière et Comptable	16
Direction de la Stratégie Sanitaire et Médico-Sociale	18
Direction de la Gestion et Performance	20
Direction des Ressources Humaines	22
Département de la Qualité et de la Gestion des Risques	24
Direction du Patrimoine Marchés et Assurances	28
Département de la Communication	30
Direction des Systèmes d'Informations	32

Les soins de suite et la réadaptation pédiatriques de 0 à 18 ans

Espace Pédiatrique Alice Blum-Ribes	36
-------------------------------------	----

L'action médico-sociale enfants de 0 à 20 ans

ITEP Le Coteau	42
ITEP 77 Mosaïques	50
CAMSP Vitry / Champigny	54
CMPP Delépine	58
IME Solfège	62

Les soins de suite et la réadaptation adultes

Centre de Réadaptation de Coubert	68
Le CERRSY	72
ESSR Le Prieuré	76

L'action médico-sociale adultes

Centre de préorientation 78	82
CRP Aubervilliers	84
CRP Beauvoir	88
Secteur médico-social de Coubert	92
SAMSAH 92	96

Annexes

Éditos

Nicole Flajszakier Présidente du Conseil



C'est dans un contexte très particulier que ce rapport a été rédigé et qu'il a pu aboutir : un contexte de pandémie mondiale, au cours duquel la vie a semblé s'arrêter sauf dans quelques rares domaines, dont essentiellement celui de la santé, du soin et de l'accompagnement.

C'est dans ce contexte qu'en dépit de tout, ce rapport 2019 est réalisé et je salue cet investissement.

C'est dans ce contexte que l'UGECAM Ile-de-France qui se situe dans l'une des régions les plus touchées par le COVID-19, a pu démontrer tout le sens de sa mission de service public et ses valeurs bâties sur celles de l'Assurance Maladie : égalité, solidarité, accessibilité.

Ces valeurs, auxquelles le Conseil est profondément attaché, sont mises à l'honneur à travers les projets énoncés dans ce rapport d'activité 2019.

Je tiens à souligner l'implication sans relâche de notre Conseil, de ses commissions de travail, pour se mobiliser, réfléchir ensemble et ainsi soutenir les dossiers pilotés par la Direction Générale. La bonne alliance du binôme « Présidence – Direction Générale et établissements » a permis de consolider les actions menées pour faire avancer et aboutir les projets à l'honneur dans ce rapport d'activité.

Le modèle français de protection sociale reste et doit rester celui qui garantit santé et protection, pour tous. Nos actions en 2019, dans la suite des années précédentes, font la démonstration du rôle majeur qu'occupe l'UGECAM Ile-de-France au sein de l'Assurance Maladie. Le lancement de la Maison d'accueil spécialisée de Clichy (92) ou la construction de la plateforme médico-sociale inclusive de Lieusaint (77) pour ne citer qu'eux, viennent témoigner de la capacité de notre organisation à se développer et à se moderniser : accueil de nouveaux publics, projets inclusifs, accès aux soins développé, innovation...

L'UGECAM Ile-de-France poursuit en 2019 son déploiement tant dans ses activités sanitaires que médico-sociales grâce à l'implication des équipes dont je salue une nouvelle fois le dévouement et le professionnalisme à toute épreuve.

Béatrice Dulaurier Directrice Générale



Avant d'établir une rétrospective de l'année 2019, je ne peux manquer de revenir sur la crise sanitaire qui est venue bouleverser nos activités et nos modes de fonctionnement au cours de ces derniers mois. Cette crise a éprouvé les équipes et elle a aussi renforcé les liens de solidarité, démontrant nos capacités d'adaptation et la force de notre engagement. Tous les professionnels de l'UGECAM Ile-de-France ont su se mobiliser pour garantir, sans relâche, la continuité de la prise en charge des patients et des personnes accompagnées. Cette crise est une épreuve mais aussi une opportunité pour grandir dans nos pratiques professionnelles. Le rapport d'activité 2020, à paraître l'année prochaine, saura valoriser les innovations et les réussites de cette période inédite sans occulter les difficultés que cette crise a fait apparaître.

Chaque page de ce rapport d'activité 2019 témoigne de nos savoirs faire et de notre intelligence collective au service des personnes prises en charge : Sachons apprécier la richesse des réalisations et des projets pour y puiser la force de mener ceux qui sont en cours.

L'UGECAM Ile-de-France a été lauréate de nombreux appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt :

- Dispositif plateforme multimodale dans une Maison d'accueil spécialisée pour personnes présentant des pathologies neurologiques avec handicap lourd à Clichy-la-Garenne (92)
- Dossier « accidentés de la route » qui va permettre au centre de réadaptation de Coubert de s'équiper de dispositifs de rééducation numérique
- Label Culture et santé attribué à l'ITEP le Coteau et au centre de réadaptation de Coubert
- Programme Passerelle - centre de ressources Prescriforme au CERRSY, en lien avec le CH de Rambouillet pour s'inscrire activement dans la politique « sport et santé » promue par l'Etat et le département.

L'année 2019 a vu l'aboutissement des projets d'établissement médico-sociaux, pour la période 2019-2023, dans un contexte de forte transformation, avec l'exigence d'adapter notre offre pour toujours mieux s'inscrire dans une réponse accompagnée pour tous et d'adopter une démarche encore plus inclusive.

A ce titre, le lancement de la construction de la plateforme médico-sociale inclusive à Lieusaint, en Seine-et-Marne est tout à fait emblématique. Ainsi et à compter de 2021, l'activité médico-sociale de Coubert déménagera son activité dans cette ville plus accessible, au cœur d'une zone plus dense et propice à l'inclusion des personnes accompagnées.

De leur côté, les établissements sanitaires ont poursuivi le déploiement des orientations stratégiques de leur projet d'établissement et n'ont eu de cesse de renforcer leur ancrage territorial tout en renforçant le virage ambulatoire initié ces dernières années.

A ce titre, les partenariats avec le secteur de ville et les structures sanitaires et médico-sociales ont été enrichis au Prieuré, à l'EPABR et au CERRSY. De même, le centre de Coubert a poursuivi le développement de l'hospitalisation à domicile (HAD) au service de l'ensemble du territoire de Seine et Marne où elle est déployée. Ce centre a aussi engagé une réflexion en profondeur sur les organisations pour optimiser les prises en charge, dans le cadre d'un schéma architectural interne, préfigurateur du futur Coubert, dont les différentes options devraient être arrêtées en 2020.

Au-delà de ces projets majeurs, la vie des établissements et du siège a été aussi riche et variée avec notamment le renforcement du contrôle interne, véritable levier de performance, qui garantit au quotidien la maîtrise des activités, des procédures et des risques.

Je voudrais conclure cet éditorial en saluant le Conseil pour son implication et son constant soutien. Je remercie également tous les salariés de l'UGECAM Ile-de-France pour leur vitalité, leur professionnalisme et leur dévouement. Ils incarnent et portent les valeurs du service public, dont nous sommes tous fiers.

Je souhaite leur témoigner ma gratitude pour le chemin accompli et ma confiance pour celui qu'il reste à parcourir ensemble.

Panorama

de l'UGECAM Ile-de-France

Soigner, rééduquer, réinsérer : la santé sans préjugés

Acteur régional de santé, l'UGECAM Ile-de-France est un **réseau d'établissements sanitaires et médico-sociaux** répartis sur 27 sites géographiques. **Organisme privé à but non lucratif**, l'UGECAM Ile-de-France a une mission de **service public**.

Nos établissements ont pour vocation de prendre en charge les personnes, **du nourrisson à la personne âgée**, en situation de **handicap, de perte d'autonomie ou de rééducation**.

Notre offre de soins est diversifiée et s'étend sur l'Île-de-France. Elle couvre la **médecine physique et réadaptation**, les soins de **suite**, la **réadaptation gériatrique**, la **rééducation sociale et familiale**, la **réinsertion professionnelle**.

4426 bénéficiaires
en **sanitaire**

2124 bénéficiaires
en **médico-social**

10 % de l'offre de soins de **suite pédiatriques**
des **0-6 ans** en Île-de-France.

7 % de l'offre de soins de **suite pédiatriques**
des **0-18 ans** en Île-de-France.

100 % de l'offre de soins de suite de réadaptation des **grands brûlés**
en Île-de-France.

15 % de l'offre en **réinsertion professionnelle**
en Île-de-France.



180 731 journées réalisées
en **sanitaire**

158 818 journées réalisées
en **médico-social**

31 467 actes réalisés
(SESSAD, CMPP et CAMSP)

1303 professionnels
(en ETP)

4,94% de la masse salariale consacrée
à la formation professionnelle

41 658 jours d'absence, soit **-2%** par rapport à 2018,
-1,1% des absences pour maladie,
+23% des absences pour accidents du travail
et maladies professionnelles,
-8% des absences pour congés maternité et parental

120 000 000 € de chiffre d'affaires

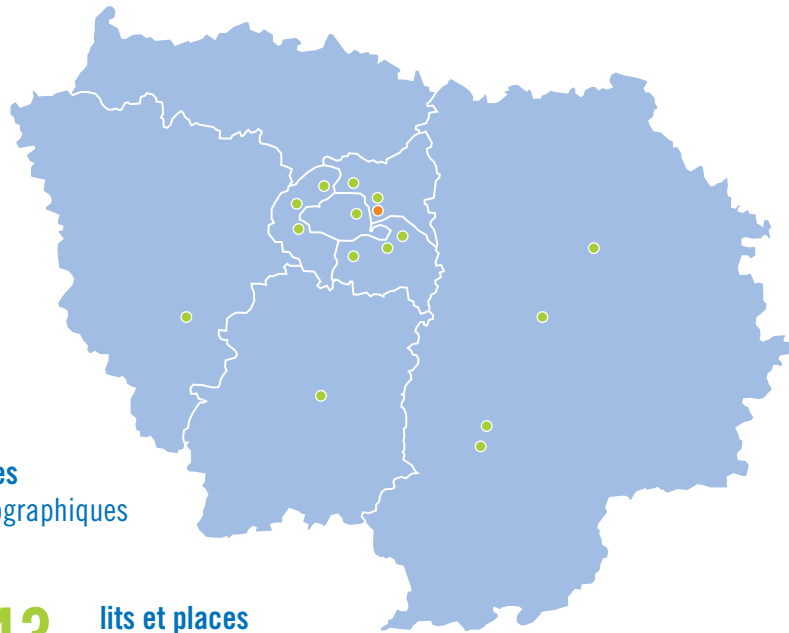
4 établissements
sanitaires

9 établissements
médico-sociaux

27 sites
géographiques

643 lits et places
installés en sanitaire

1099 places
en médico-social



Nos expertises

Des expertises de recours au niveau régional pour

- **l'adulte** sur des prises en charge complexes comme la réadaptation et les soins cutanés des grands brûlés, l'appareillage des amputés, la prise en charge des blessés médullaires et des cérébrolésés, des troubles de la spasticité, de la douleur chronique ;
- **l'enfant** avec la prise en charge du polyhandicap hautement médicalisé.

Des soins de proximité en sanitaire et en médico-social pour

- **l'adulte** en réadaptation polyvalente, orthopédique, neurologique et gériatrique ;
- **l'enfant** avec la prise en charge des troubles du comportement, de l'autisme, le suivi médico-psychologique et l'action médico-sociale ;
- la formation / insertion professionnelle des **travailleurs handicapés** avec deux spécificités : le public sourd & malentendant et les personnes cérébrolésées.

LE GROUPE UGECAM

Un groupe de l'Assurance Maladie

Premier réseau non lucratif d'établissements sanitaires et médico-sociaux, le GROUPE UGECAM est chargé de la gestion des 161 structures médico-sociales et 82 structures sanitaires de l'Assurance Maladie, réparties sur plus de 150 sites géographiques. La direction nationale oriente et pilote ces structures de soins en accord avec la stratégie définie par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Le GROUPE UGECAM assure une mission de service public bâtie sur les valeurs fondatrices de l'Assurance Maladie : solidarité et accès aux soins. Ces valeurs inspirent notre action qui repose au quotidien sur la mobilisation des compétences de tous nos collaborateurs.

Une mission de service public

Organisme privé à but non lucratif, le GROUPE UGECAM assure une mission de service public bâtie sur les valeurs de l'Assurance Maladie : égalité, solidarité, accessibilité.

Un accès aux soins ouvert à tous, sans discrimination

Le GROUPE UGECAM prend en charge ses patients, sans discrimination sociale, familiale, financière ou religieuse et veille à maintenir l'égalité d'accès aux soins à tous.

Des soins conventionnés

Les soins sont pratiqués sans dépassement d'honoraires.

Une prise en charge personnalisée

Le GROUPE UGECAM axe développement sur la prise en charge de la personne dans son intégralité. Grâce à la mise en commun des compétences des professionnels de santé et de l'action sociale, tous les aspects qui participent à la réinsertion sont pris en compte : médicaux, familiaux, financiers, professionnels...

1^{ER} opérateur privé
à but non lucratif

13 UGECAM en région

82 structures sanitaires

161 structures
médico-sociales

14 800 lits et places
installés

13 700 professionnels
en ETP



Le Conseil de l'UGECAM Ile-de-France

Nicole FLAISZAKIER, Présidente
Franck SAUL, 1^{er} Vice-président
Jean-Yves DELANNOY, 2^{ème} Vice-Président
Abderrazak KITAR, 3^{ème} Vice-Président

Composition du Conseil

34 membres ayant voix délibératives.

Au titre de l'article L.231-3 du code de la Sécurité Sociale, chaque organisation ayant désigné un ou plusieurs représentants au Conseil désigne un nombre égal d'administrateurs suppléants.

16 représentants des **assurés sociaux** désignés par les **organisations syndicales de salariés** interprofessionnelles représentatives (4 CFTD, 2 CFE-CGC, 2 CFTC, 4 CGT, 4 FO)

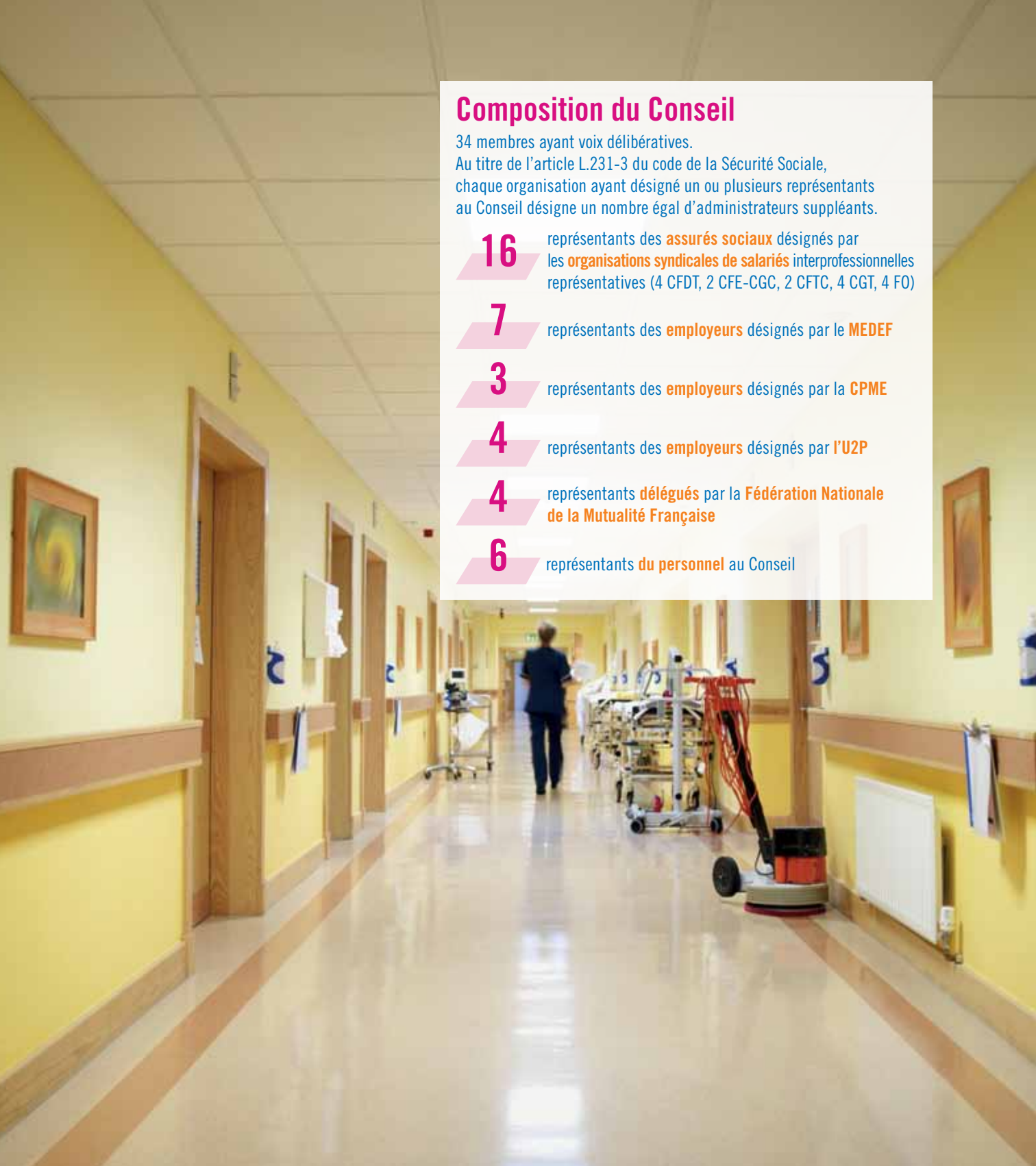
7 représentants des **employeurs** désignés par le **MEDEF**

3 représentants des **employeurs** désignés par la **CPME**

4 représentants des **employeurs** désignés par l'**U2P**

4 représentants **délégués** par la **Fédération Nationale de la Mutualité Française**

6 représentants **du personnel** au Conseil



Les membres ayant voix délibérative
leur suppléant entre parenthèses
Liste nominative

Collège des salariés

Nicole FLAISZAKIER (Christian PALLATIER)
Thierry BENEFICE (My Huong VAN)
Christophe LE COMTE (Reza PAINCHAN)
Sepideh ZABETI-DAVID (Philippe PANNIER)
Florence JOURNE (Marianne CASTAGNET)
Lionel FAUBEAU (Yvon LE MEN)
Maria Dos Anjos CRESPEL (Bernard HAYAT)
Jean-Yves DELANNOY (Nasser BOUZAR)

Collège des employeurs

Daniel DADU (Non désigné à ce jour)
Jean-Pierre COURBON (Alix LIGNEAU)
Franck SAUL (Alain RICHNER)
Pascal TISSERAND (Aurélien LE CALOUDEC)
Martine GUIBERT (Jésus MARTIN)
Abderrazak KITAR (Non désigné à ce jour)
Yves DEVAUX (Maryse HADJIPANAYOTOU)
Hichem MARZOUK (Stéphane LEVÉQUE)

Fédération nationale de la mutualité française

Daniel CHAUVEAU (Myriam LABARRE)
Marie-Annick GAUDIN (Patrick ROGERET)

La commission stratégique
leur suppléant entre parenthèses

Président : Bernard HAYAT (M. CRESPEL)
Yves DEVAUX (U2P) Nasser BOUZAR (J-Y DELANNOY)
Vice-Président : Franck SAUL (Pascal TISSERAND)
Florence JOURNE (CFDT) Abderrazak KITAR (M. GUIBERT)
My Huong VAN (T. BENEFICE) Yves DEVAUX (S. LEVEQUE)
Sepideh ZABETI-DAVID (C. LE COMTE) Marie-Annick GAUDIN (P. ROGERET)
Florence JOURNE (L. FAUBEAU)

La commission économique
leur suppléant entre parenthèses

Président : Maria CRESPEL (B. HAYAT)
Jean-Yves DELANNOY (CFE-CGC) Jean-Yves DELANNOY (N. BOUZAR)
Vice-Président : Daniel CHAUVEAU (M. LABARRE)
Pascal TISSERAND (MEDEF) Pascal TISSERAND (F. SAUL)
Christian PALLATIER (N. FLAISZAKIER) Abderrazak KITAR (M. GUIBERT)
Sepideh ZABETI-DAVID (C. LECOMTE) Hichem MARZOUK (M. HADJIPANAYOTOU)
Lionel FAUBEAU (F. JOURNE)

La réunion « chefs de file »
leur suppléant entre parenthèses

Nicole FLAISZAKIER (T. BENEFICE) Franck SAUL (P. TISSERAND)
Sepideh ZABETI-DAVID (C. LECOMTE) Abderrazak KITAR (M. GUIBERT)
Florence JOURNE (L. FAUBEAU) Yves DEVAUX (S. LEVEQUE)
Maria Dos Anjos CRESPEL (B. HAYAT) Daniel CHAUVEAU (M-A. GAUDIN)
Jean-Yves DELANNOY (N. BOUZAR)

Les commissions des relations avec les usagers
leur suppléant entre parenthèses

EPABR Martine GUIBERT (N. FLAISZAKIER) **ESSR Le Prieuré** Maria CRESPEL (MH. VAN)
Centre de Réadaptation de Coubert Yves DEVAUX (M-A. GAUDIN) **Le CERRSY** Stéphane LEVEQUE (J-Y. DELANNOY)

Faits marquants 2019

Financier

- Restitution du Commissaire aux Comptes suite à la présentation des comptes 2018 de l'UGECAM Ile-de-France
- EPRD 2019 / PGFP 2019-2023 médico-social
- Rapport d'activité 2018
- Restitution des Conseillers, membres des CVS/CDU de la première année de mandature
- Affectation des résultats 2018
- EPRD 2019 / PGFP 2019-2023 médico-social
- Comptes 2018 : Présentation de l'agent comptable

Immobilier

- Mise à disposition des locaux de Clichy – bail signé avec la DRIHL 92 – l'Association Aurore et l'UGECAM Ile-de-France
- Projet de cession de parcelle à Coubert / Sécurisation de l'accès piétonnier au futur collège
- Éléments structurants de la recomposition du schéma architectural de Coubert (sanitaire)

Activité

- Commission économique/stratégique : désignation de deux membres du MEDEF
- Nomination d'un titulaire et d'un suppléant au Conseil de la Vie Sociale :
 - CAMPS Vitry
 - CAMPS Champigny-Sur-Marne
- Représentation de la CGT* aux instances suivantes :
 - Commission économique (titulaire)
 - CDU ESSR le Prieuré (suppléant)
 - CVS IME Solfège (titulaire)

* Suite au décès de Monsieur Christian Pallatier

Autres

- Calendrier du 2nd semestre 2019
- Bilan du projet d'entreprise 2015-2018



3 séances annuelles de Conseil

2 sessions de commission stratégique

2 sessions de commission économique

5 sessions de réunion Chefs de file

16 sessions de commission des relations avec les usagers



Direction Financière et Comptable

Direction de la Stratégie Sanitaire et Médico-Sociale

Direction de la Gestion et Performance

Direction des Ressources Humaines

Département de la Qualité et de la Gestion des Risques

Direction du Patrimoine Marchés et Assurances

Département de la Communication

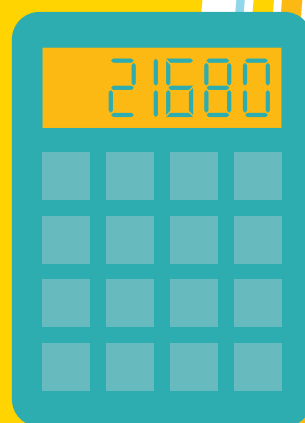
Direction des Systèmes d'Information



Le pilotage

Direction

Financière & Comptable



Mission

La Direction Comptable et Financière effectue l'ensemble des opérations de comptabilité générale et de paiement, dans l'objectif de garantir la sincérité et l'image fidèle des comptes. Elle assure notamment la réalisation de l'arrêté des comptes annuel. Elle est chargée de la conservation des fonds et valeurs, gère la trésorerie et effectue les placements financiers, procède au recouvrement et à l'encaissement des recettes, à la vérification des ordres de paiement et à leur exécution.

Elle contribue à la maîtrise des risques financiers par le contrôle de La Directrice Comptable et Financière et le déploiement dans les établissements et au siège de l'UGECAM Ile-de-France du contrôle interne sur les opérations comptables et financières. Dans le cadre de la certification des comptes, elle produit le dossier de clôture des comptes, analyse la cartographie des risques financiers et supervise des audits des procédures.

Depuis le décret n°2013-917 du 14 octobre 2013, La Directrice Comptable et Financière co-pilote avec la Directrice Générale le dispositif de contrôle interne de l'organisme.

Faits marquants 2019

Les activités comptables et financières

Avec une deuxième année sur l'outil QUALIAC, la DCF a retrouvé une activité « normale ». A partir de septembre 2019, des balances ont été remontées à la CNAM. Ceci a permis à l'équipe de trouver un cadencement adéquat en termes de validation des opérations. Toutefois, l'arrêté des comptes a été finalisé avec quelques jours de retard, la production des données RH-Paie étant toujours problématique et impactant le planning de clôture annuelle.

Certification des comptes : contrôle interne & dossier de clôture des comptes

Dans le prolongement des années antérieures, le dispositif continue à faire l'objet d'un suivi rapproché et permanent, notamment sur le suivi des actions menées par les pilotes de processus et la réalisation des audits PAP, dans les temps et selon une procédure partagée. Enfin, l'UGECAM a été certifiée sans réserve par le Commissaire aux comptes (CAC) pour l'exercice 2018.

Perspectives 2020

- Consolider les acquis sur QUALIAC avec la montée de version planifiée à la fin du 1^{er} semestre 2020 ;
- S'assurer du suivi permanent du contrôle interne et appliquer les recommandations livrées par le CAC lors de sa restitution fin janvier 2020 ;
- Préparer le DCC 2019 en fonction des nouvelles orientations fournies par le CAC ;
- Suivre les deux opérations que sont « Lieusaint » et « MAS 92 » pour tous les aspects comptables et financiers.

Direction de la Stratégie Sanitaire et Médico-Sociale



Mission

La direction de la stratégie sanitaire et médico-sociale (DSSMS) apporte une expertise dans le domaine des projets de prise en charge et d'accompagnement des personnes accueillies. Elle assure des missions d'orientation stratégique de développement d'activité et de coordination au niveau de l'UGECAM Ile-de-France en collaboration avec les directions d'établissement et en cohérence avec la politique de santé nationale et régionale, les plans de santé nationaux et régionaux, des projets stratégiques du groupe UGECAM et de l'UGECAM Ile-de-France et des CPOM médico-sociaux et sanitaires. La direction de la stratégie sanitaire et médico-sociale assure également la mission de pilotage du département de l'information médicale dans le cadre du programme médicalisé des systèmes d'information (PMSI) SSR et HAD en lien étroit avec la chaîne de facturation. Elle contribue de ce fait au dispositif de maîtrise des risques comptables de l'UGECAM Ile-de-France.

Faits marquants 2019

Accompagnement des établissements médico-sociaux dans la réactualisation des projets d'établissements

Initiée en 2018, la démarche d'accompagnement des établissements médico-sociaux dans l'élaboration de leurs projets d'établissement s'est déroulée tout au long de l'année. Afin d'aider les professionnels à réaliser un diagnostic et proposer un plan d'actions pour la période 2019-2023 et selon les besoins et le mode retenu par le directeur d'établissement, la DSSMS a participé aux comités de pilotage, réunions des groupes de travail, participé à l'animation de journées des séminaires, coordonné les contributions des fonctions support, rédigé les chapitres communs... Ces projets ont été élaborés dans un contexte de transformation du secteur médico-social et de virage inclusif, orientations relayées par la Direction Nationale des UGECAM et l'UGECAM Ile-de-France par le projet stratégique, que la DSSMS a présenté aux équipes afin qu'elles constituent à la fois le cadre et le socle des propositions. Au final, les 10 projets qui ont pu être présentés aux instances, reflètent les thématiques majeures qui pour certains sont déjà concrétisées : création de services ou de plateforme hors les murs, accueil de nouveaux publics, projets inclusifs, accès aux soins développés, développement de la communication et innovation, notamment numérique.

Réponse aux appels à projets et AMI

10 dossiers de réponse aux appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt émis principalement par l'ARS Ile-de-France, ont été déposés par les établissements de l'Ugecam Ile-de-France. Trois ont fait l'objet de réponse positive : le dossier accidentés de la route qui va permettre au centre de Coubert de s'équiper de dispositifs de rééducation numérique, le label Culture et santé attribué à l'ITEP le Coteau et au centre de Coubert et le programme Passerelle - centre de ressources Prescriforme au CERRSY, qui s'est associé au CH de Rambouillet pour s'inscrire activement dans la politique « sport et santé » promue par l'Etat et le département.

Pilotage de la mise en œuvre du dossier médical partagé DMP

Créé par la loi du 13 août 2004 relative à l'Assurance Maladie, le DMP a pour but de favoriser la coordination des soins entre les professionnels de santé, entre médecine de ville et établissements de santé ou médico-sociaux, et de permettre au patient d'être mieux informé sur ses pathologies et traitements. La lettre réseau LR-DGU-1/2019 fixe le cadre de la mobilisation des établissements et services sanitaires et médico-sociaux des UGECAM en faveur de la création puis de l'alimentation du dossier médical partagé. Les objectifs du groupe UGECAM sont :

1. Création de DMP (salariés, patients et personnes accueillies)
2. Alimentation des DMP pour les établissements dont le système d'information métier est « DMP-compatible »
3. Généralisation de son usage

La direction médicale sanitaire et médico-sociale a piloté la mise en œuvre du DMP. Une campagne d'information a été conduite par les directeurs d'établissements auprès des salariés de l'UGECAM afin d'expliquer les enjeux et les objectifs du DMP. Les CME des établissements sanitaires ont précisé les éléments. Des référents par établissements ont été désignés par les directeurs d'établissements pour piloter les opérations de création et d'alimentation du DMP. Les résultats mensuels transmis par la MDMP (portant sur les seules créations de DMP traçables, c'est-à-dire réalisées avec une CPE ou CPS) font apparaître 7 665 créations cumulées de DMP au 31 décembre 2019 (depuis le lancement du DMP) au niveau de toutes les UGECAM dont 56 à l'UGECAM Ile-de-France. Ce faible chiffre ne tient pas compte de la création de dossiers via le Web sans carte CPS ou CPE.

Participation aux groupes de travail sur les nouvelles modalités de financement SSR et les nouvelles autorisations

L'article 25 de l'avant-projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) prévoit désormais que les activités de SSR « bénéficiant d'un financement mixte sous la forme de recettes issues directement de l'activité et d'une dotation forfaitaire visant à sécuriser de manière pluriannuelle le financement de leurs activités, selon des modalités définies par décret en Conseil d'État. Le chef de la mission SSR a précisé que « la période de montée en charge de ce nouveau modèle qui s'étend de 2021 à 2026, pourrait être réduite... ». Plusieurs dispositions, prévues jusqu'au 1^{er} mars 2022, se verraient prolongées jusqu'au 1^{er} mars 2026, dont l'application du coefficient de transition arrêté par le directeur

général de l'agence régionale de santé (ARS) pour limiter les effets revenus sur les établissements et aussi le coefficient de majoration qui prend en compte le niveau de spécialisation de chaque établissement. 23 groupes de travail ont été planifiés d'octobre 2019 à décembre 2020 sur les thématiques suivantes : la réforme des autorisations, la classification, le CSARR, le recueil, la valorisation de l'activité, la garantie, les missions d'intérêt général & plateaux techniques spécialisés, les molécules onéreuses. La direction médicale sanitaire et médico-sociale a représenté l'UGECAM aux différents groupes de travail relatifs à la réforme du champ SSR.

Participation aux COSTRAT mis en place par la DNGU

La direction nationale du groupe UGECAM a mis en place de nouveaux groupes de travail afin de renforcer le pilotage stratégique de ses établissements. Ainsi des COSTRAT avec groupes de travail ad hoc sur des thématiques prioritaires ont été mis en place. La direction sanitaire et médico-sociale participe depuis 2019 au Costrat sanitaire et médico-social.

Lancement du groupe autisme

Souhaitant initier une réflexion sur l'autisme au sein de l'UGECAM Ile-de-France, la DSSMS a constitué un groupe de travail transversal sur ce handicap qui réunit des professionnels de l'IME Solfege, des CAMSP, du CMPP, de la plateforme A4+ mais aussi des CRP Aubervilliers, Beauvoir et du CPO78. La première réunion tenue en octobre 2019, a permis aux participants de retenir une thématique de travail et de réflexion autour de l'inclusion.

Modernisation des outils de pilotage de l'information médicale

Le DIM a fait l'acquisition en 2019 d'une nouvelle application fullweb puissante et ergonomique, permettant d'analyser les données du PMSI. Il s'agit de l'outil PRODIM comporte également des outils de contrôles qualité, d'optimisation et de reporting PMSI. Des rapports d'activité de qualité par domaine métier envoyés automatiquement par mail aux établissements.

Perspectives 2020

1. Contribution à la revue stratégique du CR de Coubert
2. Accompagnement des établissements sanitaires dans la préparation des dossiers d'autorisation dans la perspective des nouveaux décrets SSR
3. Lancement de la démarche élaboration/réactualisation des projets d'établissements sanitaires
4. Élaboration des fiches techniques parcours de santé et filières de soins en lien avec les projets d'établissements
5. Lancement du projet archivage
6. Élaboration du plan qualité DIM
7. Création d'une hotline DIM
8. Réflexions sur l'organisation de la conférence médicale centrale de l'UGECAM Ile-de-France et des équipes opérationnelles d'hygiène en lien avec le département qualité et les conférences médicales d'établissements sanitaires.

Direction de la Gestion & Performance



Mission

La DGP, qui regroupe la direction du Budget et la direction du Contrôle de gestion sous la houlette du Directeur Adjoint, fournit à la Direction Générale et aux établissements des outils de pilotage stratégique et de gestion. Elle prépare et participe au dialogue de gestion avec les tutelles. Elle pilote le processus budgétaire et anime la politique de gestion et d'investissement des établissements. Elle procède également à diverses réflexions et études sur l'organisation et les outils des fonctions supports.

Faits marquants 2019

Résultats économiques

Les résultats économiques se situent à un niveau élevé (7 439 K€). L'excédent est généré par les établissements médicosociaux (3 180 K€), sanitaires (3 116 K€) et le siège (1 143 K€). L'année 2019 a été l'année d'une réorganisation importante du processus ordonnancement, du pilotage budgétaire et du contrôle de gestion. Cette réorganisation budgétaire a surtout concerné le secteur médico-social, avec la centralisation de deux postes de responsable budgétaire, en miroir de l'organisation régionale de l'autorité de tarification.

La Direction du Budget s'est réorganisée, avec la création de 2 secteurs : Médico-social et Sanitaire.

L'intégration d'une personne ressource supplémentaire a permis cette mise en œuvre, les responsables budgétaires MS étant basés au siège pour le compte des établissements.

L'année 2019 est notamment marquée par :

- De nouvelles modalités de répartition des financements des établissements médico-sociaux (financement par DGC régionalisée dans le cadre d'un EPRD unique). Cette répartition, en accord avec les tutelles, a permis de rééquilibrer la dotation entre établissements.
- Des études approfondies sur l'établissement sanitaire de Coubert dans l'objectif de construire et sécuriser un plan d'actions pour le développement de l'HAD et d'améliorer l'organisation des prises en charge en hospitalisation conventionnelle et en hôpital de jour.
- La création de deux nouvelles gestions, USPC et HAD, en vue d'améliorer l'analyse des charges et produits de ces activités.

Pour **la Direction du Contrôle de gestion**, l'année 2019 a été la première année de fonctionnement en tant qu'unité distincte du Budget. Ses premiers objectifs ont été de répondre aux enquêtes réglementaires dans les délais (RTC, SAE, TCREA...) et de veiller à la concordance des données entre divers supports. Elle a également lancé les travaux de refonte du tableau de bord sanitaire, qui devraient donner lieu à la diffusion régulière d'un document complet de pilotage stratégique.

Perspectives 2020

Fin 2020, L'ERP Qualiatic va entamer une évolution notable qui permettra, mi 2021, de prendre en compte les remarques des utilisateurs notamment sur le workflow achat. Les résultats attendus sont :

- Une simplification des commandes et des étapes informatiques rattachées, les commandes multi-gestions devraient être singulièrement allégées
- Des fonctionnalités nouvelles : enrichissement du bon de commande, inscription en comptabilité des libellés saisis lors de la création des commandes....
- Des alertes par e-mails aux responsables des tâches à effectuer dans Qualiatic
- Mise en œuvre d'un logiciel associé à Qualiatic, DIR-IPS, qui génère les états financiers au format réglementaire

L'UGECAM mettra en place également l'application nationale développée par le ministère des finances « Chorus Portail Pro » (CPP) pour gérer de façon dématérialisée les factures fournisseurs.

Un autre chantier d'importance sera la mise en place d'interfaces entre les logiciels métiers des pharmaciens et Qualiatic. Cela permettra d'obtenir une automatisation de la comptabilisation de ces factures qui représentent plusieurs milliers de pièces annuellement, les acteurs de la chaîne fournisseur pourront se recentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée.

Pour le contrôle de gestion, outre les objectifs de 2019 qui continuent à courir en 2020, cette année devrait permettre des retours d'informations aux établissements quant aux diverses études et enquêtes réalisées ainsi que la fiabilisation des données RH, en lien avec les autres services concernés.

L'optimisation de la gestion de l'UGECAM est toujours au cœur des réflexions de la DGP, en étant fournisseur interne d'outils en direction des opérationnels, en pilotant la stratégie financière à court, moyen et long terme.

En 2020, la DGP va également développer le recours à des solutions numériques, pour fiabiliser le traitement des données budgétaires et financières et en faciliter le partage avec les différents services et les établissements. Un premier jalon concernera le contrôle de gestion social, avec une solution innovante fondée sur l'exploitation des données des déclarations sociales nominatives.

Direction

des Ressources Humaines



Mission

La direction de ressources humaines est au service de la direction générale et des établissements. Fonction support, elle accompagne la stratégie de développement de l'organisme, en proposant une politique adaptée de gestion et de développement des ressources humaines. Dans le contexte économique actuel, l'enjeu principal est de préserver la qualité de la prise en charge et de l'activité comprise au sens large, tout en optimisant nos ressources.

Faits marquants 2019

L'élaboration du schéma directeur des ressources humaines en lien avec le nouveau projet stratégique de l'UGECAM Ile-de-France.

Différents groupes de travail ont été organisés pour travailler de manière collaborative sur le prochain SDRH dont les enjeux sont :

- Accompagner la transformation de nos missions et de nos organisations
- S'engager dans la performance sociale et la qualité de vie au travail
- Renforcer notre culture commune et développer notre attractivité
- Favoriser un dialogue social de qualité, support des transformations
- Piloter et accompagner la performance des ressources humaines

Des feuilles de route devraient être déclinées courant 2020 pour la mise en œuvre du SDRH.

Les fonctions paie et gestion administrative du personnel

Renforcement du contrôle interne dans les pratiques de paie : des procédures ont été revues et remises à jour afin de revoir les processus de traitement des dossiers et fixer des points de contrôle adaptés.

En matière de responsabilité sociale, l'UGECAM Ile-de-France a abordé plusieurs sujets en 2019. Un premier groupe de travail sur le télétravail a été lancé. Des référents « harcèlement et lutte contre les discriminations » ont été nommés.

Par ailleurs, la direction des ressources humaines a poursuivi son travail avec la direction des risques professionnels de la CRAM d'Ile-de-France afin de bénéficier d'un soutien dans les actions suivantes : accompagnement des établissements en situation particulièrement difficile, aide à la mise en œuvre du plan santé. Enfin, le règlement intérieur a été révisé afin d'intégrer les évolutions réglementaires et les obligations en matière de santé et sécurité.

Le dialogue social : mise en place du CSE

Les élections des élus au comité social et économiques ont eu lieu en juin 2019 par vote électronique. L'installation du CSE a été réalisée dès le mois de juillet. Les organisations syndicales représentatives au sein de l'UGECAM Ile-de-France sont :

- la CFDT
- la CFE-CGC
- la CGT.

A partir de septembre, ont suivi la mise en place des 3 CSSCT ainsi que l'organisation des réseaux de représentants de proximité sur le dernier trimestre de l'année.

Le développement des Ressources humaines

La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences : Le précédent accord est arrivé à terme en 2018, nous avons dû revoir les enjeux dans ce domaine, sur la base des départs prévisionnels à la retraite, du turn over, des besoins de formations professionnelles ou encore des difficultés de recrutement des métiers en tension sur le marché de l'emploi. Un nouvel accord est en cours d'étude. Le logiciel Alinea poursuit son déploiement, permettant de tracer les entretiens annuels d'évaluation des salariés et les entretiens professionnels.

La mise en œuvre de la gestion administrative centralisée de la formation professionnelle. L'équipe du CFC est désormais rattaché au groupement des services partagés pour une meilleure prise en charge des besoins des établissements.

Perspectives 2020

- Mise en œuvre du SDRH.
- La construction d'une politique de gestion des risques professionnels.
- Négociation d'un nouvel accord GPEC.
- Négociation d'un accord sur le télétravail.
- Préparation de l'externalisation de la paie avec le CNGP de Créteil.
- La sécurisation du contrôle interne du processus RH.
- La fiabilisation des indicateurs RH et la mise à disposition régulière des directions locales afin de faciliter le pilotage interne des ressources humaines (absentéisme, turn over, suivi des ETP MA...).
- Préparation du déploiement de la gestion des temps automatisée Gestor.

Département de la Qualité et de la Gestion des Risques



Mission

Le département Qualité et Gestion des risques définit, organise, coordonne et assure le suivi des applications des orientations en matière de management de la qualité et de prévention des risques. Il évalue le fonctionnement global et les résultats, notamment au regard des exigences réglementaires et des orientations stratégiques.

Il a pour missions de conseiller et d'assister la direction générale sur la définition de la politique qualité et gestion des risques, de concevoir et formaliser les stratégies, de suivre et d'évaluer les mises en œuvre sur les établissements et d'en rendre compte. Il joue également un rôle opérationnel d'accompagnement méthodologique, et de sensibilisation et de formation auprès des établissements.

Les responsables qualité et gestion des risques sur les établissements sont chargés du déploiement de la démarche qualité et gestion des risques en lien avec le département qualité, les directions d'établissements, les différentes instances et comités, et les professionnels.

Les objectifs généraux sont d'améliorer en permanence la qualité et la sécurité des soins, de répondre aux exigences réglementaires et légales, et des tutelles, d'accroître la satisfaction des usagers et des bénéficiaires, d'améliorer les pratiques professionnelles, d'optimiser, et d'innover dans les différents domaines de prise en charge, afin de garantir et d'ancre et de pérenniser une culture qualité et risques dans les établissements.

Faits marquants 2019

Organisation du département qualité et gestion des risques

Le Département qualité et gestion des risques a été réorganisé depuis 2018 notamment en renforçant le temps effectif de travail affecté à certains postes de responsable qualité.

Les nouvelles arrivées en 2019 :

- Une assistante qualité au Centre de Réadaptation de COUBERT, en octobre 2019.
- Une responsable qualité pour le pôle ITEP (Mosaïques et LE COTEAU), en décembre 2019.

Le recrutement d'un poste à temps plein de responsable qualité pour le Centre de réadaptation de COUBERT a été lancé.

Certification HAS

Le Centre de réadaptation de COUBERT a mis à jour son compte qualité intermédiaire, clôturant ainsi la démarche de certification HAS V2014. La prochaine visite de certification de l'établissement aura lieu en 2021 avec la nouvelle procédure de certification V2020. Durant l'année 2019, LE PRIEURE a préparé la visite de certification HAS prévue pour février 2020.

Evaluations interne externe des établissements médico-sociaux

En juin 2019, l'ESAT L'Orange Epicée a réalisé sa première évaluation externe, en vue notamment de son renouvellement d'agrément. A compter d'octobre 2019, le SAMSAH 92 a procédé à la réalisation de sa deuxième évaluation interne.

Gestion des risques

Une charte d'incitation aux signalements des événements indésirables validée par la Direction Générale a été déployée sur l'ensemble des établissements du groupe UGECAM Ile-de-France.

Les établissements sanitaires et médico-sociaux ont poursuivi le développement des comités de retour d'expériences visant à analyser les causes profondes des événements indésirables, d'évaluer les mesures barrières en place, et l'évitabilité des événements et de proposer des actions préventives et/ou correctives. Les erreurs médicamenteuses survenues sur les établissements sanitaires sont davantage signalées (au total 93 événements liés aux erreurs médicamenteuses déclarées sur les établissements sanitaires en 2019, soit 13% des événements indésirables, contre 57 erreurs médicamenteuses en 2018). Elles font également plus systématiquement l'objet d'une analyse des causes profondes, et de retours d'expérience auprès des professionnels.

Contrat d'amélioration de qualité et de l'efficacité des soins (CAQES)

Depuis l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 du CAQES (contrat tripartite signé entre UGECAM IDF, ARS Ile de France, Assurance maladie), l'UGECAM IDF répond à un rapport annuel d'évaluation résultant de l'agrégation des données des 4 structures sanitaires. Ainsi, l'année 2019 a permis d'évaluer les attendus fixés dans le CAQES à partir des données des établissements sanitaires de l'année 2018. Cette deuxième itération a permis de mettre en évidence plusieurs axes d'amélioration : améliorer les programmes d'actions de la prise en charge médicamenteuse devant être assortis d'indicateurs de suivi, améliorer le suivi des programmes d'actions de la prise en charge médicamenteuse, participer aux enquêtes ATIH « achat et consommation des médicaments à l'hôpital », définir la politique de prise en charge des médicaments hors AMM-hors RTU, réaliser des audits concernant la sécurisation de l'administration pour l'identification des médicaments administrés par voie orale et injectable, évaluer la procédure de gestion des traitements personnels des patients, évaluer la prescription des antibiotiques de plus de 7 jours, ...

Signalements d'évènements indésirables

Nombre total déclaré par an et par pôle	2018	2019
Pôle sanitaire	665	717
Pôle médico-social adultes	6	9
Pôle médico-social enfance	11	65

Le signalement des événements indésirables restent encore un axe à améliorer sur les établissements médico-sociaux du pôle adulte, ainsi que l'analyse et le retour auprès des déclarants et des professionnels.

Campagne nationale des indicateurs qualité et sécurité des soins 2019 (IQSS)

Les établissements sanitaires ont participé au recueil obligatoire des indicateurs qualité et sécurité des soins 2019 entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2019.

Indicateurs dossier patient

Indicateurs SSR	Le CERRSY	Coubert	Le Prieuré	EPABR	Indicateurs HAD	Coubert
Projet de soins, projet de vie en SSR	85% A	64% C	99% A	70% C	Tenue du dossier patient en HAD	89% A
Qualité de la lettre de liaison à la sortie	56% C	67% C	91% A	61% C	Coordination en HAD	72% C
Évaluation et prise en charge de la douleur	89% B	66% C	98% A	56% C	Suivi du poids	55% C
					Traçabilité de l'évaluation du risque d'escarres	92% A

Indicateurs lutte contre les infections liés aux soins

	Hygiène des mains (ICSHA.3)	Bon usage des antibiotiques (ICATB.2)
COUBERT (SSR+HAD)	68% C	81% A
SSR Le PRIEURE	74% C	88% A
SSR Le CERRSY	76% C	70% B
SSR EPABR	95% B	86% A

Campagne de vaccination saisonnière antigrippale 2019/2020

Pour la campagne vaccinale contre la grippe saisonnière 2019/2020, des référents « grippe » ont été nommés sur chaque établissement. Une importante campagne de sensibilisation a été déployée à compter d'octobre 2019 afin de sensibiliser les professionnels et les usagers aux mesures de précautions d'hygiène et à la vaccination contre le virus de la grippe. Pour l'ensemble des établissements de l'UGECAM Ile-de-France, il a ainsi été recensé en 2019 :

Professionnels informés	Professionnels vaccinés	Patients vaccinés	Bénéficiaires vaccinés
74%	28,86%	24,82%	30%

On peut noter une nette augmentation du taux de professionnels vaccinés, qui est de 28,86% en 2019 par rapport à 2018 qui était de 13,32%.

Identitovigilance

Un groupe de travail régional « identitovigilance » piloté par la responsable qualité régionale a été mis en place en 2019, et a été très actif tout au long de l'année, ce groupe a permis :

- La mise en place de la cellule identitovigilance (CIV) sur les établissements sanitaires avec un règlement intérieur défini et un référent identitovigilance identifié sur chaque structure
- La formalisation de la cartographie des risques du processus identitovigilance ainsi que l'identification des risques prioritaires et les plans d'actions associés
- La réalisation d'affiches visant à informer les professionnels et les usagers sur l'identitovigilance
- La mise en place d'un tableau de suivi des anomalies d'identité auprès du service admission
- La formalisation des procédures relatives au processus d'identitovigilance : Identitovigilance, Création des identités, Gestion des anomalies, Création d'une identité en mode dégradée, Port du bracelet
- L'élaboration d'une grille d'audit du processus identitovigilance
- L'élaboration d'un kit de sensibilisation/formation à destination des professionnels

Bienveillance

La coordination des référents de la bienveillance s'est poursuivie en 2019, avec notamment l'élaboration de questionnaires spécifiques d'évaluation auprès des professionnels et des usagers pris en charge visant à la promotion de la bienveillance, en lien avec les recommandations et les référentiels de bonnes pratiques en vigueur. Ces questionnaires seront déployés courant du 1^{er} trimestre 2020 sur tous les établissements.

Politique qualité et gestion des risques 2019/2022

Le bilan de la politique qualité et gestion des risques 2015/2018, et l'élaboration du nouveau projet stratégique du groupe UGECAM et de l'UGECAM Ile-de-France 2019/2022, ont permis de distinguer les axes du nouveau projet qualité et gestion des risques régionale à travers 7 axes :

- Axe 1 : Piloter la démarche d'amélioration continue de la qualité et de la gestion des risques
- Axe 2 : Mettre à disposition un système d'information de la qualité fiable, à jour et connu des professionnels
- Axe 3 : Satisfaire aux procédures de certification HAS des établissements sanitaires et aux évaluations
- Axe 4 : Assurer la gestion des risques à priori et à postériori
- Axe 5 : Développer la culture qualité et sécurité
- Axe 6 : Favoriser l'expression des usagers et promouvoir leurs droits
- Axe 7 : Evaluer la performance du système qualité et de la gestion des risques

Perspectives 2020

- Déployer les nouvelles orientations stratégiques 2019-2022 en matière de qualité, prévention et gestion des risques et les communiquer auprès des professionnels
- Assurer la visite de certification HAS au SSR LE PRIEURE en février 2020 en garantissant le niveau de certification conformément aux attendus du référentiel HAS V2014
- Réaliser l'évaluation externe du CPO 78 en mars 2020
- Se préparer à la méthodologie de la nouvelle procédure V2020 de certification HAS des établissements sanitaires
- Se préparer au nouveau référentiel national qualité pour les CRP et à la certification QUALIOPi dont l'entrée en vigueur est prévue au 1^{er} janvier 2021
- Garantir le recueil et la conformité des Indicateurs de Qualité et de Sécurité des Soins (IQSS) : pour le dossier patient SSR : campagne prévue entre 1^{er} mars et le 15 juin 2020 et pour le tableau de bord des Infections Associées aux soins (IAS) : campagne prévue du 1^{er} juin au 30 juin 2020
- Poursuivre la coordination du réseau des référents de bienveillance sur l'UGECAM Ile-de-France et la mise en place d'actions visant la promotion de la bienveillance
- Finaliser les actions visant à l'organisation et la sécurisation de l'identification du patient à toutes les étapes de sa prise en charge (identitovigilance) et évaluer l'application du processus
- Poursuivre les actions de sensibilisation/formation au dispositif de signalement des événements indésirables et événements indésirables graves, et notamment des erreurs médicamenteuses
- Poursuivre le développement des comités de retours d'expérience sur les établissements sanitaires et médico-sociaux
- Développer la méthodologie de l'expérience patient et de l'usager traceur au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux
- Impliquer les usagers dans les différents démarches ou projets relatifs à la qualité de la prise en charge et/ou de l'accompagnement des patients et bénéficiaires
- Améliorer la communication sur la démarche qualité et gestion des risques auprès des professionnels

Direction du Patrimoine

Marchés et Assurances



Mission

Le Département « Patrimoine Marchés Achats et Assurances », a pour rôle de piloter et d'appuyer les Directions d'établissement et leur responsable du patrimoine, ayant en charge un patrimoine bâti représentant 120 000 m², dans les domaines suivants :

1. Les missions traditionnelles sont assises sur le principe que le parc immobilier, et les achats doivent répondre aux besoins des activités des établissements, telles que :

- Le pilotage ou l'assistance au montage de l'achat des fournitures, services, travaux, et des dossiers de financement et de recherche de moyens financiers.
- Le soutien à la mutualisation des achats avec un transfert privilégié vers les modes d'achat
- La conduite de la couverture d'assurance.

2. Les missions évoluées sont assises sur le principe que le patrimoine est un outil d'exploitation et d'investissement dont il faut suivre l'évolution du besoin :

- La valorisation d'actifs immobiliers, en assurant l'évolution des actifs ne correspondant plus à la stratégie ou ne pouvant plus atteindre les missions des établissements, et les actifs qui peuvent faire l'objet d'une réorientation.
- La politique de la maintenance appuyée notamment sur la coordination de la planification, et la recherche de mutualisation des travaux dans les domaines de la maintenance et de l'entretien.
- La coordination de la politique de l'achat, en rapport avec les enjeux marquants (sécurité, environnement...).

L'ensemble de ces missions reposent sur le socle commun de la pratique de l'estimation des besoins, et la mise en œuvre des procédures et pratiques liée à l'achat par l'ensemble des acteurs.

Faits marquants 2019

La dématérialisation des procédures : une mise en œuvre probante

L'année 2019 a permis de poursuivre la dématérialisation des marchés. Il s'agit d'un des volets du plan de « transformation numérique de la commande publique 2017 / 2018 ». Cette évolution incarne bien l'environnement technique et méthodologique du monde de la commande publique conduite depuis plusieurs années.

En pratique, cette ambition s'est illustrée dans l'obligation de dématérialiser les passations de marchés, à compter du 1^{er} octobre 2018, dont la valeur estimée du besoin est égale ou supérieure à 25 000 € HT. L'UGECAM Ile-de-France, en qualité de pouvoir adjudicateur, doit poursuivre l'accompagnement et l'évolution des pratiques de mise en concurrence et d'exécution des marchés attribués.

CONCERNANT LES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

- Travaux de réfection des douches pour le CRP BEAUVOIR
- Travaux de réfection de la toiture terrasse du bâtiment C du CRP BEAUVOIR

Deux nouvelles opérations majeures ont retenu l'attention en 2019

- a) Construction d'un CRP/ESAT médico sociale à Lieusaint :
Le projet de relocalisation de l'activité médico-sociale (CRP, ESAT,...) sur Lieusaint est entré dans sa phase de réalisation.
- b) Salle de formation au CRP Aubervilliers : Les travaux de réaménagement d'un espace de 270 m², en salle de formation ont débuté par la phase de désamiantage. Ce nouvel espace permettra d'améliorer l'accueil en formation.

Une maintenance poursuivie

Parmi les travaux d'aménagement en lien avec la politique de maintenance et l'adaptation des locaux ou la maintenance, il y a lieu de souligner les opérations suivantes :

- L'engagement des travaux de mise en sécurité de l'activité sur le site de Brolles vise à adapter les mesures de protection de sécurité incendie à l'activité médico-sociale. Ces travaux ont été complétés une remise à niveau du système de chauffe défaillant, tout en répondant au souci de proportionner l'installation aux bâtiments.
- Les travaux de sécurisation des façades sur corniches et des appuis de fenêtres du bâtiment D du CRP BEAUVOIR ont été engagés.

Dans le cadre de la campagne de remise à niveau des marchés de maintenance de chaufferie et de climatisation, le CERRSY a bénéficié d'un nouveau marché permettant un suivi de l'efficacité de la prestation. Dans cette ligne directrice, le site de Brolles de l'ITEP Mosaïques a fait l'objet d'une étude visant à renouveler également le marché de maintenance sur l'année 2020.

CONCERNANT LES MARCHÉS DE PRESTATIONS ET DE FOURNITURES

L'orientation d'intégrer les dispositifs de marchés nationaux a été poursuivie avec l'adhésion aux marchés suivants, dont certains sont des marchés renouvelés : marché de papier, fournitures de bureau, marché d'intérim, marché de contrôle réglementaire, marché de fourniture de gaz. Le portefeuille des marchés couvrant les besoins de l'organisme s'est étoffé de nouveaux segments d'achats et le renouvellement des marchés a connu une activité soutenue.

Le recueil des besoins et de leur évolution restent le sujet déterminant de la préparation des marchés et concentre un temps important de la préparation d'une procédure des marchés.

Les nouveaux marchés passés sont :

- Une partie de la couverture d'assurance a été renouvelée, dans le cadre du PNAI (Plan National d'Assurance Interbranche), et a reçu une réponse favorable aux besoins du segment dommages aux biens.
- Les marchés de sécurisation : le marché de prestations de service d'accueil, de sécurité incendie et de sûreté pour le Centre de Réadaptation de Coubert et le marché de gardiennage du CRP d'Aubervilliers.
- Le marché de collecte, transport, réalisation et rendu des résultats de l'ensemble des examens de biologie médicale des patients du Centre de Réadaptation de Coubert.
- Le marché d'externalisation, de conservation et de gestion des archives médicales de l'EPABR.

Les marchés renouvelés sont :

- Le marché de maintenance des équipements de lutte et de protection contre l'incendie des établissements de l'UGECAM Ile-de-France. Ce marché représente un travail conséquent de remise à niveau.
- Le marché de collecte et élimination déchets d'activités de soins à risques infectieux générés par les activités des établissements de l'UGECAM Ile-de-France.
- Avec l'évolution de la réglementation, le marché de prestations de transports sanitaires à la charge des établissements de l'UGECAM Ile-de-France, ainsi que les marchés de transports d'enfants pour les établissements médico-sociaux.
- Le marché de prestation de restauration pour le Centre de Réadaptation de Coubert.

Perspectives 2020

La dématérialisation dans l'environnement de l'achat et des marchés reste une priorité. Ce sujet reste bien évidemment au programme de travail, avec une irrigation des besoins à des secteurs successifs. Il s'agit, par exemple des domaines suivants :

- La réception des factures et des situations des tiers avec une mise en œuvre de Quorus adapté en lien avec le circuit de paiement ;
 - L'introduction de l'usage de la signature électronique afin de faciliter le circuit de l'ordonnancement
 - La mise à disposition des recommandés électroniques.
- Cette évolution technique accompagne l'évolution du métier d'acheteur et de gestionnaire immobilier depuis plusieurs années.

Département de la Communication



Mission

Le département de la communication est en charge du pilotage de la communication du siège de l'UGECAM Ile-de-France et de tous ses établissements. Le rôle de la communication est d'assurer une mission de conseil auprès des établissements et de veiller à la bonne application de la stratégie de communication globale du groupe.

Faits marquants 2019

UNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION DE MARQUE ENCLENCHÉE

L'année 2019 a vu naître des projets afin d'asseoir davantage la marque tant en interne qu'en externe :

- Naissance du magazine DIAPASON, magazine d'information bimestriel à destination des salariés de l'UGECAM Ile-de-France
- Lancement de la page LinkedIn UGECAM Ile-de-France afin de renforcer la marque employeur

ASSURER LE BIEN-ÊTRE DES PROFESSIONNELS

Des actions pour favoriser la qualité de vie au travail

En 2019, des actions afin d'améliorer la qualité de vie du personnel du siège ont vu le jour. Les collaborateurs ont pu profiter de corbeilles de fruits mis à disposition chaque semaine, de prestations de bien-être ou encore d'un réaménagement complet de la salle de « pause ».

DES MANIFESTATIONS DURANT TOUTE L'ANNÉE

Plusieurs événements se sont tenus tout au long de l'année :

- Deux journées d'intégration ont été organisées dans l'année afin de présenter aux nouveaux collaborateurs nos métiers et notre Groupe ;
- Des journées « ouverture de DMP » en collaboration avec la CNAM ont été organisées dans certains établissements ;
- Visite du Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Solidarités et de la Santé au Centre de Réadaptation de Coubert ;
- ...

LA PRODUCTION DE SUPPORTS ET DE PUBLICATIONS

Le département communication a produit, tout au long de l'année différents supports, notamment le rapport d'activité et son dépliant des chiffres clés, une campagne sur l'identito vigilance, des numéros du magazine interne DIAPASON... Le département communication a également proposé la mise à jour/et ou la mise en œuvre des supports de communication et projets des établissements tels que le livret d'accueil de l'EPABR, un flyer pour l'ouverture d'une antenne au CPO de Poissy ou encore la création d'une e-card de vœux pour tous les établissements.

Perspectives 2020

- Accompagner le déploiement du projet stratégique 2019-2022
- Décliner la stratégie de communication autour des 20 ans de l'entreprise
- Poursuivre le développement de la notoriété de l'UGECAM Ile-de-France
- Renforcer la marque employeur
- Accompagner les établissements dans leur projet de communication
- Développer et réaliser des supports/outils de communication ciblés
- Continuer le déploiement de la qualité de vie au travail

Direction des Systèmes d'Information



166 serveurs

1277 PC installés

5067 tickets reçus à la PSI

26 tickets émis par jour

4715 tickets clos par la PSI

500 interventions estimées sans ticket 10%

Mission

La DSI assure le maintien en conditions opérationnelles des outils informatiques pour assurer la bonne prise en charge des personnes accueillies dans nos établissements ainsi que les environnements applicatifs des fonctions supports soient fonctionnels.

Cela va du poste de travail, à l'administration des serveurs en établissements et hébergés, du bon fonctionnement du réseau filaire et wifi. Nous assurons aussi le fonctionnement du service de téléphonie fixe et mobile, les sauvegardes quotidiennes des documents de travail déposés sur les serveurs.

Nous sommes à l'écoute des établissements pour être force de propositions lors de leurs demandes et remarques. Nous gérons globalement 1800 postes de travail (salariés et stagiaires) et 160 serveurs.

Faits marquants 2019

Visio-Conférence

Changement du parc de visioconférence par de nouveaux équipements compatibles avec SKYPE et ouvert sur l'ensemble de l'Assurance Maladie mais aussi vers les partenaires extérieurs.

Skype

Déploiement de la solution Skype téléphonie et Skype vidéo pour les réunions à plusieurs sites. Possibilité de participer à des réunions à partir de son bureau soit à travers de la vidéo soit en participant avec son téléphone et se connectant à un serveur et un identifiant de réunion. Nous même participons régulièrement à ce type de réunion/présentation à plus de 20 personnes connectées sans bouger de son bureau. Gain de temps et de productivité.

Liens internet

Mise en œuvre des nouveaux liens internet Celeste en remplacement de colt pour offrir des accès aux personnes accueillies dans nos établissements.

Portail captif

Changement des portails captifs internet pour les accès des personnes accueillies permettant de conserver les logs de connexions car en offrant le service internet nous sommes fournisseurs d'accès et devons garder une trace des flux internet.

Lieusaint

Travaux en partenariat du DPMA sur l'expression des besoins en SI pour le nouveau site de Lieusaint.

CPO Poissy

Préparation réseau et internet stagiaires pour le nouveau site du CPO à Poissy. Mise à disposition d'un serveur UGECAM et un serveur stagiaires.

WIFI

Migration et extension du WIFI à Aubervilliers, Beauvoir, Coubert permettant d'offrir une couverture plus étendue pour les personnes accueillies.

Passeport

Préparation de la migration vers l'environnement Passeport ; logiciel d'authentification de l'utilisateur à l'ouverture du poste de travail en remplacement d'accès Master non compatible Windows10.

Windows 10

Préparer la migration à Windows 10 afin de s'assurer que l'ensemble de nos applications soient bien compatibles avant migration.

Sauvegardes

Remplacement et évolution de la solution de sauvegarde centralisée.

Réseau

Mise en conformité de l'ensemble de nos éléments actifs du réseau (32 switches) avec remplacement des équipements pour être conforme aux préconisations de la CNAM et avoir des sites 'Certifiés'.

Câblage

Refonte totale du câblage du site du Coteau et installation de fibre optique vers chacune des maisons de vie.

Perspectives 2020

- Migration de 1612 comptes utilisateur et des 1300 postes de travail des salariés sur passeport. Chacun devra se connecter avec une carte + code PIN. Les comptes génériques auront un mot de passe complexe à 15 caractères.
- Migration de l'ensemble des postes de travail de Win7 (plus maintenu) vers Win10.
- Remplacement d'environ 550 postes de travail (vétusté et compatibilité Win10)
- Migration sur la TOIP de Aubervilliers, Le Coteau, Beauvoir et quelques petits sites
- Migration de notre TOIP vers le TruckSip. C'est une interconnexion du réseau Ramage (CNAM) avec le réseau SFR.
- Migration du CMPP, Joinville, Noisiel, Melun, Choisy, Bois-le-Roi via le Trunk SIP. Il n'y aura plus d'autocom sur ces sites.
- Remplacement de notre baie de disque qui héberge l'ensemble de nos serveurs et données hébergées en Ile-de-France.
- Déploiement de la solution de Reconnaissance vocale de la Société Yansys.



Les soins de suite et la réadaptation pédiatriques de 0 à 18 ans

Espace Pédiatrique Alice Blum-Ribes

La prise en charge sanitaire des **0-18 ans** est assurée par la **rééducation** et les **soins de suite** proposés par l'Espace Pédiatrique Alice-Blum-Ribes ouvert fin 2016.

Avec **102 lits et places installés**, l'EPABR couvre **10% de l'offre** de soins de suite pédiatrique régionale. Il est spécialisé sur les affections de l'appareil locomoteur, du système nerveux, respiratoires et cardiovasculaires. Il propose également des prises en charge spécifiques : nourrisson porteur de handicap, obésité syndromique, soins palliatifs et de fin de vie, éducation thérapeutique ambulatoire.

L'établissement travaille en filière avec les hôpitaux parisiens de proximité : Robert Debré, Armand Trousseau, Necker Enfants Malades ainsi que ceux de Seine-Saint-Denis comme le CHI André Grégoire de Montreuil et le GH Jean Verdier à Bondy. Il s'inscrit dans un réseau de partenariats : Paliped (soins palliatifs), IMC, Maladies rares, Pédiatrique de l'Est parisien...



L'Espace Pédiatrique

Alice Blum-Ribes (EPABR)



84 lits autorisés en hospitalisation complète

18 places autorisées en hospitalisation de jour

176,26 ETP 2019

Mission

L'Espace Pédiatrique Alice Blum Ribes pratique une activité de Soins de Suite et de Réadaptation pédiatrique qui a pour objet de prévenir ou de réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques, sociales ou éducatives-pédagogiques des déficiences et des limitations de capacité des patients et de promouvoir leur réadaptation et leur réinsertion.

L'EPABR contribue à la fluidité de « l'après hôpital ». Ses missions sont les suivantes : soins médicaux, curatifs et palliatifs ; la rééducation d'un organe lésé en vue de sa restitution intégrale ou optimale, la réadaptation du patient pour lui permettre de s'adapter au mieux à ses limitations et le recouvrement maximal des conditions de vie de ce patient avant son séjour hospitalier, ses actions de prévention et d'éducation thérapeutique ; de préparation et d'accompagnement à la réinsertion familiale, sociale, scolaire.

Faits marquants 2019

En 2019, l'EPABR s'est inscrit dans une logique de gradation des soins. Dans ce sens, la communauté médicale et la direction se sont attachés à lier de nombreux partenariats avec le secteur de ville, le médico-social et les hôpitaux court séjour pour construire et parfaire ensemble une meilleure réponse aux besoins, soit au travers d'une dynamique de prévention, de consultations spécialisées ou au niveau des soins de rééducation réadaptation pédiatrique toujours plus innovant.

Perspectives 2020

En trois ans, l'EPABR compte de nombreuses victoires :

- La réussite de son implantation territoriale : l'EPABR est devenu pivot de ses filières de prise en charge, dont nous assurons la fluidité,
- Le succès de la mise en place de notre plan de formation, qui a permis à chacun de parfaire ses connaissances et transmettre aux autres les siennes au travers des échanges de bonnes pratiques, prêt de 80 % de réalisation.
- La certification HAS qui a su mettre en lumière la qualité de la prise en charge des patients, de mesurer l'implication des professionnels de terrain et de vérifier l'efficacité dynamique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins mise en œuvre.
- L'avis favorable de la commission de sécurité qui a démontré, une nouvelle fois, notre capacité collective à relever les défis,

Aujourd'hui, l'EPABR se projette vers une maturité d'exercice pour assurer la pérennité des organisations reposant sur la co-responsabilité.

Aujourd'hui, l'EPABR s'inscrit comme un acteur actif de l'enrayement de l'**obésité** quel que soit sa gravité. Il souhaite contribuer à l'amélioration de l'offre existante en proposant aux acteurs du territoire son expertise médicale et son plateau de rééducation réadaptation pluridisciplinaires.

En partenariat avec l'équipe Relais **Handicaps Rares** d'Ile-de-France, l'EPABR participe à faire évoluer l'évaluation des situations de handicap et la construction des solutions d'accompagnement pour permettre des parcours de vie sans rupture : passer d'une logique d'orientation à une logique d'accompagnement collectif. L'EPABR s'intègre dans un courant de pair aideance et pair émulation permettant aux personnes ayant vécu des expériences similaires de s'entraider.

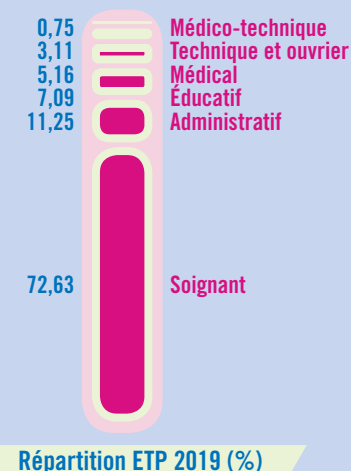
In fine, l'EPABR développe activement une **gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales**, ce qui lui permet de se faire connaître davantage et de consolider son développement d'activité dans la durée. Par exemple, chaque médecin est intégré dans des structures partenaires afin de co construire une prise en charge commune de parcours global. Des initiatives de partage de ressources de proximité sont en cours de réalisation.

Par ailleurs, l'EPABR poursuit son approche coopérative fondée sur la participation de tous à l'amélioration continue de nos pratiques avec comme ambition collective d'instaurer une véritable culture **qualité** gestion des risques.

Ressources

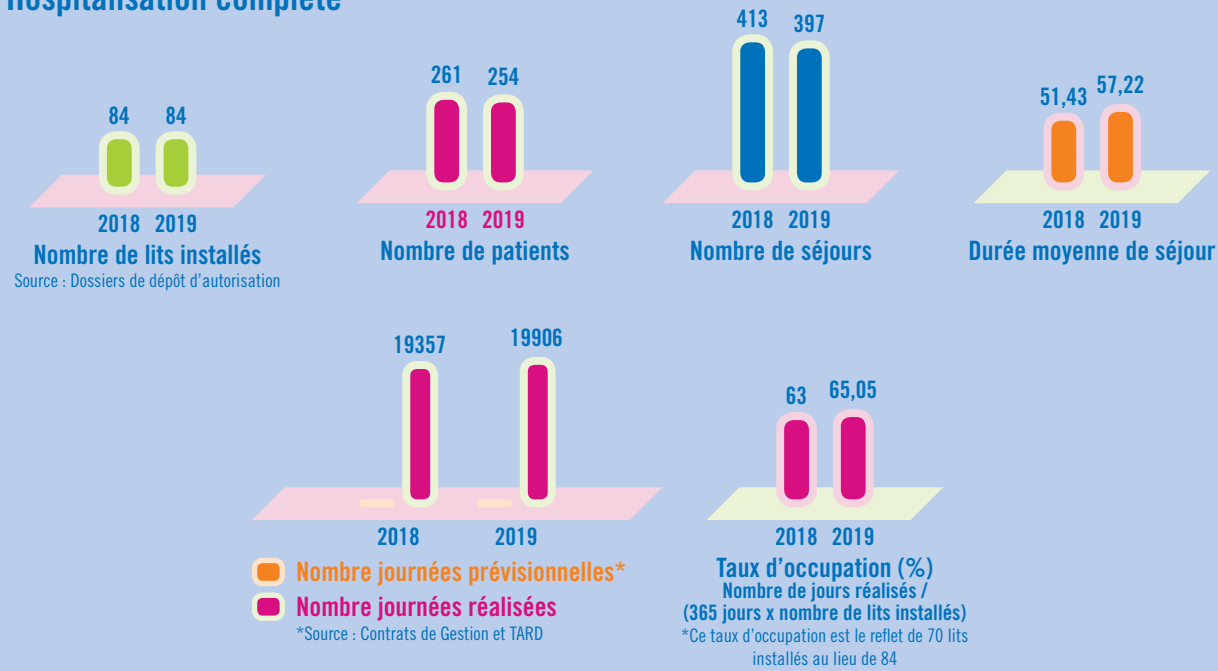
	2017	2018	2019
Produits versés par l'assurance maladie	14 276 354	14 295 579	14 094 027
Autres produits de l'activité hospitalière	923 600	942 790	1 200 000
Autres produits	951 147	505 620	815 800
Total produits	16 151 101	15 743 988	16 109 827
Charges de personnel	10 033 699	10 516 470	10 310 760
Charges à caractère médical	568 111	655 465	631 763
Charges à caractère hôtelier et général	3 027 412	2 971 454	3 032 659
Amortissements	1 487 696	1 555 478	1 739 424
Total charges	15 116 918	15 698 867	15 714 607
Résultat prévisionnel	1 034 183	45 121	395 220

Budget

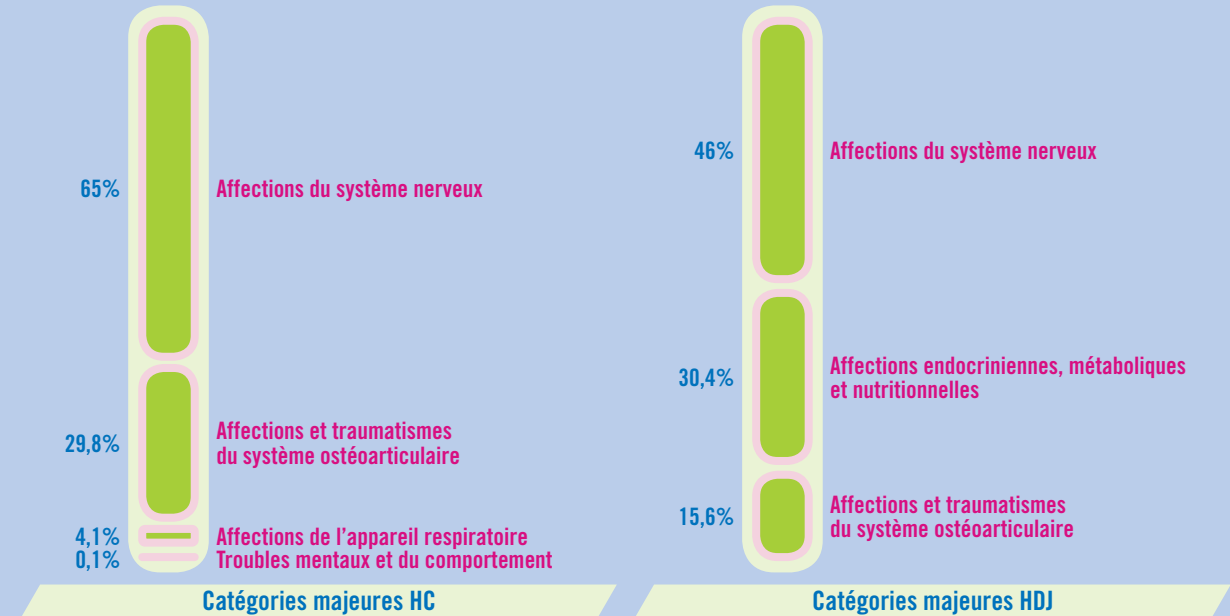


Répartition ETP 2019 (%)

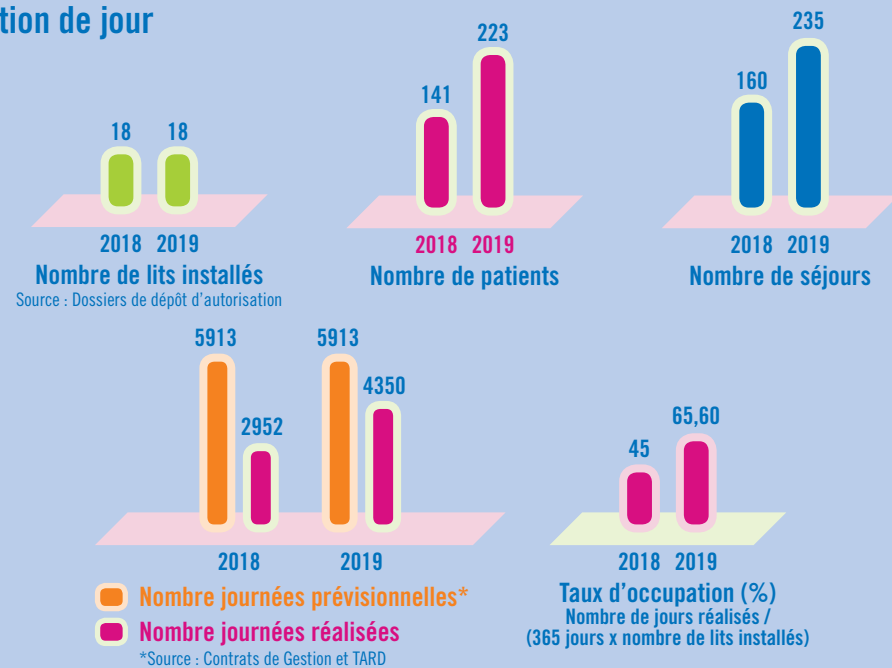
Hospitalisation complète



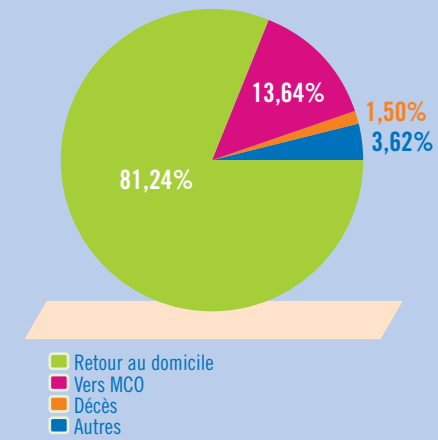
Catégories majeures



Hospitalisation de jour



Sorties



L'action médico-sociale

Enfants de 0 à 20 ans

ITEP Le Coteau

ITEP 77 Mosaïques

CAMSP Vitry-Champigny

GMPP Delépine

IME Solfège

La prise en charge dans ces établissements comprend le **suivi médico-psychologique** des enfants en consultation, le **dépistage** et la **prise en charge du handicap** chez les nourrissons et jeunes enfants enfin, la prise en charge des **troubles du comportement** et **troubles autistiques** des enfants et adolescents en internat, semi-internat, CAFS, SESSAD et IME.

Sur la tranche d'âge 6-12 ans, l'UGECAM Ile-de-France est un acteur majeur de la prise en charge des enfants du Val-de-Marne et de la Seine-et-Marne où, l'ITEP Mosaïques représente 70% de l'offre en internat et en semi-internat.

Ces prises en charge sont des activités de proximité qui assurent le suivi de près **1000 enfants par an**. Ces établissements s'inscrivent dans de nombreux réseaux et partenariats dont ceux de l'Education Nationale, l'aide Sociale à l'Enfance (ASE), la Protection Maternelle et Infantile (PMI), l'ANECAMSP, l'AIRE.



54 places agréées en Internat

72 places agréées en Semi-internat

30 places agréées en CAFS

96 places agréées en SESSAD

6 sites géographiques

143,34 ETP 2019

Mission

L'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) Le Coteau accueille des enfants, adolescents qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Les enfants, adolescents se trouvent de ce fait, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé. L'équipe se compose de médecins psychiatres, de psychologues, d'éducateurs et d'enseignants spécialisés, d'orthophonistes, de psychomotriciens...

Selon les problématiques, plusieurs modalités d'accueil sont à envisager :

- Prise en charge avec hébergement (internat et centre d'accueil familiale spécialisé) ;
- Prise en charge à la journée (semi internat) ;
- Prise en charge ambulatoire (service d'éducation spécialisé et de soins à domicile).

La mission de l'ITEP se décline en plusieurs actions :

- Accompagner le développement des enfants au moyen d'une intervention interdisciplinaire, thérapeutique, éducative et pédagogique ;
- Maintenir le lien avec le milieu social et familial des enfants ;
- Favoriser l'intégration en milieu scolaire ordinaire ou adapté ;
- Assurer un suivi des enfants durant les trois années après leur orientation.

Les enfants sont adressés à l'ITEP par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) après demande et accord de leurs parents.

Faits marquants 2019

Journée de rentrée

La journée de rentrée des professionnels s'est déroulée le lundi 2 septembre 2019 avec l'intervention de M. Michel MIAILLE sur le thème de la citoyenneté. Ce professeur émérite de droit et de sciences politiques de l'université de Montpellier, auteur d'ouvrage sur la citoyenneté, s'est proposé d'expliquer par une approche historique à travers un questionnaire de mots qui deviennent une aide à la réflexion car les mots les plus courants sont en général les plus difficiles puisque leur maniement quotidien en fait oublier le sens.

Actualisation du projet d'établissement à travers la constitution de groupes de professionnels sur 5 thèmes :

École inclusive, dispositif ITEP, situations complexes et RAPT (une Réponse Accompagnée Pour Tous), bientraitance, art & culture. Le département qualité a été fortement impliqué dans l'élaboration du nouveau projet d'établissement, dont les travaux se sont déroulés d'octobre 2018 à fin 2019.

SERAFIN-PH

Le projet de réforme SERAFIN-PH vise à mettre en place une tarification fondée sur les besoins effectifs des personnes accompagnées et les prestations mises en œuvre. Le coteau a participé à l'enquête pour les trois modalités de prise en charge : internat / semi internat / CAFS.

Les nouvelles formes de coopération territoriales : dispositifs, PCPE, plateformes, etc.

L'accompagnement des personnes en situation de handicap se décline aujourd'hui autour de la notion de parcours. Cette approche induit une personnalisation des réponses au regard de l'évaluation des besoins des jeunes accueillis dans nos différents services. La mise en œuvre de la démarche conduite « Réponse Accompagnée Pour Tous » a proposé des solutions adaptées à certains enfants.

« Virage inclusif », « société inclusive » le défi de demain pour l'ITEP

Tout le secteur médico-social s'en trouvera bouleversé. On parle désormais de passage de la logique de place à une logique de parcours via une plateforme de services que devront organiser les établissements médico-sociaux. Le concept d'intégration demandait à l'enfant de s'adapter à l'environnement et au fonctionnement, avec la notion d'inclusion c'est l'institution qui s'adaptera à l'enfant et à son environnement et l'accompagnera en allant au-devant de ses besoins. L'ITEP ne sera plus la seule solution pour les enfants dont les difficultés psychologiques perturbent et entravent leur place au sein de l'école et dans la famille. Ce sera une combinaison d'interventions extérieures et d'accueil à l'ITEP qu'il faudra mettre en place. L'établissement ne proposera plus une prise en charge globale du parcours de soin de l'enfant mais plutôt un ensemble de solutions. Pour 2019, le taux de scolarisation à l'extérieur de l'ITEP est de 51.6 % pour l'internat / semi internat / CAFS et 100% pour les SESSAD, au global le taux s'élève à 68.50%. Le taux fixé par le ministère est de 50% pour 2020.

Ressources Humaines

• Recrutement

- Création d'un poste d'adjointe RH pour renforcer l'équipe et préparer la centralisation de la paie.
- Nomination d'un poste de responsable ordonnancement/achat pour le pôle, d'un responsable technique homme d'entretien et d'un référent santé.
- Création d'un mi-temps infirmier et d'un mi-temps référent culturel.

• Formation

L'année 2019 a été marquée par le renforcement de l'analyse des pratiques pour l'ensemble des professionnels de l'établissement et par la mise en place de sessions de formation en lien avec la bientraitance. En cours d'année, le virage inclusif a pu être amorcé notamment lors du congrès AIRE de Montpellier « Société inclusive et solidaire : entre ambition et réalité, le DITEP accélérateur de pratiques » auquel 21 professionnels ont pu participer.

Internat

	2017	2018	2019
Nb places installées	54	54	54
Nb enfants pris en charge	63	67	59
Nb jours ouverture	211	211	211
Activité théorique*	11394	11394	11394
Nb journées réalisées	10025	9809	9923
Taux occupation (%)**	88	86	87
DMS (an)	2,18	2,67	2,5

Semi-internat

	2017	2018	2019
Nb places installées	54	54	54
Nb enfants pris en charge	63	66	71
Nb jours ouverture	211	211	211
Activité théorique*	11394	11394	11394
Nb journées réalisées	9649	10358	10596
Taux occupation (%)**	85	91	93
DMS (an)	1,6	2,24	5

CAFS

	2017	2018	2019
Nb places installées	30	30	30
Nb enfants pris en charge	28	28	30
Nb jours ouverture	300	300	300
Activité théorique*	9000	9000	9000
Nb journées réalisées	7842	8227	7202
Taux occupation (%)**	87	91	80
DMS (an)	5,54	5,9	7,79

Semi-internat de Joinville Le Pont

	2017	2018	2019
Nb places installées	18	18	18
Nb enfants pris en charge	23	21	21
Nb jours ouverture	211	211	211
Activité théorique*	3798	3798	3798
Nb journées réalisées	3715	3326	3310
Taux occupation (%)**	98	88	87
DMS (an)	3,04	2,18	1,93

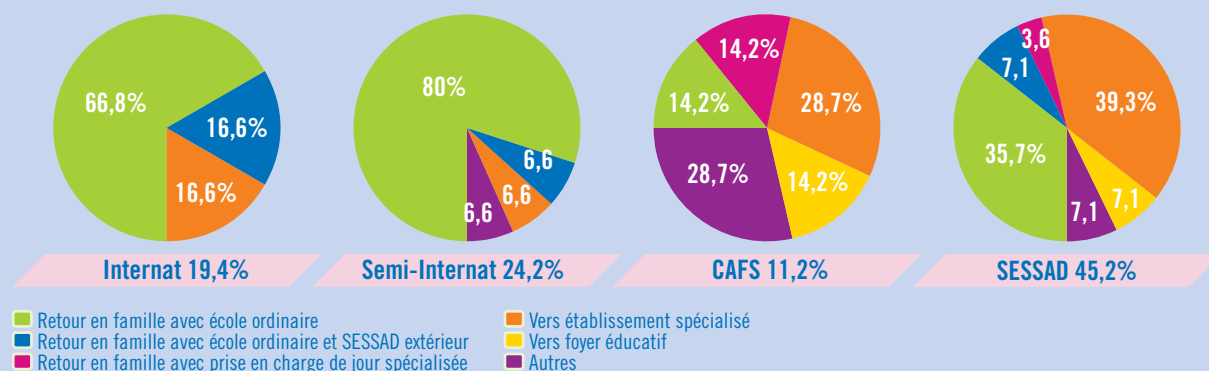
*nb de jours d'ouverture x nb de places agréées

**activité réalisée/activité théorique

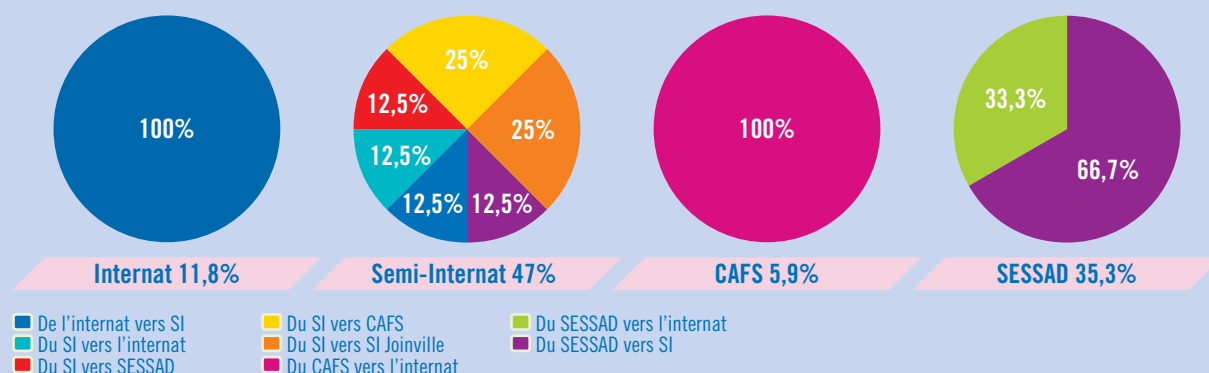
	2017	2018	2019
Nb places installées	96	96	96
Nb enfants pris en charge	112	105	115
Nb semaines ouverture	42,2	42,2	42,2
Activité théorique*	10 533	10 938	11 343
Nb actes. réalisés	9 848	10 782	10 029
Taux occupation (%)**	93	99	88,4
DMS (an)	1,65	1,92	2,39

*nb semaines d'ouverture x nb de places agréées x 3 actes
 **activité réalisée/activité théorique

Sorties et orientations : Sortants du DITEP



Dispositif / Passerelles



De plus, les cadres ont pu être sensibilisés à cette thématique lors de l'intervention de Mr Jean René LOUBAT, consultant libéral auprès des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux et précisément sur la transformation de l'établissement en plateforme de services.

• L'accueil des stagiaires

La Direction de l'UGE CAM Ile-de-France et les partenaires sociaux ont conclu le 6 février 2009 un accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences. Le développement de la politique d'accueil des stagiaires est l'un des axes de cet accord. Pour l'année 2020, un équilibre a été pensé afin de promouvoir l'accueil des stagiaires au sein des établissements tout en veillant au budget alloué. Ainsi, chaque année, l'accueil des stagiaires se fera en partie en fonction des CNR accordés par l'ARS.

Accès aux soins

Depuis quelques années, l'infirmerie de l'établissement constate, lors de leur bilan d'activité, qu'un nombre élevé d'enfants arrive dans l'établissement avec des problèmes de santé divers, une mauvaise hygiène corporelle, non pris en charge tels que : retard ou difficultés de détection de problèmes de santé, vision, audition, problèmes bucco-dentaires, enfants en surpoids, obésité voire obésité morbide. Tout cela crée une dévalorisation de leur image : les enfants ayant du mal à prendre soin d'eux : mauvaise hygiène, refus de porter leurs lunettes, les cassent, alimentation riche en sucres et grignotages... S'ajoutant à ces problématiques des difficultés à impliquer les familles dans les demandes de consultations et de soins spécialisées. Aussi, sous l'impulsion de la direction de l'établissement et la volonté des professionnels de l'infirmerie et en adéquation avec les objectifs de l'UGE CAM qui veille à renforcer l'accès aux soins pour les enfants et leurs familles, un référent santé a été nommé au sein de l'établissement pour répondre à cette problématique.

L'infirmerie référent a eu pour missions de rechercher et de consolider des partenariats extérieurs en matière de prévention à la santé, d'impliquer plus les familles et de responsabiliser les enfants dans ces actions de prévention et de dépistage. Il a créé un partenariat avec l'Espace Prévention en Santé de la CPAM de Paris pour un bilan de santé gratuit des 10-15 ans. Il continuera à élargir ce partenariat en sollicitant durant l'année 2020, la CPAM du Val-de-Marne. Les premiers effets ont été rapidement visibles, au regard de l'implication des parents enthousiastes et qui se sentant accompagnés ont été partie prenante, y compris dans les consultations spécialisées nécessaires à l'issue du bilan. Ils se sont même inscrits et ont inscrit d'autres enfants de la fratrie à un bilan de santé ; une dynamique au sein de notre établissement s'est créée autour de cette action, qui sera développée et pérennisée lors de l'année 2020.

Par ailleurs, La nouvelle équipe de dentistes du conseil général du Val-de-Marne pour améliorer l'accès à la santé développe d'autres ateliers dont nous pourrions bénéficier : un atelier brossage de dents

qui nécessiterait un point d'eau qui pourrait se mettre en place dès 2020 et une formation pour les professionnels chargé de la prise en charge des enfants sur une sensibilisation à la santé bucco-dentaire et comment accompagner les enfants dans le cadre d'une activité quotidienne dont le module est en cours d'élaboration.

Nous devons donc avoir une réflexion sur nos besoins et désirs de travailler sur ces deux axes. Tous les parents dont les enfants nécessitent des soins ont en plus du titre dentaire fourni par le Conseil général du Val-de-Marne une lettre leur proposant en cas d'absence de dentiste attiré d'adhérer gratuitement au réseau SOSS/RHAPSODIF et être réorienté vers une structure de soins.

L'art et la culture à l'ITEP

Dans une dynamique d'ouverture, L'ITEP développe depuis 3 ans des actions favorisant l'accès des jeunes aux lieux culturels et aux pratiques artistiques. Cette volonté institutionnelle s'est traduite par l'inscription d'un volet culturel dans le projet d'établissement. Une commission a été mise en place pour définir et mettre en œuvre la politique culturelle. Constituée de membres représentatifs de l'ensemble des personnels, elle se réunit mensuellement et travaille à soutenir des actions qui ont pour visée de développer les potentiels, créer des liens, changer les points de vue et d'amener les jeunes à s'approprier le patrimoine culturel. Un poste de référent culturelle à mi-temps permet de répondre aux appels à projet du dispositif Culture et Santé organisé par la DRAC et l'ARS, de développer des partenariats pour co-construire des projets artistiques favorisant la rencontre entre différents publics. L'ITEP ouvre ses portes à des artistes de différentes disciplines pour répondre aux différentes sensibilités des enfants (marionnettes, slam, street art, musique, film d'animation, krump, conte, chorale, théâtre...). Des conventions avec des établissements culturels offrent la possibilité de sortir pour découvrir des univers artistiques et de participer à la vie culturelle.

Participation à l'AIRE 2019

L'ITEP Le Coteau a participé au congrès AIRE 2019 sur le thème : Société Inclusive et solidaire : entre ambition et réalité, le DITEP accélérateur de Pratiques. Sollicité pour présenter un atelier, un groupe pluridisciplinaire a construit une intervention intitulée « La dynamique inclusive (et créative) au sein du dispositif » avec l'argumentaire suivant : « L'ITEP Le Coteau s'est engagé dans une dynamique d'ouverture orientée par une démarche inclusive. Des initiatives émergent dans différents services : accompagnement d'une jeune et sa mère à un concours de scrabble à l'Unité d'enseignement, invitation d'une classe extérieure à une représentation de théâtre au SESSAD... les professionnels, acteurs du processus inclusif construisent avec les singularités des enfants. La politique culturelle et artistique menée en transversalité promeut des actions menée avec des intervenants extérieurs et des structures culturelles partenaires.

Des vidéo témoignent que les jeunes accueillis, leur famille et les professionnels découvrent des formes artistiques, se familiarisent avec des lieux culturels, rencontrent des artistes, partagent des expériences où la parole circule et où se tissent des liens sociaux. Pour aller plus loin dans ce processus inclusif, voire l'inverser, l'ITEP accueillera cette année une résidence d'artistes porteuse d'un projet où les enfants « partenaires de recherche » participeront à une réflexion sur les enjeux sociétaux et environnementaux de manière accessible et créative. Présentation en images et paroles.»

L'atelier s'est organisé autour d'une présentation en 4 parties, précédant les échanges avec les participants :

- Démarche inclusive à l'ITEP, par le médecin coordonnateur
- La politique culturelle à l'ITEP, par une éducatrice référente Art & Culture (avec témoignage vidéo d'enfants, parents et artiste intervenant)
- Un projet théâtre inclusif, par une éducatrice de SESSAD (avec vidéos interviews de parents, enfants, enseignant extérieur et artiste intervenant)
- Un accompagnement d'une jeune et sa mère à un concours de scrabble, par une enseignante de l'Unité d'Enseignement (vidéo interview de l'enfant et sa mère)
- Démarche inclusive inversée : résidence d'artiste en 2020 avec la projection d'un film créé par un réalisateur et des enfants de l'ITEP

Démarche qualité

- Instances qualité : 22 réunions en 2019 dont 4 CQRE, 4 CARTE, 2 CREX, 2 CVS, 7 Commissions menu, 3 Cellules de crise.
- Suivi des événements indésirables et indésirables graves : 52 événements indésirables déclarés dont 38 événements indésirables, 10 événements indésirables graves (EIG) déclarés, 2 événements indésirables ayant donné lieu à un CREX et 2 ayant fait l'objet d'une cellule de crise.
- Audits et enquêtes: Un audit du dossier de l'enfant a été conduit dans chaque service de l'internat et du semi-internat de Vitry et de Joinville le Pont. L'analyse des données recueillies n'a pas encore pu être réalisée. De même pour les enquêtes portant sur les repas et les activités artistiques et culturelles proposés aux enfants pris en charge, qui n'ont pas pu être analysées.

Travaux

- **Le Coteau**
- Des travaux seront réalisés notamment l'installation d'une salle Snoezelen
- Travaux de mises aux normes (remplacement centrale alarme incendie, remplacement centrale alarme intrusion, remplacement de BAES, remplacement de mitigeurs de la sous station de chauffage...)
- Mise à jour du DTA
- Installation du câblage informatique sur les groupes de vie et le gymnase
- Création d'un atelier pour l'éducateur technique pro
- Agrandissement d'un local atelier éducatif
- Réfection de la toiture du bâtiment général (fuites)
- Réfection partielle de la toiture du bâtiment CAFS (fuites)

- Réparations de fuites sur les toitures du gymnase et de 2 groupes de vie
- Installation de volets roulants pour sécurisation des groupes de vie (véranda), de deux classes, de deux ateliers éducatifs
- Ouverture d'un passe plat en cuisine (réfectoire du personnel)
- Installation de climatisation
- Installation d'une borne pour les voitures électriques

- **Semi Internat de Joinville le pont**

- Installation de climatisation au semi internat de Joinville
- Insonorisation d'une salle de classe au semi internat de Joinville
- Remplacement du sol du 1^{er} étage du semi internat de Joinville

- **SESSAD Champigny**

- Installation de climatisation
- Installation électrique 1^{er} étage du pavillon

Perspectives 2020

Le Label Culture et santé en Ile-de-France

Il vient d'être décerné par la DRAC et l'ARS Ile-de-France à l'ITEP Le Coteau. Attribué pour 3 ans, le label témoigne de la qualité de la politique culturelle et artistique mise en œuvre pour favoriser l'accès à la culture et aux pratiques artistiques des enfants, mais aussi pour apporter à chacun les bénéfices d'une expérience artistique. La labellisation nous permettra de bénéficier d'une pluralité de propositions artistiques et d'une inscription dans un réseau d'établissements contribuant à renforcer la visibilité de l'ITEP sur le territoire. En 2020, 20 établissements de la région sont labellisés, dont 3 premières structures médico-sociales, comprenant l'ITEP Le Coteau. Le Label nous engage pour 3 ans dans la poursuite de notre démarche avec des domaines artistiques diversifiés, l'intervention d'artistes professionnels, l'affectation de moyens nécessaires, l'ouverture sur l'extérieur et l'implication de tous.

Transfert culturel :

- La commission Art et Culture propose un transfert culturel du 7 au 10 juillet pour une découverte du Festival d'Avignon. Le séjour est organisé par Scènes d'Enfance- ASSITEJ France. Il s'adresse aux jeunes entre 9 et 13 ans qui ont un intérêt pour le théâtre et d'autres arts vivants (danse, chant...). Un beau programme invite les participants à découvrir 3 spectacles, à participer à un atelier de pratique, un atelier de critique, un bal chorégraphique, un accueil et une performance dans la Cour d'honneur du Palais des Papes. Il restera aussi un peu de temps pour se promener dans les rues d'Avignon, profiter de ses animations et de son patrimoine historique. Une motivation certaine est souhaitable pour apprécier la densité des activités en cette période aux températures estivales.

- Présentation d'une pièce de théâtre écrite et mise en scène par des jeunes de l'ITEP et leurs éducateurs, au festival de Chaumont sur Loire qui se tient tous les 2 ans et accueille des publics en situation de handicap.

Atelier préprofessionnel

Les ateliers dits techniques ont pour vocation de préparer des jeunes en grandes difficultés scolaires et sociale à intégrer les codes du monde du travail auxquels ils vont être confrontés dans des structures telles que les SEGPA/IMPRO ou stage pré-professionnel. En favorisant des expériences de réussite dans des activités manuelles, le désir d'apprendre, d'expérimenter et de se confronter à des situations nouvelles permettra à ces jeunes de reprendre confiance en leurs capacités. Différents ateliers accueillent des jeunes de plus de 12 ans :

- Un atelier « chantiers » pour apprendre à réparer différents objets, vélos, meubles... mais également pour entreprendre des chantiers plus conséquents comme la construction de meubles, la rénovation de palissades, la création d'une mare...
- Un atelier horticulture avec la mise en place d'un jardin partagé pour promouvoir la pratique du jardinage responsable (pas de phytosanitaires, paillage, culture sur butte, arrosage restreint, etc.) basé sur la permaculture et également la création d'un site de compostage auto-géré pour tous.
- Un atelier « vidéo » pour expérimenter et inventer un langage dans la singularité de chacun, tout en participant à un projet en relation avec les autres. Les ateliers commencent par une étape de recherche et conception d'idée à travers la parole, le dessin, l'écriture qui prépare l'aventure de la vidéo, puis pour aller découvrir des sensations nouvelles, des histoires nouvelles, et devenir un artisan de cette langue des arts visuels.

Une dynamique inclusive et créative à l'ITEP LE COTEAU

Il y a quelque temps encore, nous parlions de l'insertion scolaire, d'insertion sociale. Aujourd'hui, quelques temps après, nous nous concentrons sur une notion moins ségrégative que la précédente, la notion d'inclusion. Nous savons bien que c'est la théorie des ensembles qui constitue le socle sur lequel s'est mis à tourner l'actualité de l'Education Nationale et le Médico-Social. Dans notre ITEP, la notion d'inclusion et sa mise en pratique est déjà ancienne. Même avant que cela ne soit pas mis à l'ordre du jour, nous la pratiquions. Nous y avons été conduits par la nécessité du terrain, comment l'on s'exprime dans l'action pratique. Poussés pour désentraver des situations, parfois inextricables, nous étions conduits à mettre en pratique cette inclusion, le plus souvent à l'école, parfois dans des milieux socio-culturels de la ville de résidence de l'enfant. En effet, parfois la fragilité structurale de ces enfants, aujourd'hui orientés vers l'ITEP, par la MDPH, sont affligés des pathologies qu'il y a à peine 15 ans, relevaient sans nul conteste des hôpitaux de jour, voire des hôpitaux psychiatriques. Ils constituent en grand nombre les demandes d'admission dans tous nos services de l'ITEP.

Notre pratique se développe sur deux axes principaux. Le premier constitue à déchiffrer l'impasse de l'enfant par rapport à l'école, ce qui a motivé son exclusion, pour ensuite le traiter avec tout l'arsenal éducatif, pédagogique et thérapeutique. Mais un deuxième axe, et non moins important, consiste à comprendre le malentendu entre l'école et la famille. Nous recevons très souvent des familles qui se plaignent de ne pas avoir compris les réclamations de l'école. De ne pas avoir compris les explications de l'école lorsque celle-ci décide de mettre leur enfant dehors et l'orienter vers une éducation spécialisée. Nous traitons aussi ce lien « malade », famille-école et essayons de le restaurer pour qu'un retour à l'institution école soit possible sans préjugés.

Intervention d'une diététicienne

L'établissement est très impliqué dans la qualité des soins apportés aux résidents, il ne semble manquer que le regard et l'intervention d'une diététicienne pour s'assurer de l'équilibre alimentaire général des internes. Dans ce but, le directeur de l'établissement, convoque une diététicienne indépendante et la sollicite pour proposer des actions permettant :

- De valider la qualité diététique des menus proposés par le cuisinier.
- D'adapter les portions aux besoins des résidents et adultes et de la réalité des consommations.
- De vérifier et retravailler l'équilibre entre des repas principaux (entre les déjeuners et les diners livrés).
- De travailler sur la composition des petits déjeuners et collations.
- D'accompagner l'équilibre nutritionnel des résidents.
- D'accompagner de futurs projets (semaines à thème, développement de nouveaux produits, travail autour du goût...).

Pour un meilleur bénéfice et suivi de ces actions, il est indispensable d'assurer l'implication des différents professionnels (cuisinier, responsable qualité, infirmière notamment) sur des axes de travail bien définis comme suit :

- Travail sur l'équilibre des menus du déjeuner (qualité des ingrédients, portions, fréquences)
- Travail sur les périphériques : équilibre des petits déjeuners et des goûters
- Sensibilisation des jeunes et des équipes encadrantes à un meilleur comportement alimentaire.

Présentation de la Résidence d'artiste 2020

Depuis trois années, l'ITEP Le Coteau s'est engagé dans une dynamique d'ouverture artistique et culturelle en ouvrant ses portes à des intervenants extérieurs et en collaborant avec des structures culturelles locales. Un premier projet co-construit avec la Maison du Conte de Chevilly-Larue « Traversées imaginaires : de l'oral à l'écrit » a été soutenu par le dispositif Culture et Santé (DRAC/ARS) en 2019. Ainsi qu'un second projet « Le bruit que ça fait », démarré fin 2019, avec le théâtre Jean Vilar de Vitry et l'écrivain Sylvain Levey qui donnera l'occasion à une dizaine de jeunes d'écrire une chanson de Slam et de la partager avec d'autres jeunes du territoire lors d'une soirée concert.

Ces expériences nous motivent à poursuivre notre démarche et à développer nos pratiques. Les difficultés relationnelles des enfants nous amènent à constituer de petits groupes pour qu'ils profitent pleinement de ces propositions artistiques. Les accompagnements extérieurs mobilisent plus de professionnels, risquant de déstabiliser parfois l'encadrement des autres enfants dans l'institution. Malgré ces difficultés, des professionnels s'investissent pour permettre aux enfants ces rencontres et ces pratiques de qualité. Sous l'impulsion des politiques sociales, nous menons une réflexion pour trouver un équilibre dans le processus d'inclusivité, hors et dans l'ITEP (inclusion inversée).

Nous nous sommes adressés à une structure de proximité le Studio Théâtre de Vitry-sur-Seine, avec l'idée d'une collaboration.

Nous aboutissons à un projet de résidence porteuse d'une création artistique et d'une proposition artistique et culturelle à l'adresse des enfants, des professionnels, de l'institution. L'équipe artistique de la Cie La chevauchée a été suggérée par le Studio Théâtre, en raison de leur projet et de sa thématique de recherche : création d'un spectacle jeune public, philosophique imaginaire et joyeux sur le monde de demain. Partenaires artistiques : Studio Théâtre (Vitry-sur-seine) et Cie La Chevauchée. Une convention est signée de part et d'autre de janvier à juin 2020 qui a pour objectifs :

• **Pour les enfants :**

- Développer leurs potentiels : imaginaire, créativité, réflexion.
- Favoriser les liens sociaux : créer ensemble, exposer, échanger.
- Sensibiliser aux enjeux sociétaux et environnementaux : vivre ensemble, écologie.

• **Pour les professionnels :**

- Travailler en collaboration avec une équipe externe.
- Bénéficier des pratiques d'artistes comme ressource.
- Participer à la réflexion sur les enjeux écologiques.

• **Pour la Cie :** prendre un temps de recherche en équipe et avec les enfants pour la création d'une pièce de théâtre jeune public.

Bien être professionnel

- Mise en place d'un jardin partagé : promouvoir la pratique du jardinage responsable (pas de phytosanitaires, paillage, culture sur butte, arrosage restreint, etc.) basé sur la permaculture. Définition: la permaculture vise à s'inspirer de la nature pour développer des systèmes agricoles en synergie, basés sur la diversité des cultures, leur résilience et leur productivité naturelle. L'objectif étant de produire un environnement harmonieux, résilient, productif et durable. Encourager et promouvoir les comportements visant la préservation de la biodiversité, la connaissance du vivant et des modes de vie durables. Le jardin comme une opportunité pédagogique interdisciplinaire, comme zone d'observation et d'expérimentation des processus naturels, comme un laboratoire de plein air. Espace de rêverie, stimuler l'imaginaire, espace de pensée perdue de stimulation réduite. Mise en place d'un site de compostage auto-géré pour tous.

- Un professeur de sport intervient deux fois par semaine pour les professionnels.
- Mise en place d'un compost pour les professionnels en lien avec les enfants.
- « Label santé et culture en Ile-de-France » : plusieurs projets artistiques ont été mis en place avec les enfants et les éducateurs ouverts également aux professionnels tel les ateliers sonores.

Formation

En lien avec le schéma directeur des Ressources Humaines et le Projet d'établissement, différentes actions ont été prévues au plan de formation 2020 pour accompagner les professionnels dans leurs missions et pratiques actuelles mais aussi dans le but de préparer les équipes aux changements de l'offre médico-sociale qui impliquera un travail davantage tourné vers l'extérieur.

Les enquêtes

Celles-ci sont de plus en plus nombreuses (MDPH / ARS / EN / Groupe national / SERAFIN / CLUZEL / ANAP/ RA / etc..) nécessitent d'utiliser un logiciel performant, adapté à notre activité, utilisé par les secrétaires de l'ensemble des services, favorisant ainsi le recueil des données de manière efficace et professionnelle. Après identification des besoins, la DSI a sollicité des fournisseurs pour une présentation de logiciels. La solution MEDITEAM portée par la société MEDIALIS est en cours de validation.

Travaux

• **Coteau**

- Réaménagement de l'espace restauration (aménagement d'un passage plat et création d'une véranda)
- Création de places de parking supplémentaires
- Remplacement de certaines fenêtres dégradées
- Installation de volets roulants, de climatisation, de panneaux solaires et de bornes pour les voitures électriques
- Rénovation peinture unité enseignement
- Rénovation des salles de bains des groupes de vie et création des chambres individuelles sur un groupe de vie

• **Joinville**

- Installation de climatisation
- Remplacement du revêtement de sol du rez de chaussée
- Insonorisation de certaines salles

• **SESSAD Champigny**

- Aménagement du 1^{er} étage

• **SESSAD Choisy (nouveau propriétaire donc à revoir)**

- Mises aux normes d'accessibilité

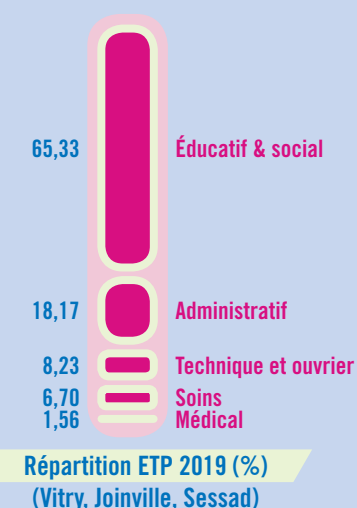
Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	1 137 435,27	1 208 123	1 329 246
Charges de personnel	7 507 641,43	7 472 669	7 096 860
Charge de structure	1 086 303,22	1 098 694	1 063 133
Total charges	9 731 379,92	9 779 486	9 489 239
Produit de la tarification	10 139 404,88	10 137 164	9 749 942
Autres produits relatifs à l'exploitation	321 568,92	234 951	367 683
Produits financiers & produits non encaissables	37 192,66	13 628	83 055
Total produits	10 498 166,46	10 385 743	10 200 680
Résultat d'exploitation	766 786,54	606 257	711 441

Budget Internat, Semi-internat, CAFS site de Vitry & Semi internat Joinville le Pont

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	123 341,84	123 208	122 339
Charges de personnel	1 276 279,30	1 323 899	1 325 420
Charge de structure	341 586,23	392 508	365 378
Total charges	1 741 207,37	1 839 615	1 813 137
Produit de la tarification	1 838 289,12	1 852 988	1 875 781
Autres produits relatifs à l'exploitation	100 491,50	74 184	129 999
Produits financiers & produits non encaissables	5 999,00	2 308	2 307
Total produits	1 944 779,62	1 929 480	2 008 087
Résultat d'exploitation	203 572,25	89 865	194 950

Budget SESSAD



Itep

77 Mosaïques



24 places agréées en Internat

44 places agréées en Semi-internat

20 places agréées en CAFS

90 places agréées en SESSAD

5 sites géographiques

82,20 ETP 2019

Mission

L'ITEP 77 Mosaïques accueille des enfants et des adolescents présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Les services de l'établissement accompagnent le développement des enfants et adolescents au moyen d'une intervention interdisciplinaire articulée autour des trois axes : thérapeutique, éducatif et pédagogique.

Les modalités de prise en charge proposées se déclinent en fonction du projet personnel de l'enfant et sont notifiées par la MDPH. Elles sont mises en œuvre :

- avec de l'hébergement, en internat de semaine ou en centre d'accueil familial spécialisé ;
- sans hébergement, en semi-internat ;
- en ambulatoire, en service d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD).

L'accompagnement est mis en œuvre par des équipes composées d'éducateurs spécialisés, de médico-psy (psychologues, orthophonistes, psychomotriciens), et d'enseignants de l'Education Nationale. Ces équipes sont pilotées par des cadres coordonnateurs et s'appuient sur l'expertise d'un médecin psychiatre.

Faits marquants 2019

Pour l'ensemble des modalités de prise en charge, l'activité est en hausse par rapport à 2018 (+3% pour les ITEP dont le CAFS) et +1% pour les Sessad, suivant ainsi la même tendance constatée l'an dernier. L'activité des Sessad est conforme à l'objectif du CPOM (Taux d'occupation = 86%), et celui des ITEP est inférieur de -1%, principalement par la diminution du nombre d'enfants accueillis au CAFS (la baisse de l'internat est équilibrée par la forte hausse du semi). La file active a encore augmenté (de 249 à 270 enfants accompagnés dans l'année, pour une capacité de 188 places), l'accompagnement séquentiel constituant désormais une tendance lourde et définitivement installée, allant de pair avec la consolidation de l'inclusion scolaire.

Le taux d'inclusion des enfants d'ITEP, c'est-à-dire le nombre d'enfants ayant au moins un créneau scolaire en milieu ordinaire dans la semaine, continue de progresser à 66,4% (contre 62,5% en 2018). Il atteint 90% sur le groupe des Ados de Saint Thibault des Vignes. Cette performance, conforme aux objectifs Cluzel, a un coût : les frais de transport ont fortement augmenté (plus de 40% du G1), et nécessite une organisation spécifique de gestion des plannings. Elle s'inscrit dans la consolidation d'un partenariat exemplaire avec l'Education nationale, à tous les niveaux : avec l'UE de l'établissement composé de 6 enseignants dont seulement un a changé en 2019, avec les écoles et collèges qui accueillent les jeunes ou dans lesquels interviennent les professionnels des SESSAD, mais aussi avec l'inspection d'académie et le réseau des Enseignants Référents.

L'activité est aussi le reflet de la mise en œuvre de la reconfiguration de l'offre territoriale des ITEP en Seine-et-Marne dès la rentrée scolaire 2019. Au nord, 8 places d'internat ont été fermées et transformées en 8 places de semi-internat sur le groupe des primaires.

Au sud, 5 places de CAFS ont été fermées et un groupe pour ados, en mode plateforme a été ouvert pour une capacité de 10 jeunes en file active. Cette nouvelle modalité conjugue développement d'activité et innovation dans l'accompagnement sur le principe d'un accueil en mode séquentiel, favorisant le « hors les murs » et des intervenants spécialisés extérieurs. Elle s'est inscrite aussi dans une dimension partenariale, la priorité des admissions ayant été donnée à des jeunes dont un établissement abandonnait son offre de service en ITEP.

Pour la dimension institutionnelle, l'année 2019 a été celle de l'élaboration du Projet d'Etablissement pour sa période 2019-2022. Sa mise en œuvre témoigne de la volonté d'associer l'ensemble des professionnels de l'ITEP à sa réflexion et à sa conception : un COPIL et le Conseil d'Etablissement ont déterminé les grandes orientations et ont mis en forme le document. Les professionnels ont travaillé sur cinq grands axes lors d'une demi-journée de travail. Anticipant un des objectifs du Projet d'Etablissement, le rôle du CVS a été renforcé à travers une participation consolidée de ses membres (familles, jeunes et professionnels), et une augmentation de sa fréquence, ce qui en a fait un véritable lieu de débats et de propositions.

La contribution de l'établissement aux Journées de l'AIRE à Montpellier, à travers un atelier sur l'inclusion scolaire, a permis de valoriser la place et le rôle de l'Unité d'Enseignement Externalisée. Une première participation à la journée DuoDay, et la consolidation du partenariat avec Cités Unies permettant l'accueil dans l'établissement des Journées Solidarités de l'Oréal, a contribué à renforcer l'ouverture de l'établissement sur son environnement. L'établissement bénéficie par ailleurs d'une convention de mécénat avec la Fondation Truffaut permettant de financer les différents projets liés au jardinage (poulailler, jardins potagers et d'agrément, permaculture) qui se sont développés. Ces démarches s'inscrivent aussi dans la stratégie de communication interne, via le journal II ITEP une fois, et les deux rencontres annuelles de tous les professionnels sur un site de l'établissement.

Internat (24 places installées)

	2017	2018	2019
Nb places installées	24	24	24
Nb enfants pris en charge	30	34	33
Nb jours ouverture	211	211	211
Activité théorique*	5064	5064	5064
Nb journées réalisées	3744	4478	3567
Taux occupation (%)**	74	88,4	70,44
DMS (an)	1,5	4	3

Semi-internat (44 places installées)

	2017	2018	2019
Nb places installées	44	44	44
Nb enfants pris en charge	61	68	90
Nb jours ouverture	211	211	211
Activité théorique*	9284	9284	9284
Nb journées réalisées	7841	7780	9876
Taux occupation (%)**	84	84	106,38
DMS (an)	2,2	3	1,7

CAFS (20 places installées)

	2017	2018	2019
Nb places installées	20	20	20
Nb enfants pris en charge	22	20	18
Nb jours ouverture	300	300	300
Activité théorique*	6000	6000	6000
Nb journées réalisées	5180	5098	4444
Taux occupation (%)**	86	85	74,07
DMS (an)	6,1	2,2	1

SESSAD (90 places installées)

	2017	2018	2019
Nb places installées	90	90	90
Nb enfants pris en charge	126	125	129
Nb semaines ouverture	42,2	42,2	42,2
Activité théorique*	11394	11 394	11394
Nb actes réalisés	9968	9 765	9835
Taux occupation (%)**	87	86	86,32
DMS (an)	2,4	3,7	2,5

*nombre de jours d'ouverture x nombre de places agréées

**activité réalisée/activité théorique

* nombre semaines d'ouverture x nombre de places agréées x 3 actes

** activité réalisée/activité théorique

Au niveau des partenariats institutionnels, l'établissement est représenté dans plusieurs des PAT pilotés par le Département (celui de Coulommiers, de Lagny et de Fontainebleau). Sa participation régulière au Groupe Opérationnel de Synthèse (GOS) sur des situations nécessitant la mise en œuvre de Plan d'Accompagnement Globalisé (PAG) et son rôle dans la Commission Territoriale d'Admission, valident son implication dans la démarche RAPT (Réponse Accompagnée pour Tous). La signature de la convention pour la mise en œuvre d'un fonctionnement en dispositif a été signée en avril avec l'ARS, le département, l'Education Nationale, les inter secteurs de pédopsychiatrie et les autres opérateurs. Elle a officialisé la nouvelle configuration territoriale de l'offre ITEP en Seine-et-Marne, confirmée par le nouvel arrêté d'autorisation qui acte l'augmentation du nombre de places (+10) et un fonctionnement en plateforme de service pour des jeunes de 0 à 20 ans.

La politique d'accueil proactive de stagiaires (une dizaine en 2019) a permis en 2019 la signature d'une convention avec l'IRTS de Neuilly-sur-Marne, et la reconnaissance de l'établissement comme site qualifiant. Un professionnel suit désormais la totalité des demandes de stage et fait le lien avec les demandes des services.

Près de cinquante conventions avec des structures proposant des prestations culturelles ou sportives, des intervenants extérieurs et des rééducateurs libéraux, constituent enfin un réseau partenarial qui contribue à renforcer l'offre de service de l'établissement.

Perspectives 2020

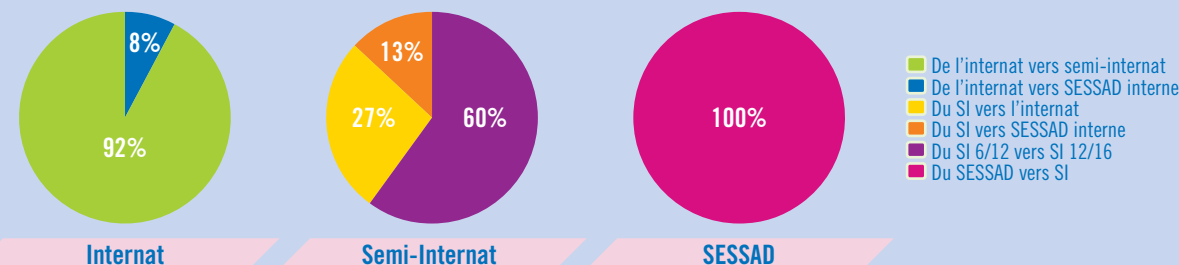
Les enjeux majeurs de l'année 2020 s'inscrivent dans la dynamique de 2019 :

- Mise en œuvre des actions du Projet d'Établissement, prévues sur cette année.
- Finalisation du déploiement de l'offre, en particulier le Sessad Pro Insertion et nouvelle répartition des dossiers entre opérateurs (couverture territoriale).
- Implantations géographiques des services de Melun et de Brolles.

En complément, différents projets vont venir consolider la démarche d'inclusion scolaire :

- Expérimentation des Équipes Mobile d'Appui à la scolarisation.
- Travaux préparatoires à l'implantation d'une nouvelle Unité d'Enseignement Externalisée.

Dispositif / Passerelles



Dispositif DITEP : 12 situations ont fonctionné en dispositif, mobilisant deux services simultanément pour l'accompagnement du jeune. On peut noter que le CAFS est ainsi intervenu sur 7 de ces situations, confirmant l'évolution de sa propre offre de service qui propose de séjours de rupture ou d'évaluation, et des alternatives à l'offre d'hébergement en internat.

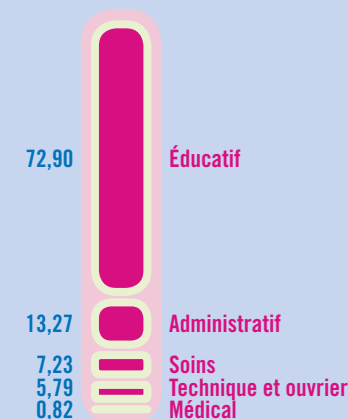
Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	1 026 537	1 213 618	1 461 945
Charges de personnel	3 938 020	4 159 574	3 818 401
Charge de structure	869 608	785 390	901 192
Total charges	5 834 167	6 158 582	6 181 538
Produit de la tarification	5 364 409	5 395 584	5 857 904
Autres produits relatifs à l'exploitation	147 345,65	103 517	313 227
Produits financiers & produits non encaissables	32 326,95	51 345	632 003
Total produits	5 544 082,36	5 550 446	6 803 134
Résultat prévisionnel	-290 084,66	-608 136	621 596

Budget internat, semi internat, CAFS

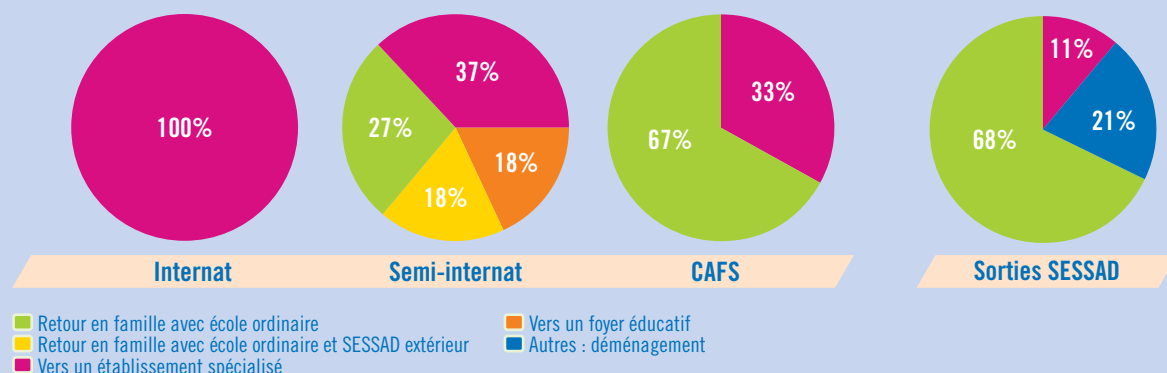
	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	188 219,83	176 577	200 944
Charges de personnel	1 505 529,16	1 542 301	1 498 804
Charge de structure	324 095,98	353 820	264 830
Total charges	2 017 844,97	2 072 698	1 964 578
Produit de la tarification	2 019 559,81	2 032 186	2 046 412
Autres produits relatifs à l'exploitation	54 007,94	13 209	53 063
Produits financiers & produits non encaissables	6 604,00	3 746	57 776
Total produits	2 080 171,75	2 049 141	2 157 251
Résultat prévisionnel	62 326,78	-23 557	192 673

Budget SESSAD



Répartition ETP 2019 (%)
(Internat, semi-internat, CAFS et SESSAD)

Sorties et orientations : Sortants du DITEP



CAMSP

Vitry / Champigny



70 places agréées à Vitry

85 places agréées à Champigny

7619 actes réalisés

18,30 ETP 2019

Mission

Le CAMSP est une structure ambulatoire qui a pour objet le dépistage, la cure ambulatoire et la rééducation de jeunes enfants de la naissance à 6 ans, qui présentent des déficits sensoriels, moteurs ou mentaux, ou des troubles du développement psycho-affectif.

Le CAMSP exerce des actions spécialisées axées sur :

- le dépistage et le diagnostic précoces des handicaps ;
- la prévention ou la réduction de l'aggravation de ces handicaps par des séances de soins et de rééducations ambulatoires ;
- l'accompagnement des familles par une aide psychologique et une guidance éducative ;
- l'aide à l'insertion sociale de l'enfant dans ces différents milieux de vie ;
- l'orientation.

L'approche globale a pour objectif de conduire l'enfant au maximum de ses potentialités, de l'aider dans l'acquisition de son autonomie et de développer ses capacités de communication.

L'approche globale est garantie par un travail institutionnel pluridisciplinaire auprès de l'enfant par le biais de consultations, entretiens et prises en charge individuelles ou collectives. Mais aussi auprès des familles par l'accompagnement dans la prise en compte des déficiences mais aussi des capacités singulières de l'enfant (entretiens, consultations...) et l'accompagnement social des conséquences du handicap de l'enfant.

Faits marquants 2019

- Réactualisation du contenu du Projet d'Établissement. Importantes sollicitations et grande participation de tous les professionnels des deux CAMSP. Mise en place de groupes de travail dans chaque structure. La kinésithérapeute a été la personne référente pour la restitution des travaux à la Responsable Administrative et la coordination des différents échanges.
- Accueil de 4 stagiaires : Assistante de service social, Psychologue, Psychomotricienne et Orthophoniste.

Actions relatives à la qualité

Intensification de la démarche qualité par des actions importantes et conséquentes auprès des professionnels dans le domaine du :

- PAQ : Programme d'Amélioration de la Qualité : réunions de travail réunissant la Responsable Qualité de l'Itep, les deux Médecins Directeurs Techniques, la Responsable Administrative et les secrétaires médico-sociales des deux structures.
- DIPC : Document Individuel de Prise en Charge : Poursuite de la distribution aux familles avec la nouvelle trame travaillée et validée en 2018.
- Questionnaires de satisfaction accueil et annuel : Continuité de la distribution aux familles.
- REF : Réunion d'Expression des Familles. Le Directeur, Monsieur Samir EL HADDAD a accepté ces actions (deux réunions annuelles sur chaque structure CAMSP), après le constat de l'absence de participation des familles.
- Bienveillance : Participation des deux référents « bienveillant » des structures CAMSP (Madame Patricia GUERIN et Monsieur Pascal AUXIETRE) à des groupes de travail au siège de l'UGECAM.
- Procédures : en lien avec la Responsable Administrative et la Responsable Qualité de l'Itep, échanges et mise en place de réunions avec des professionnels des deux CAMSP pour la mise en commun de procédures-instructions : admission, transport – activité...

- PPA : Projet Personnalisé d'Accompagnement : Travail d'actualisation du document par les deux Médecins Directeurs, la Responsable Administrative et la Responsable Qualité. La mise en place du PPA se fera dès que le document aura été validé par le service qualité.

Actions relatives à la formation

- Forte participation des deux équipes aux journées de l'ANECAMSP et à l'oralité.
- Poursuite de la participation des Médecins Directeurs Techniques et du Docteur Danielle VALLEUR à la campagne « handicap agir tôt ».
- Poursuite de l'Action de Formation des Gestes et Soins d'Urgence de niveau 1 « AFGSU » aux professionnels ayant bénéficié de la première session pour valider leur acquis.
- Les agents des deux CAMSP ont bénéficié comme chaque année de la formation incendie, ce qui est très apprécié.

Actions relatives au calendrier d'ouverture

- Bonne participation des professionnels lors des 5 samedis d'ouverture selon différentes modalités : réunions à thèmes (scolarisation, orientation après le CAMSP...), groupe fratries - groupe d'observation, rencontres de parents « café des parents », consultations...
- Implication des Médecins Directeurs Techniques et des Assistants de Service Social au « Groupe Autisme » organisé par l'UGECAM.

CAMSP CADET ROUSSELLE – CHAMPIGNY-SUR-MARNE

L'assistante de service social : s'est vu confier une mission supplémentaire celle d'être la référente des admissions.

Partenariats et réseaux

- Poursuite de la participation des Docteurs Nathalie SARFATY et Danielle VALLEUR aux travaux de l'Association Nationale des CAMSP, en lien avec la Haute Autorité de Santé (HAS), la Caisse Nationale de Solidarité et d'Autonomie (CNSA) et le Ministère de la Solidarité (mesure de l'activité, prises en charges complémentaires, prise en charge des transports, campagne Handicap agir tôt, plateformes « troubles du neuro-développement »).

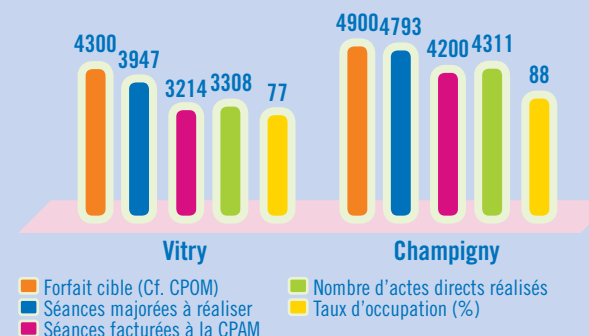
Activité globale 2019

■ Vitry-sur-Seine ■ Champigny-sur-Marne

159 **161**
Enfants pris en charge
File Active Réelle (1 action directe dans l'année)

	Vitry-sur-Seine	Champigny-sur-Marne
Accueil	15	20
Suivi-surveillance	15	18
Bilan	32	4
Suivi	91	113
Post Camsp	6	6
Total	159	161

211 **211**
Jours d'ouverture



- Les deux CAMSP ont réalisé 7619 actes et se trouvent en déficit de 1121 actes sur l'année.
- 1278 séances non réalisées dont 80% d'absences excusées. La majorité des absences est liée à des maladies, des hospitalisations des enfants, la précarité liée aux grèves.
- Le taux d'occupation est de 83% en dessous de celui fixé par le CPOM à 95%.
- Par ailleurs, il faut noter que le nombre de séances facturées choisi comme indicateur de l'activité ne rend pas compte de l'activité réelle de la structure.

Pour les CAMSP, au-delà de difficultés liées à la pénurie de professionnels, il apparaît que le comptage des actes retenu lors du CPAM favorise l'activité de consultation au détriment des activités promues par le virage inclusif, bilans, évaluations, orientations, regroupement des actes sur une même journée, participation aux réseaux locaux. L'UGECAM Ile-de-France souhaiterait que le mode de comptage soit aligné sur celui du CMPP qui différencie trois activités : Actes, Bilans et réunions extérieures.

- Intensification des rencontres formelles et informelles avec des professionnels libéraux du secteur avec organisation d'une « porte ouverte » en soirée.
- Liens réguliers avec le réseau périnatalité du Val-de-Marne.
- Réunion partenariale avec le Médecin Chef du service de la PMI, Madame Le Docteur VIOLA, les Médecins Directeurs Techniques respectifs des 4 CAMSP du Val-de-Marne (94).
- Participation de l'Assistante de Service Social à des Commissions et des réunions techniques de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH).
- Poursuite des rencontres de l'Assistante de Service Social avec les travailleurs sociaux de services et établissements spécialisés sur le Val-de-Marne.
- Rencontres lors d'invitations aux journées portes ouvertes : EMP, IME...
- Constitution par les professionnels d'un répertoire par catégorie professionnelles sous forme de base de données numérique : toujours en cours de réalisation.

CAMSP PETITS PAS – VITRY-SUR-SEINE

- Participation d'un grand nombre de professionnels des CAMSP à la journée de rentrée à l'ITEP au Coteau avec l'intervention du professeur émérite de droit et de sciences politiques Monsieur Michel MIAILLE, sur le thème « La Citoyenneté ».
- Les professionnels des CAMSP présents ont apprécié d'être réunis avec les collègues du Pôle Médico-Sociale Enfance et l'éclairage apporté.

- La poursuite de la supervision mensuelle de l'équipe avec Monsieur BASS permet le maintien et la cohésion de l'équipe ainsi que la poursuite du travail avec les familles dans de bonnes conditions.

Partenariat

- Poursuite de la participation aux réunions des partenaires de la périnatalité et de la petite enfance de Vitry-sur-Seine avec le Médecin Directeur Technique Madame Anne-Laure ROUDEVITCH, la Responsable Administrative Madame Patricia GUERIN et l'Assistant de Service Social Monsieur Pascal AUXIETRE.
- Poursuite du partenariat avec la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) tous les 15 jours de Monsieur Pascal AUXIETRE, Assistant de Service Social (équipe pluridisciplinaire d'évaluation de situations complexes, réunions techniques, ...).
- Maintien du partenariat avec le service de la petite enfance et du secteur handicap de la ville de Vitry-sur-Seine.
- Maintien du partenariat avec le Réseau Ouest Sanitaire Médico-Educatif et Social (ROSMES) du Val-de-Marne.
- Participation du Médecin Directeur Technique à des formations dans le cadre du réseau de Périnatalité du Val-de-Marne.

Innovation – Nouveau mode d'accueil ponctuel

À l'initiative de plusieurs professionnels de la prise en charge : mise en place de deux journées début juillet pour l'accueil de parents, de patients et fratries aux « jeux d'été » avec animation jeux d'eau et manipulation.

Perspectives 2020

- Accompagnement et mise en place de l'évaluation interne en lien avec le Directeur et le service qualité.
- Poursuite de la Remise des Documents Individuels de Prise en Charge (DIPC) actualisés aux familles.
- En attente de la validation du document Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

CAMSP PETITS PAS – VITRY-SUR-SEINE

- Une réflexion d'équipe est en cours pour répondre aux ARS concernant « **aucun enfant sans solution** », ce qui nécessite :
- un accompagnement conséquent des enfants de niveau,
 - la coordination avec les libéraux,
 - la création du dossier MDPH,
 - de favoriser l'inclusion des enfants dans les structures petites enfances...
 - d'assurer des consultations spécialisées au CAMSP à la demande de médecins de PMI,
 - de s'assurer de la pertinence et de la réalisation de nos préconisations auprès des patients, et qui engendre des moyens supplémentaires.

Améliorations des locaux à envisager

- Réaménager la salle du personnel (travaux d'aménagement à prévoir, mobilier adapté à prévoir...).

- Étude de faisabilité pour la création d'une salle de réunion.
- Mise aux normes de la porte d'entrée.
- Travaux d'aménagement de menuiserie (étagères de rangement...)
- Travaux de peinture en salle de psychomotricité.
- Poursuite des travaux d'insonorisation de salles d'activités.
- Rénovation du sol du bureau de la Responsable Administrative.
- Solutions à envisager pour le stockage des dossiers archivés (des deux structures) dans la cave du CAMSP Petit Pas de Vitry-sur-Seine (obtention d'armoires basses et/ou mise à disposition d'un local adapté).

Travaux

- Installation d'une borne pour voitures électriques.
- Réfection du sol secrétariat et bureau responsable administrative.

CAMSP CADET ROUSSELLE – CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Améliorations des locaux

- Réaménagement des locaux du Pôle administratif.
- Réaménagement des salles du personnel et de réunion.
- Étude de faisabilité de la création d'une salle de groupe adaptée.
- Étude de faisabilité de la création d'un espace dédié aux évaluations
- Réfection des différents espaces d'accès depuis la rue (signalétique, portail rue, sols, abris poussettes).

Travaux

- Installation de climatisation.

Sorties et orientations (tous niveaux confondus)

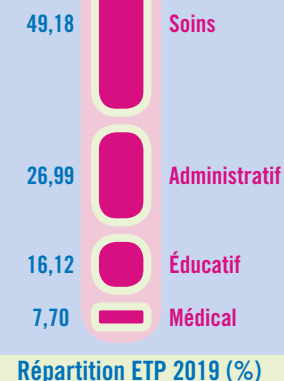
	Vitry-sur-Seine			Champigny-sur-Marne		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019
Nombre d'orientations vers une autre structure	11	23	21	19	15	18
Nombre de déménagements	7	2	3	5	9	4
Nombre de fins de traitement	4	0	4	9	13	11
Pas de suivi nécessaire	7	5	20	6	12	5
Autre choix parental	10	10	13	5	1	5
Décès	0	1	0	2	1	1
Total	39	41	61	46	51*	44

*CAMSP Cadet Rousselle : Le nombre d'enfants sortis est passé de 30, en moyenne, avant 2016 à 50 depuis deux ans. Cette augmentation est liée aux nouvelles modalités d'accueil et d'évaluations pluri-disciplinaires.

Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	188 581,12	165 674	178 051
Charges de personnel	1 419 100,23	1 358 811	1 230 472
Charge de structure	300 866,20	339 976	277 158
Total charges	1 908 547,55	1 864 461	1 685 681
Produit de la tarification	1 592 789,37	1 602 046	1 823 444
Autres produits relatifs à l'exploitation	49 258,46	29 746	22 602
Produits financiers & produits non encaissables	4 834,00	1 859	1 891
Total produits	1 646 881,83	1 633 651	1 847 937
Résultat prévisionnel	-261 665,72	-230 810	162 256

Budget



CMPP

Delépine



4200 Consultations
(actes autorisés)

7,25 ETP 2019

Mission

Le CMPP Delépine reçoit des enfants et des adolescents présentant des difficultés psychiques (agrément 0-20 ans). Il peut s'agir de troubles très divers allant de difficultés psychologiques légères à de graves troubles du développement dont TSA (Troubles du Spectre Autistique). Les enfants et leur famille sont reçus par une équipe pluridisciplinaire qui ajuste au cas par cas une évaluation clinique et une proposition de prise en charge de l'enfant et le cas échéant de ses parents. L'équipe est composée de pédopsychiatres, psychologues, psychomotriciens, orthophonistes et d'une assistante sociale. L'accueil est assuré par deux secrétaires.

En fonction des difficultés de l'enfant, le CMPP adapte ses modalités d'accueil et de prise en charge :
- L'évaluation clinique est faite par un consultant (psychologue ou psychiatre) qui peut, le cas échéant, solliciter pour avis d'autres membres de l'équipe pluridisciplinaire, ou proposer des évaluations externes complémentaires.

- La situation clinique de l'enfant est évaluée en réunion d'équipe.
- Les prises en charge proposées sont diverses : en individuel (consultations thérapeutiques, psychothérapie, thérapie psychomotrice, rééducation orthophonique), groupes thérapeutiques à médiations diverses, psychothérapies parents-enfant, guidance parentale. Dans tous les cas, la famille est associée à la prise en charge. Un consultant référent est garant du projet personnalisé d'accompagnement (PPA).
- La prise en charge des enfants se fait souvent en réseau avec des partenaires (services hospitaliers, PMI, écoles, hôpitaux de jour, intersecteurs de pédopsychiatrie etc.)

Faits marquants 2019

Mouvements de personnel

- Promotion au 2 janvier 2019 d'une orthophoniste au poste de psychologue vacant, avec 10h/semaine. La professionnelle avait fait une formation de psychologue 5 ans auparavant. Cette promotion a été validée au terme des 6 mois d'exercice à ce poste.
- Arrivée en juillet 2019 d'une nouvelle orthophoniste à 0,50 ETP ; cependant le CMPP est resté 6 mois sans orthophoniste, ce qui a eu un impact sur l'activité.
- Arrivée le 23 septembre 2019 d'une psychomotricienne 0,50 ETP en remplacement d'un congé de maternité qui ira jusqu'à mars 2020.

Organisation :

- Après la réalisation de groupes de travail sur des thématiques spécifiques et en relation avec la direction de la Stratégie Médicale de l'UGECAM IDF le Projet d'Établissement 2019 – 2023 a été rédigé.
- Mise en place de consultations d'accueil particulières pour les demandes concernant une fratrie.
- Poursuite des journées de travail clinique trimestrielles pendant les vacances scolaires. Les thèmes ont été : le Projet d'Établissement, modalités de la fin de la prise en charge.

Les demandes de prise en charge sont soutenues et comme notre effectif de soignants est complet, il est raisonnable d'envisager d'être en 2020 dans l'objectif CPOM.

L'arrivée d'une nouvelle Assistante de direction au CMPP, en remplacement de M. LAFAYE, élu au CSE, va permettre une meilleure gestion administrative au CMPP, dans ses domaines de compétences : ordonnancement, facturation, suivi budgétaire plus toutes les questions RH, Qualité et d'intendance.

L'arrivée sur le Pôle MS enfance d'une responsable qualité va permettre une plus grande disponibilité du service Qualité du Pôle, pour avancer de meilleure façon dans les objectifs liés à la Qualité.

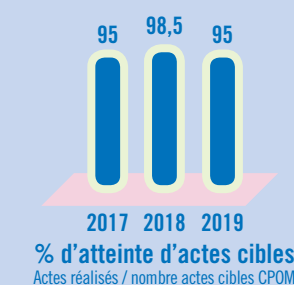
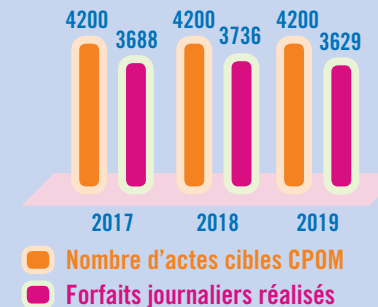
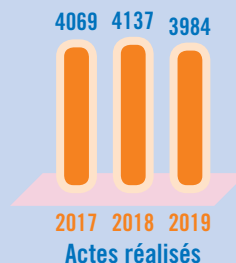
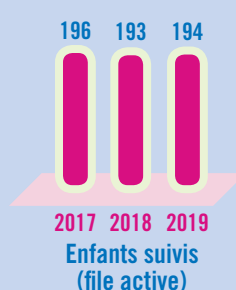
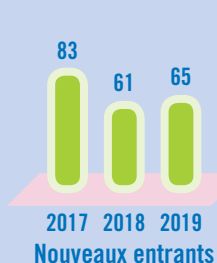
Le CMPP peut être en capacité de répondre, avec des partenaires (CMP, SESSAD), à la circulaire N°SG/2018/256 du 22 novembre 2018, relative à la mise en place des plateformes d'orientation et de coordination dans le cadre du parcours de bilan et d'intervention précoce pour les enfants avec troubles neuro-développementaux (TSA Troubles du Spectre Autistique, TSA Troubles Spécifiques du Langage, TDAH Troubles de l'Attention avec ou sans Hyperactivité). La question reste cependant d'accepter la définition de ces syndromes et de conserver une indépendance professionnelle propre au médecin pour les paradigmes qui soutiendront la prise en charge. Nous prendrons attache avec les structures concernées. Nous avons le plein accord de l'UGECAM Ile-de-France pour cette démarche, laquelle pourrait être « structure porteuse » de la plateforme.

Perspectives 2020

L'année 2020 est celle de l'appropriation par l'Équipe pluridisciplinaire du nouveau Projet d'Établissement (PE). Sur le plan des orientations stratégiques, l'important est d'être dans la pertinence et la qualité de la prise en charge au regard des situations et des demandes qui se présentent à nous et dans le respect des priorités de santé publique. Néanmoins le PE réaffirme clairement l'approche globale dans l'appréciation clinique et la prise en charge des enfants et adolescents, suivant les principes de la psychiatrie centrée sur la personne.

Nous poursuivons la modernisation et le maintien de locaux de qualité : après la motorisation des volets roulants et le câblage informatique de tous les bureaux en 2019, nous envisageons la réalisation d'un éclairage par LED remplaçant les néons actuels.

Activité

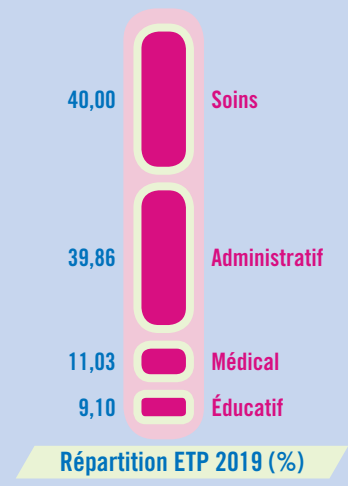




Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	44 301,83	37 560	38 311
Charges de personnel	577 232,80	620 373	569 470
Charge de structure	77 643,91	79 611	68 390
Total charges	699 178,54	737 544	676 171
Produit de la tarification	668 569,59	673 250	707 626
Autres produits relatifs à l'exploitation	11 910,93	6 205	7855
Produits financiers & produits non encaissables	2 188,00	843	843
Total produits	682 668,52	680 298	716 324
Résultat prévisionnel	- 16 510,02	-57 246	+ 40 153

Budget



IME

Solfège



20 places

13 places en semi-internat

7 places en internat

20,42 ETP 2019

Mission

Rattaché au Pôle Enfance Médico-social UGECAM Ile-de-France, l'IME Solfège propose une offre de soins pour la prise en charge d'enfants et adolescents de 12 à 20 ans, garçons et filles, souffrant de troubles du spectre autistique : il s'agit de jeunes gens présentant une altération sévère du développement de l'interaction sociale réciproque ou des capacités de communication verbale et non verbale, altération qui affecte également les comportements, caractérisés par des intérêts réduits et des activités stéréotypées.

Compte tenu de la gravité des difficultés rencontrées par ces adolescents, l'IME a pour vocation essentielle de mettre en place des actions éducatives, pédagogiques et thérapeutiques permettant de développer leurs capacités d'autonomie, de communication et de socialisation. Ces objectifs sont poursuivis par le travail autour de la séparation. L'internat en alternance en est l'outil principal, car il permet, une semaine sur trois, de concrétiser cette séparation.

Faits marquants 2019

2019 a été marquée par la **refonte du projet d'établissement**. Élaboré avant même l'ouverture de l'IME Solfège en 2014, cette réécriture a été l'occasion de mettre en avant l'ensemble des actions menées dans le cadre de l'accompagnement tout en tenant compte de sa complexité, mais aussi de l'expertise de l'équipe intervenant auprès d'un public adolescent avec troubles du spectre de l'autisme. C'est aussi être force de proposition dans l'émergence de solutions nouvelles pour pallier aux difficultés que sont la gestion des troubles du comportement, l'accès aux soins, l'accompagnement de la vie intime et sexuelle, le soutien et la guidance des familles dans le vécu au domicile, les projets de vie adulte et les orientations vers un secteur où les places restent insuffisantes. De nombreux projets visant la socialisation et l'inclusion au travers de collaboration avec l'Éducation Nationale ou des structures médico-sociales pour un public adulte font aussi partie intégrante du projet d'établissement 2019 – 2023.

La collaboration avec l'équipe mobile de génétique de l'hôpital Necker entamée fin 2018 a été mise en œuvre tout au long de l'année 2019. Pour les familles qui le souhaitent, parents et adolescents ont bénéficié des services de l'un des centres les plus « pointus » en la matière, constituée autour du Professeur Munich (Necker, Inserm, Institut Imagine) et du Dr Moïse Assouline (UMI Paris Centre), par le biais de consultations menées directement au sein de l'IME Solfège.

L'IME Solfège a pu accueillir dans ses locaux le **réseau SOSS** (Santé Orale et Soins Spécifiques) pour une signature nationale en présence de la Direction Générale des UGECAM, la Direction Générale de l'UGECAM Ile-de-France et la Présidence du Conseil de l'UGECAM. Le choix du lieu a fait suite à une première collaboration entre le réseau Rhapsod'if (antenne Ile-de-France de SOSS) et l'IME Solfège en 2016.

Grâce aux différentes recherches de mécénats menées pour permettre de diversifier et enrichir nos activités éducatives ou thérapeutiques,

des **ateliers de Médiation par le Chien** ont pu voir le jour en septembre 2019 avec le soutien financier de l'association « Les Amis d'Arthur ». Encadré par l'une des psychomotriciennes de l'IME Solfège, ces ateliers thérapeutiques ont pour objectif de favoriser l'épanouissement psychique de l'adolescent et l'institution de liens sociaux positifs. En effet, le contact entre l'être humain et l'animal procure un sentiment de confiance, un stimulus qui va permettre de travailler de manière attrayante les différents objectifs du jeune. Par ailleurs, ce projet permet d'intervenir au sein même de l'IME et donc de cibler des jeunes pour qui l'extérieur est difficile car source de stimulations importantes et d'anxiété notamment.

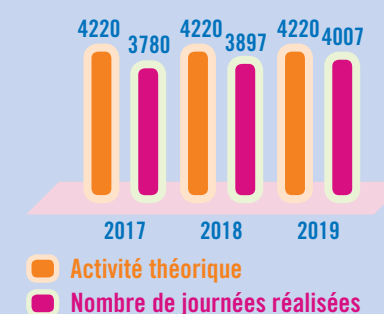
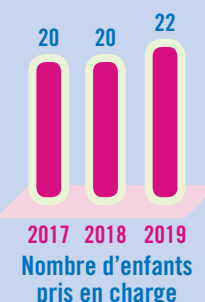
L'éducateur sportif avec lequel l'IME Solfège collaborait ne pouvant plus assurer son atelier hebdomadaire, un **nouveau partenariat sportif** a été développé en septembre : le judo adapté. Toujours avec le soutien de la Mairie de Boulogne Billancourt, les adolescents sont accueillis dans un gymnase de proximité mis à disposition gracieusement.

En juillet 2019, pour la première fois, l'ensemble des professionnels de l'IME Solfège (incluant professionnels administratifs et de direction) sont partis sur Cabourg pour une **journée à la mer** alliant convivialité et partage. Cette sortie a pu par ailleurs se réaliser grâce à la mise à disposition gracieuse d'un bus par la Mairie de Boulogne Billancourt.

L'établissement s'est rapproché, en septembre, de l'**association du Festival Futur Composé** (Autisme & Culture). L'association réunit, depuis 20 ans, une quarantaine d'institutions accueillant enfants ou adultes avec troubles du spectre autistique, soutenue par ailleurs par des artistes engagés. L'objectif est de stimuler et valoriser les activités artistiques autour de deux projets phares, dont l'un d'entre eux fera l'objet d'une participation par l'IME Solfège : le « spectacle des animations » orchestré par le metteur en scène Olivier Couder et le théâtre du Cristal, auquel 3 adolescents de l'atelier théâtre tenu sur l'IME seront présents en juin 2020, au travers de la création d'une scénette autour du voyage.

Activité

La capacité globale de l'IME Solfège est de 20 places réparties en 13 places de semi-internat et 7 places en internat, permettant à l'ensemble des adolescents (ou jeunes adolescents) une prise en charge en internat une semaine toutes les trois semaines.



Différents projets ont été menés en lien avec le professeur des écoles de l'IME afin de **développer les actions inclusives avec d'autres structures** :

- L'année scolaire 2019-2020 a été entamée par une collaboration avec le collège de proximité. Un atelier Rythme et Expression Corporelle se tient chaque lundi après-midi au Collège Landowski avec la classe Uliis. Il s'appuie sur des enseignements artistiques et d'éducation civique. Courant 2020, ce projet sera élargi à d'autres élèves du collège afin de favoriser les valeurs d'ouverture, de bienveillance et d'échange.
- Pour une mise en œuvre dès janvier 2020, un partenariat a été construit avec le Comité de Paris de Hockey sur Gazon. Pour cette activité sportive, les séances sont partagées avec un groupe de jeunes adultes avec troubles du spectre autistique accueillis au Foyer d'Accueil Médicalisé Simone Veil (Paris 15^{ème}).

Afin de répondre aux besoins des adolescents accueillis et des préconisations de la Haute Autorité de Santé dans le cadre de ses recommandations de bonnes pratiques, une **formation à l'approche sensori-motrice de A. Bullinger** a été entamée pour l'une des psychomotricienne de l'IME Solfège. Il s'agit d'une approche issue de la psychologie du développement, qui met l'accent sur les dimensions sensori-motrices et tonico-émotionnelles de l'évolution de la personne. D'une durée de 1 an et demie, les premiers bilans sensori-moteurs pour les adolescents pourront être menés à compte de l'été 2020.

Un **comité de pilotage** a été constitué au printemps 2019 afin de répondre à l'un des appels à projet de l'Agence Régionale de Santé et du Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis, pour la création d'une structure expérimentale pour enfants et adolescents confiés à l'ASE et présentant des troubles du spectre autistique, notamment dans le cadre de situations complexes. Les attendus sont la création d'un service de 21 places pour enfants et adolescents non suivis par l'ASE, un service de 19 places en internat pour enfants et adolescents bénéficiant d'une prise en charge par l'ASE, une équipe mobile pour enfants et adolescents en situation complexe. L'IME Solfège a par ailleurs proposé la création d'un service spécialisé à destination de jeunes enfants de 0 à 5 ans : le SIPI (Service d'Intervention Précoce et Inclusive), ainsi que la création d'une classe spécialisée au sein d'un établissement scolaire. Le projet sera soutenu devant l'ARS et le Conseil Départemental en janvier 2020.

Travaux

- Installation d'un sol souple sur une partie de la cour en terre
- Installation d'une toile tendue dans la cour intérieure
- Installation de climatisation
- Isolation phonique sur le contour des portes,
- Reprise de certaines évacuations de douche

- Remplacement de la centrale d'alarme technique
- Création d'une prise en sous-sol pour les autolib
- Ouverture d'une trappe d'aération dans la porte de garage (commission communale de sécurité)

Perspectives 2020

Le **renforcement de l'accès aux soins** pour les adolescents accueillis sur l'IME Solfège est l'un des projets central de 2020.

Dans le cadre d'une formation évaluation et prise de la douleur souhaitée pour l'infirmière de l'IME, et au regard des programmes généraux proposés par les centres de formation, une **intervention au sein de l'établissement par le Professeur Saravane** a été programmée. Ancien médecin chef du centre régional douleur et soins somatiques en santé mentale et autisme, rattaché au Centre Barthélémy Durand, le professeur Saravane anime notamment de nombreuses conférences dans le domaine et a participé à l'écriture des recommandations de bonne pratique professionnelle.

Cette journée d'intervention est aussi l'occasion de faire participer nos partenaires de proximité, accueillant adolescents ou adultes avec troubles du spectre autistique. L'objectif est de favoriser les échanges sur les retours d'expériences de chacun de ces établissements, d'enrichir nos compétences mais aussi de créer du lien avec ces établissements pour nos partenariats futurs, notamment en terme d'orientation adulte.

Pour fluidifier le parcours de soins, l'outil numérique comme facilitateur d'accès à des consultations spécialisées tout en limitant les temps de trajet est envisagé par le biais de la **télé-médecine**. Le projet a d'ores et déjà été initié.

En vue d'affiner notre réflexion dans le cadre de la vie intime et sexuelle des adolescents accueillis, une **collaboration avec une sage-femme du réseau Handigynéco** a été planifiée. Des rencontres régulières avec le groupe de travail actuellement constitué vont permettre de définir des outils pour l'accompagnement des jeunes et des familles, d'envisager des pistes nouvelles pour faire évoluer le projet d'établissement.

La **formation des professionnels à la méthode PCM** (Professional Crisis Management) se poursuit, leur permettant d'être certifiés praticiens. Pour rappel, cette formation, basée sur les principes de l'analyse du comportement et la mécanique du corps humain, comprend des techniques de prévention et de diminution des comportements dangereux et agressifs.

Elle est complétée par des techniques d'intervention physique en toute sécurité, pour protéger de toute blessure aussi bien les adolescents que les professionnels. Les parents ont pu bénéficier, lors d'un samedi ouvert, d'une sensibilisation à l'utilisation au sein de l'IME de cette pratique et de ses objectifs.

Grâce au versement de la taxe d'apprentissage, un **écran tactile numérique** de 65" a pu être acheté. Il permettra au professeur des écoles de proposer de nouvelles modalités d'apprentissage, au travers d'un outil dont nous savons qu'il est particulièrement apprécié par les adolescents (au travers de l'utilisation des tablettes tactiles).

Afin de varier et optimiser les séjours hors les murs, **deux projets de transferts innovants** ont été construits pour des voyages qui auront lieu en 2020 :

- Échange d'établissements : l'IME Solfège accueillera durant sa fermeture de février sur l'internat, un groupe d'adolescents pris en charge dans un Itep sur Marseille. A l'inverse, 4 jeunes de l'IME Solfège seront accueillis, avec leurs éducateurs spécialisés et veilleur de nuit, en juillet au sein de l'ITEP à Marseille.

- Voyage à l'étranger : en alliant projet pédagogique au travers de la découverte d'une culture nouvelle par un échange sportif avec un établissement médico-social espagnol, et plaisir de la mer, un projet sur Barcelone est envisagé. Il sera mené une fois toutes les mesures obligatoires de sécurité remplies.

Travaux

- Installation d'un sol souple dans la cour en terre
- Installation de climatisation
- Création d'un atelier menuiserie
- Aménagement d'une cuisine pédagogique
- Mise en conformité suite à la commission communale de sécurité

Ressources

	2017	2018	2019		
Charges d'exploitation courante	266 226,62	276 820	342 591	62,78	Éducatif
Charges de personnel	1 136 498,49	1 164 974	1 188 996		
Charge de structure	355 148,78	329 046	337 114		
Total charges	1 757 873,89	1 770 840	1 868 701		
Produit de la tarification	1 650 496,66	1 734 963	1 847 046	15,13	Soins
Autres produits relatifs à l'exploitation	66 584,14	31 988	49 153		
Produits financiers & produits non encaissables	11 086,60	3 335	1 902		
Total produits	1 728 167,40	1 770 286	1 898 101	8,77 1,13	Technique et ouvrier Administratif Médical
Résultat prévisionnel	-29 706,49	-554	29 400		

Répartition ETP 2019 (%)

Budget

Répartition ETP 2019 (%)

Les soins de suite et la réadaptation adultes

Centre de Réadaptation
de Coubert

Le CERRSY

ESSR Le Prieuré

Les trois établissements proposent de la rééducation et des soins de suite pour adultes sur 541 lits et places installés. Deux types de prise en charge se distinguent :

- **La prise en charge de proximité** : dans les Yvelines, le CERRSY propose une **rééducation de l'appareil locomoteur, neurologique et polyvalente** en hospitalisation complète, hospitalisation de jour, hospitalisation à domicile et équipe mobile. En Seine-et-Marne, l'ESSR le Prieuré à Avon spécialisé sur la **gériatrie**, est aussi reconnu établissement associé en **cancérologie** et en soins palliatifs en hospitalisation complète. Enfin, le Centre de Réadaptation de Coubert, proche de Melun, développe une activité de **gériatrie**, des soins pour les **affections de l'appareil locomoteur** et du **système neurologique** aussi bien en hospitalisation complète, qu'en hôpital de jour ou en hospitalisation à domicile.
- **La prise en charge à vocation régionale** est développée au Centre de Réadaptation de Coubert et concerne des **soins complexes** tels la réadaptation et les soins cutanés des **grands brûlés** (100% de l'offre de soins de suite en Ile-de-France), l'**appareillage des amputés**, les **blessés médullaires** et les **cérébrolésés**, les troubles de la **spasticité** et la prise en charge de la **douleur chronique** au sein du centre d'études et de traitement de la douleur. L'établissement propose également une prestation d'entretien et de réparation des fauteuils roulants destinée à l'externe. Ces prises en charge sont assurées entre autres, en lien avec les hôpitaux de court séjour spécialisés de l'AP-HP tels Cochin ou Saint-Louis pour la brûlure et avec les réseaux spécialisés (traumatisés crâniens, blessés médullaires, filières gériatriques...).

Centre de Réadaptation de Coubert



214 lits autorisés en hospitalisation complète

44 places autorisées en hospitalisation de jour

90 places autorisées en hospitalisation à domicile

403,96 ETP 2019

Mission

Le Centre de Réadaptation de Coubert a pour mission de développer une offre répondant aux besoins de personnes (adultes, personnes âgées, ...) en recherche d'autonomie, suite à un problème de santé. L'établissement développe des missions sanitaires en Médecine Physique et Réadaptation (MPR), et Soins de Suite et Réadaptation. Acteur local de santé de l'UGECAM Ile-de-France, son action est fondée sur les valeurs de l'institution : humanisme, respect des droits, solidarité. Elle exige exemplarité et performance dans les réalisations et repose sur la prise en compte des attentes et besoins de la personne accueillie, placée au cœur de nos engagements.

Faits marquants 2019

Activité globale 2019

Depuis le début de l'année, un travail de réorganisation de l'HAD a pris forme afin d'optimiser la prise en charge et d'atteindre les objectifs de développement des activités sur le territoire.

En février, création du Pôle Centralisé de Consultations Externes (PCCE), permettant le regroupement de l'ensemble des consultations du centre sur un lieu unique avec un secrétariat dédié.

En mai 2019, mise en place d'un groupe de travail pluri professionnel chargé de définir le positionnement des unités avant l'ouverture de l'USPC et devant contribuer à préparer un Schéma Architectural Interne (S.A.I.).

En juillet 2019, fermeture provisoire du service Rachis/Polytraumatisés en raison de difficultés de recrutement d'un praticien. Certains patients « Rachis opérés » ont été dirigés vers l'HAD de Réadaptation.

En octobre 2019, ouverture de l'USPC avec création d'un service « Long séjour neurologique » réunissant dans la même unité les patients EVC/EPR et USPC afin de permettre la mutualisation des moyens et notamment des activités de loisirs et occupationnelles.

Équipe médicale

Des départs importants suivis de grandes difficultés de recrutement de praticiens n'ont pas permis à l'équipe médicale du Centre de Réadaptation de Coubert de se stabiliser. Face à des arrêts maladie prolongés, la seule issue possible s'est avérée de cesser temporairement certaines activités. L'équipe médicale est composée, en principe de 18,5 ETP.

En janvier, 3 postes n'étaient pas pourvus. En mars, départ d'un médecin du secteur neurologie en raison de l'éloignement de son domicile, 2^{ème} départ en juillet d'un médecin du secteur gériatrique pour des raisons identiques. En mai, départ d'un médecin du locomoteur faute de qualification entraînant la fermeture provisoire du service. En décembre, départ du médecin de l'HAD (mutation).

Par ailleurs, accident du travail d'un médecin de l'HDJ depuis mai, pas de reprise en fin d'année. Début novembre, recrutement d'un médecin MPR positionné en HDJ, d'une assistante partagée positionnée en neurologie et un gériatre le 23 décembre.

Fin 2019, le déficit de médecin est de 3 ETP, ne tenant pas compte du service fermé.

Activités scientifiques

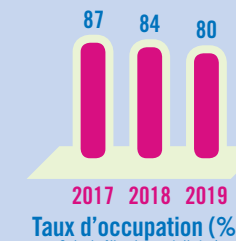
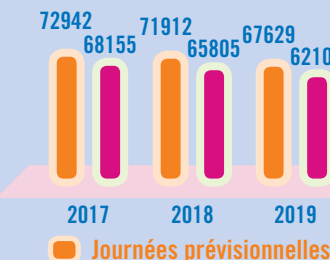
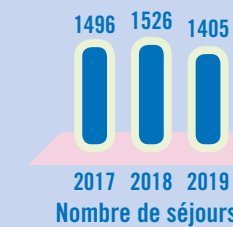
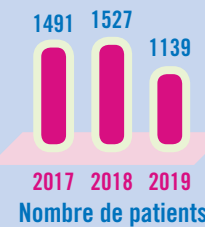
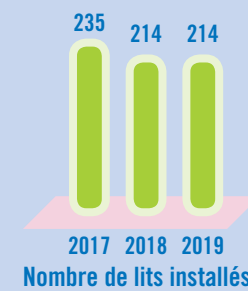
Participation à des protocoles de recherche :

- Protocole « Simply Rehab » - service de pathologies cérébrales.
 - Protocole « DPA » - services neurologie HDJ et HC Communications et publication lors des congrès :
 - « Relations familles/soignants » - équipe soignante service EVC/EPR, Journées EVC/EPR (Février 2019)
 - Galarraga O., Desailly E., 2019. The gait deviation index is differently affected in children with cerebral palsy hemiparesis and adults with post-stroke hemiparesis. Computer Methods in Biomechanics and Biomedical Engineering. 44^{ème} Société de Biomécanique.
 - Galarraga C. O.A., Vigneron V., Khouri N., Dorizzi B., Desailly E., 2019. Surgery outcome prediction in cerebral palsy using supervised machine learning. 31st EACD conference.
 - Vigneron L., Havin H., Walle Altes R., Bontemps A., Leboucq D., Nicolas C., Galarraga O., 2019. Nouvelle évaluation cutanée et fonctionnelle de la face et du cou du grand brûlé par vidéographie et analyse 3D. Annals of Burns and Fire Disasters. 39^{ème} congrès de la Société Francophone de Brûlologie.
 - Rozumalski A., Galarraga O., Schwartz M., Desailly E., 2019. Experience in a multinational collaboration to predict kinematic outcomes after SEMLS in children with cerebral palsy. Gait & Posture. 29th ESMAC.
 - Galarraga O., 2019. Comparaison de signaux cinématiques par déformation temporelle dynamique. XVIII journées de la SOFAMEA.
- Cours donnés en interne :
- Spasticité, Dr Chouaki
 - Troubles de la déglutition et personne âgée, Dr Lefgoum

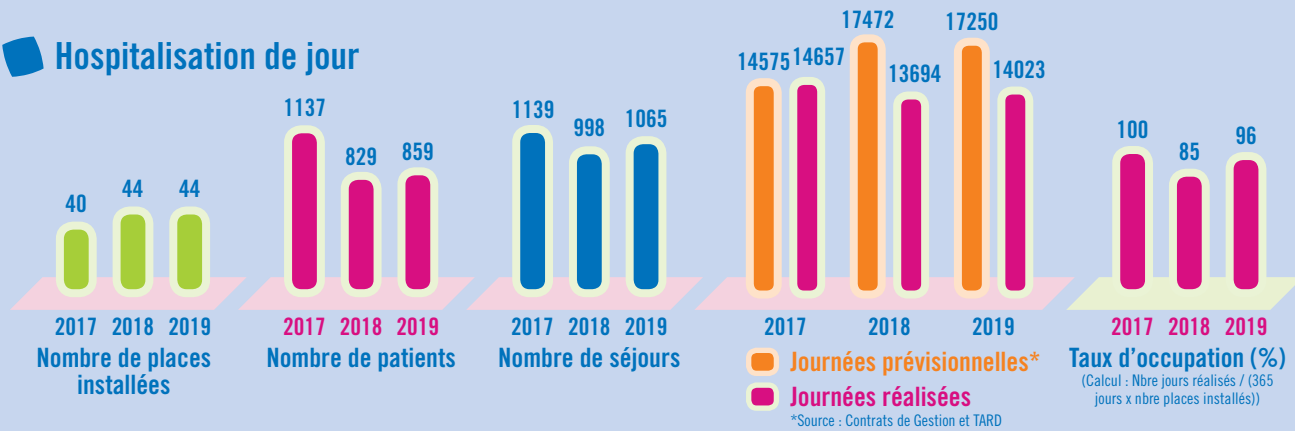
Spécialités (HC + HDJ)

Rééducation Spécialisée en Neurologie Neurologie	51 lits
EVC EPR	7 lits
Rééducation Fonctionnelle	
Appareillage	20 lits
Douleur	20 lits
Ortho traumatologie	21 lits
Rééducation en Gériatrie Gériatrie	75 lits
Spécialités Coûteuses Brûlés	20 lits
HDJ- HDJ URSP	44 places

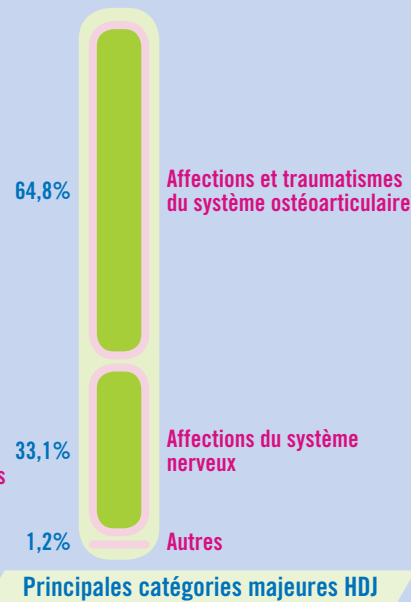
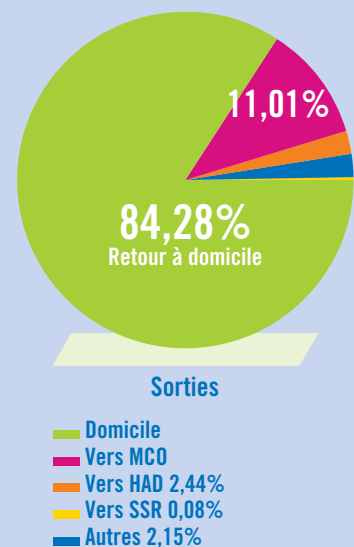
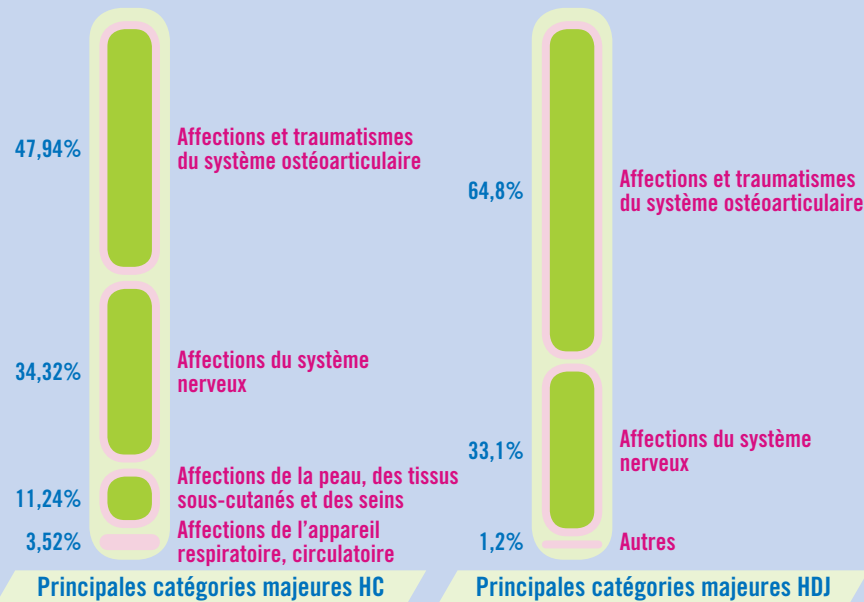
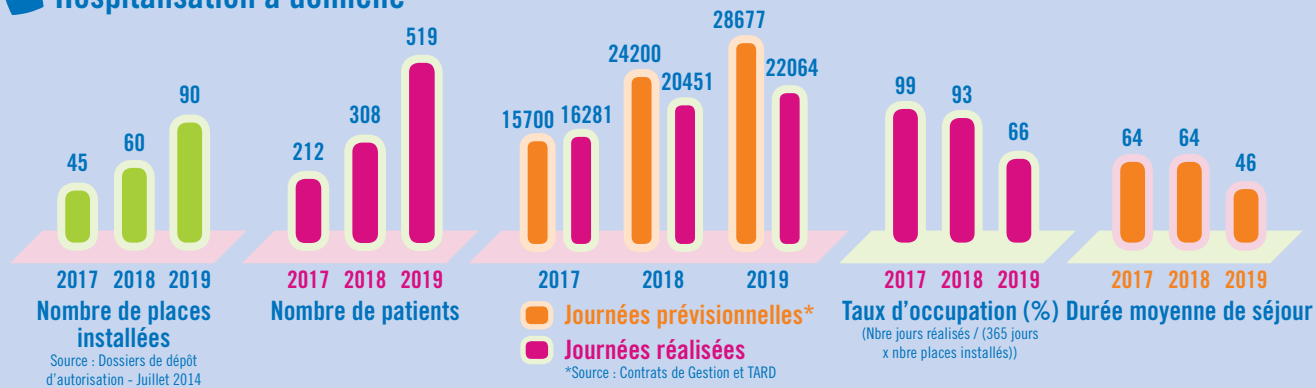
Hospitalisation complète



Hospitalisation de jour



Hospitalisation à domicile



Qualité

L'année fut consacrée à la poursuite de la démarche d'amélioration continue.

Partenariats, culture et événements

L'établissement a respecté l'engagement du Groupe UGECAM en faveur de la création et utilisation du DMP dans son établissement ; le DMP est un carnet de santé numérique et non obligatoire qui peut être créé à l'admission du patient et alimenté avec son accord au cours de son hospitalisation, suivi, consultation. Quelques données chiffrées : 43 DMP créés en 2019 au service admissions et 2 journées de sensibilisation DMP à Coubert (21/03/19 et 21/11/19). L'établissement a reçu différentes visites au cours de l'année, institutionnelles : visite du Premier Ministre dans le cadre de la politique de prévention routière, du Conseil de l'UGECAM Ile-de-France, de la Direction Nationale du Groupe UGECAM ; et partenariales sur des thématiques relatives à la prise en charge qui confortent la légitimité du Centre sur son territoire : DGOS, Département de Seine-et-Marne.

Pour la deuxième année, les olympiades ont été renouvelées avec une équipe par service mixant patients et professionnels, en partenariat avec l'UFOLEP.

L'année 2019 est la 4^{ème} année de partenariat entre le Centre de Réadaptation de Coubert et la compagnie Vertical Détour. Celle-ci développe au sein du centre une fabrique artistique « Le vaisseau », lieu d'accueil en 2019 de 6 équipes artistiques dans le champ du spectacle vivant, permettant de nourrir le programme culturel et artistique proposé aux usagers du Centre.

Le Centre a renouvelé pour la 4^{ème} année consécutive son partenariat avec la Fondation Deloitte pour leur journée d'intégration solidaire « Impact Day », au cours de laquelle 400 nouveaux embauchés du cabinet Deloitte sont mobilisés autour de 45 chantiers pour nettoyer, rénover et peindre des espaces du Centre.

Perspectives 2020

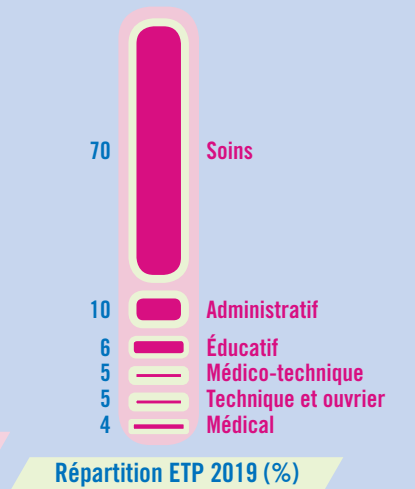
Les perspectives 2020 pour le Centre de Réadaptation de Coubert résident essentiellement dans le déploiement progressif du Schéma Architectural Interne destiné à densifier et optimiser les différents espaces de l'établissement (unités d'hospitalisation et plateaux techniques).

Le Centre s'est inscrit également dans l'appel à projet « Accidentés de la route » financé par le Gouvernement et fonde beaucoup d'espoir sur ce dernier, notamment pour accéder à des techniques d'automatisation de ses équipements de rééducation.

Ressources

	2017	2018	2019
Produits versés par l'assurance maladie	34 099 428	35 222 432	35 765 257
Autres produits de l'activité hospitalière	2 226 152	2 374 160	2 804 147
Autres produits	2 762 704	2 183 688	2 752 084
Total produits	39 088 284	39 780 281	41 321 489
Charges de personnel	26 572 779	28 495 656	26 771 368
Charges à caractère médical	1 849 428	2 150 607	2 062 649
Charges à caractère hôtelier et général	8 357 339	9 120 808	9 181 551
Amortissements	1 789 783	1 196 796	1 310 718
Total charges	38 569 329	40 963 867	39 326 286
Résultat	518 955	- 1 183 585	1 995 202

Budget



Le CERRSY



50 lits autorisés en hospitalisation complète

30 places autorisées en hospitalisation de jour

88,23 ETP 2019

Mission

Le CERRSY accueille en soins de suite et de réadaptation des personnes adultes souffrant principalement d'affections de l'appareil locomoteur et d'affections du système nerveux.

Inauguré en 2009, entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite, le CERRSY dispose d'un plateau technique de rééducation ultra-moderne sec et humide.

Il offre une prise en soins diversifiée, qui permet de répondre aux besoins de la population sur le territoire Sud Yvelines : 50 lits d'hospitalisation complète, 30 places d'hospitalisation de jour, de l'hospitalisation à domicile de rééducation en partenariat avec la Fondation Santé Service et une équipe mobile se déplaçant pour des évaluations au domicile des personnes en situation de handicap. Le CERRSY est membre du Groupement de Coopération Sanitaire Yvelines Sud et partenaire associé au sein du Groupement Hospitalier de Territoire Yvelines Sud. A ce titre, il participe pleinement à la fluidité des filières – notamment la filière AVC - et des parcours de soins sur le territoire de santé Yvelines Sud.

Faits marquants 2019

Activité

- Démission du médecin coordonnateur en Mai 2019
- Diminution de l'activité HC en corrélation avec les effectifs médicaux (-2 etp)
- Prise en charge des patients le samedi matin en chambres par les kinésithérapeutes à partir du 16 novembre
- Recrutement du nouveau médecin coordonnateur au 16 septembre
- Fin septembre, démission collective de trois médecins
- Phase de recrutement médicale active
- Continuité de la prise en charge assurée en hospitalisation complète et de jour
- Dans le cadre du dispositif Sport et Santé - Prescri'Forme, le Cerrsy a reçu l'agrément Centre Ressource et Programme Passerelle.

Certification

- Levée des 2 obligations d'amélioration et l'obtention du niveau A de certification HAS suite à la visite de suivi de 2 jours fin mai 2018
- Mise à jour du compte qualité au 31 octobre

Perspectives 2020

Activité HC

Le taux d'occupation annuel retenu est de 79 % qui tient compte d'une montée en charge progressive liée aux recrutements de nouveaux médecins ainsi que du lissage des recrutements des 3 kinésithérapeutes manquant actuellement à l'effectif.

Activité HDJ

Le taux d'occupation retenu annuel est de 100% (ou 102% sur 53 semaines en PMSI). Cette montée en charge représente une moyenne annuelle de 40 patients par jour en Hospitalisation Complète et de 42 patients par jour en Hôpital de Jour.

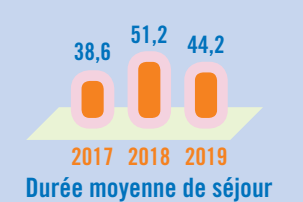
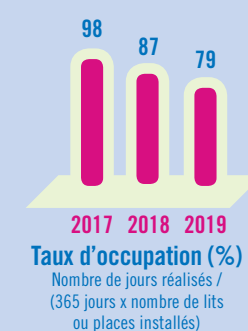
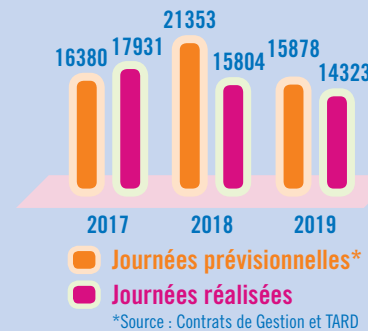
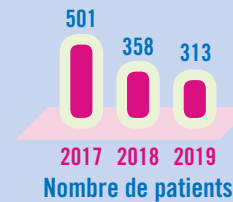
Sur l'année 2020, l'activité envisagée en HC est de 14 490 JP et de 10 980 venues en année civile (ou 11 130 venues sur 53 semaines en PMSI) en HDJ dont 26% de NEURO. L'objectif du CERRSY étant d'améliorer son efficacité médico-économique en termes d'activité pour réduire son déficit financier.

Spécialités

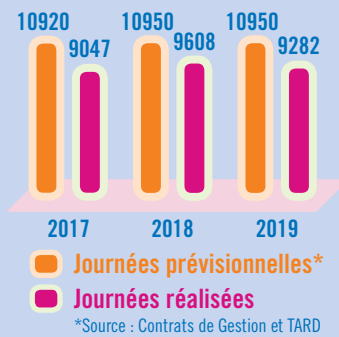
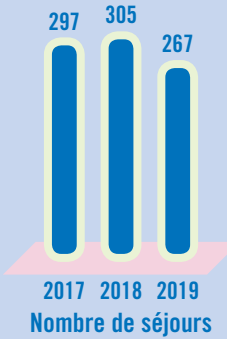
	HC	HDJ
Affections de l'appareil locomoteur	30 lits	20 places
Neurologie	20 lits	10 places
Total	50 lits	30 places

Hospitalisation complète

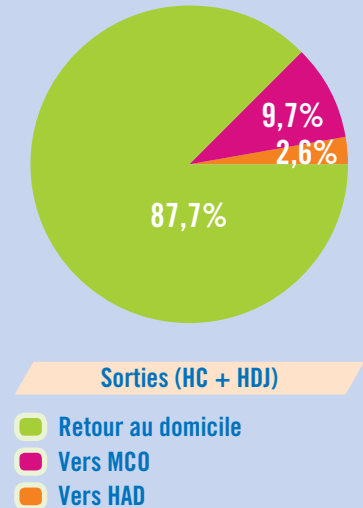
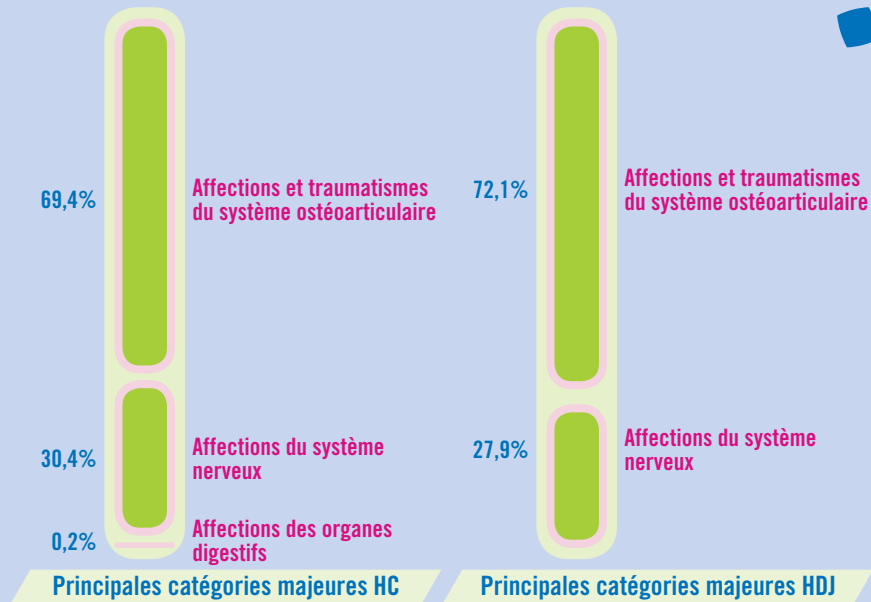
Source : Données d'activité PMSI Pilot



Hospitalisation de jour



Sorties et orientations



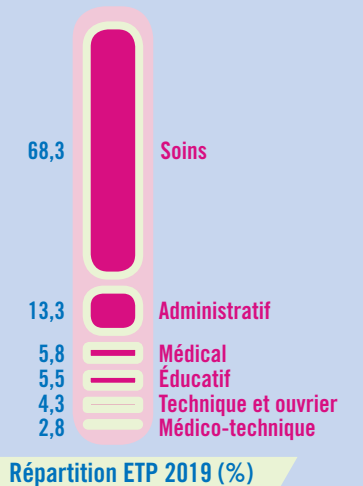
Activité globale 2019

	2019 (50 lits + 30 places)		2018 (50 lits + 30 places)	
	JP	TO (%)	JP	TO (%)
HC	14 323	88%	15 804	87%
Dont Neuro*	4 349	30%	5 256	28%
HDJ	9 282	85%	9 608	88%
Dont Neuro*	2 586	28%	2 532	26%

	2019	2018
HAD	16 patients et 431 passages	57 patients
EMSSR	12 patients	29 patients

Ressources

	2017	2018	2019
Produits versés par l'assurance maladie	7 565 511	7 696 236	7 415 323
Autres produits de l'activité hospitalière	596 469	599 275	615 922
Autres produits	1 361 432	1 542 749	1 172 941
Total produits	9 523 532	9 838 261	9 204 186
Charges de personnel	6 208 096	6 279 861	5 912 905
Charges à caractère médical	239 957	222 329	208 593
Charges à caractère hôtelier et général	2 300 844	2 470 762	2 224 271
Amortissements	1 321 796	1 359 175	1 289 851
Total charges	10 070 693	10 332 128	9 635 030
Résultat	-547 283	-493 866	-431 433



Budget

Répartition ETP 2019 (%)



96 lits autorisés en hospitalisation complète

10 places autorisées en hospitalisation de jour

112,66 ETP 2019

Mission

L'ESSR Le Prieuré est un établissement de soins de suite assurant des soins de réadaptation complexe et pluridisciplinaire. Sa mission est d'accueillir des patients après hospitalisation en service de médecine, de chirurgie ou adressés directement par leur médecin traitant.

L'objectif est de permettre :

- la limitation des handicaps physiques,
- la réadaptation somatique et psychologique ainsi que l'éducation du patient,
- la poursuite et le suivi des soins et du traitement,
- la préparation de la sortie et la réinsertion.

L'ESSR Le Prieuré reçoit environ 1 000 patients par an. La durée moyenne du séjour est de 38 jours en hospitalisation complète. L'âge moyen des patients est de 84 ans. 76 % des patients retournent chez eux à l'issue de leur séjour.

Ces prises en charges sont réalisées dans le cadre d'un séjour en hospitalisation conventionnelle ou dans le cadre d'une hospitalisation de jour.

Faits marquants 2019

Activité globale 2019

L'établissement réalise une activité en journée supérieure à 2018. Les patients sont pris en charge sur les deux étages d'hospitalisation complète de 48 lits avec un taux d'occupation avoisinant les 93% pour ces deux services.

L'activité d'hospitalisation de jour est marquée par une forte ouverture sur la ville via les réseaux de santé, les médecins généralistes et les structures sanitaires et médicosociales. Le panel des ateliers individuels et de groupe est régulièrement revu pour adapter les prises en charge.

Certification HAS – V 2014

La préparation de la visite de certification de l'établissement est maintenant aboutie. Les équipes de révision des processus et d'évaluation des cartographies de risques sont prêtes à recevoir les experts visiteurs. Le système de management de la qualité et des risques en place a été évalué et amélioré dans sa totalité.

Projet d'établissement

L'ESSR le Prieuré poursuit le déploiement des orientations décrites dans son projet d'établissement et au niveau du projet d'entreprises UGECAMIDF. Dans ce cadre, des partenariats forts sont élaborés avec les acteurs hospitaliers de proximité et les acteurs de ville. Une antenne HADR, ces médecins généralistes libéraux et le réseau tri thématique « RT2S » (soins palliatifs, oncologie et gériatrie) sont accueillis dans l'enceinte de l'établissement. Des synergies sont en place avec ces partenaires.

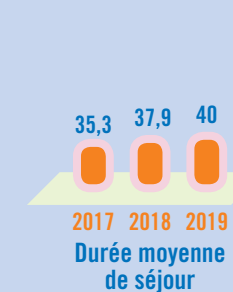
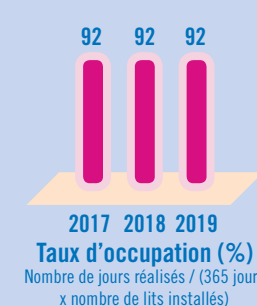
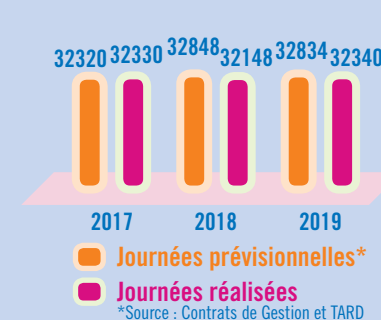
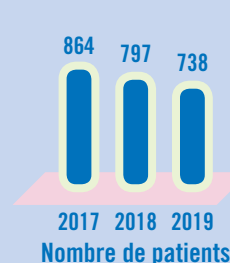
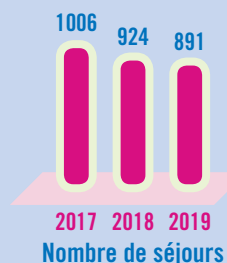
Perspectives 2020

2020 sera en premier lieu l'année de la réception du rapport de Certification, fruit du travail commun des équipes de l'établissement. Le projet d'établissement sera évalué sur le premier semestre et la conception et l'écriture du nouveau projet d'établissement débiteront sur le deuxième semestre 2020.

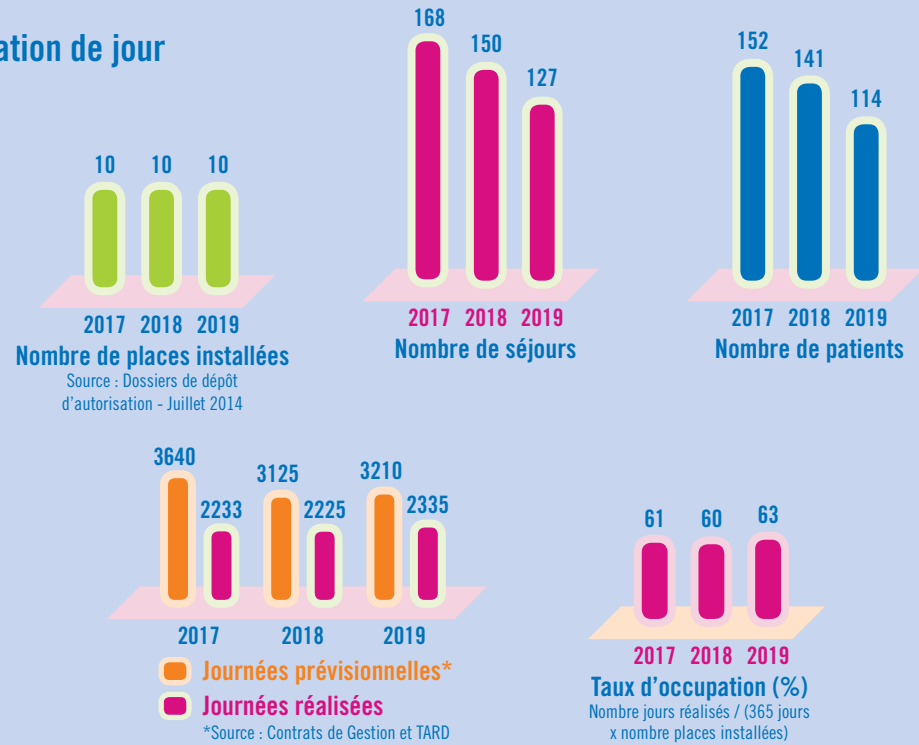
L'ESSR le Prieuré va poursuivre l'ouverture sur la ville de ses activités d'HDJ. Des projets de recherche clinique, en partenariat avec les CHU de Nantes et le CH de Melun vont aboutir. Le déploiement des activités de télémédecines va monter en charge.

Hospitalisation complète

Source : Données d'activité PMSI Pilot/ TARD



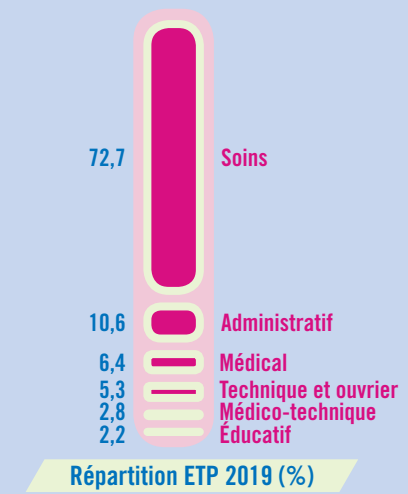
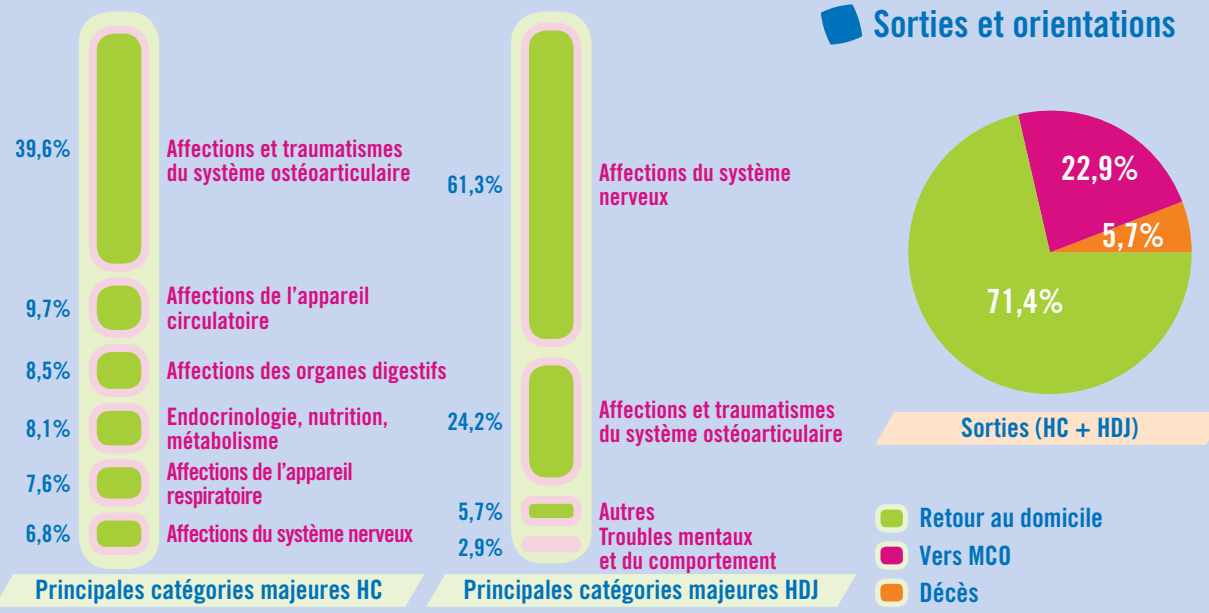
Hospitalisation de jour

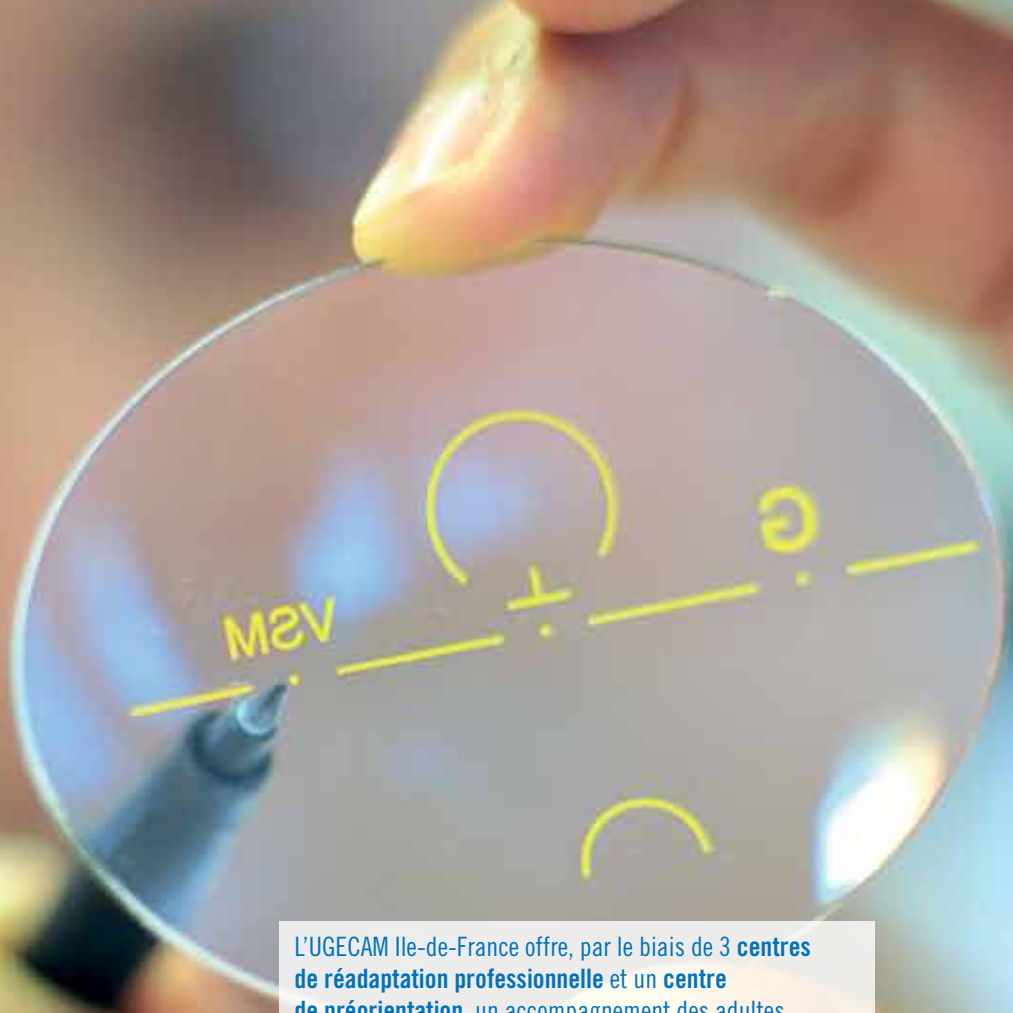


Ressources

	2017	2018	2019
Produits versés par l'assurance maladie	9 830 868	9 690 231	9 969 565
Autres produits de l'activité hospitalière	722 570	788 899	824 829
Autres produits	1 332 834	1 214 251	1 140 099
Total produits	11 886 272	11 693 381	11 934 493
Charges de personnel	7 845 948	7 982 009	7 695 866
Charges à caractère médical	541 094	681 869	648 372
Charges à caractère hôtelier et général	2 491 395	2 366 189	2 528 426
Amortissements	480 505	339 182	347 641
Total charges	11 358 942	11 369 249	11 220 306
Résultat	527 330	324 132	714 187

Budget





Centre de Préorientation 78

CRP Aubervilliers

CRP Beauvoir

Secteur médico-social
de Coubert

SAMSAH 92

L'UGECAM Ile-de-France offre, par le biais de 3 **centres de réadaptation professionnelle** et un **centre de préorientation**, un accompagnement des adultes reconnus travailleurs handicapés vers un emploi durable, par le biais de cycles pré qualifiants et qualifiants, de 6 à 18 mois. 14,5 % des places de réadaptation professionnelle en Île-de-France sont proposées par l'UGECAM Ile-de-France. Une spécificité unique en France : une offre en pré qualifiant destinée au **public sourd et malentendant** (préparation à l'insertion et mise à niveau). La prise en charge des **personnes cérébrolésées** est aussi une des expertises de l'UGECAM Ile-de-France avec près de 100 places. La filière « cérébrolésé » s'est développée ces dernières années aux travers d'activités imbriquées avec les unités de Coubert : Le SAMSAH 92 installé dans les locaux de l'hôpital Raymond Poincaré de Garches, l'UEROS et ses 4 antennes à Paris, Garches, Bouffémont et Coubert, et enfin, l'ESAT L'Orange Epicée, situé dans l'enceinte du Centre de Réadaptation de Coubert, offre une insertion par l'emploi en milieu protégé.



L'action médico-sociale

Adultes

Centre de Préorientation 78



24 places agréées en Pré-orientation

6,89 ETP 2019

Mission

Le centre de Pré-orientation 78 a pour finalité de permettre aux personnes ayant une reconnaissance de travailleurs handicapés par la MDPH d'élaborer un projet d'insertion professionnelle réaliste et individualisé sur une période de 8 à 12 semaines avec l'appui d'une équipe pluridisciplinaire. Ce centre de pré-orientation participe à l'accueil, l'information, l'évaluation, l'autonomie de la démarche d'émergence jusqu'à la confirmation du projet ainsi qu'à la préparation à l'insertion avec un suivi proposé pendant six mois après la sortie. Il propose un parcours d'insertion en milieu ordinaire de vie menant à une formation en centre de réadaptation professionnelle ou de droit commun, ou vers un retour à l'emploi direct. Un entretien de pré-accueil et proposé afin d'informer le stagiaire sur le dispositif. Chaque année, le CPO 78 ouvre huit sessions pour 8 à 12 personnes.

Faits marquants 2019

L'axe majeur de l'année 2019 a été de créer une **antenne sur le nord du département des Yvelines à Poissy** afin de répondre aux besoins de la population en répondant aux demandes de l'ARS et de la MDPH. À terme, 12 des 24 places de Rambouillet seront installées conformément à l'arrêté du 26.07.2019. La première session a ouvert le 21 octobre 2019 à Poissy sur le Technoparc. L'établissement a conduit les travaux sur l'élaboration du projet d'établissement pour s'adapter aux besoins de nouveaux publics (troubles du spectre autistique, troubles psychiques, ...).

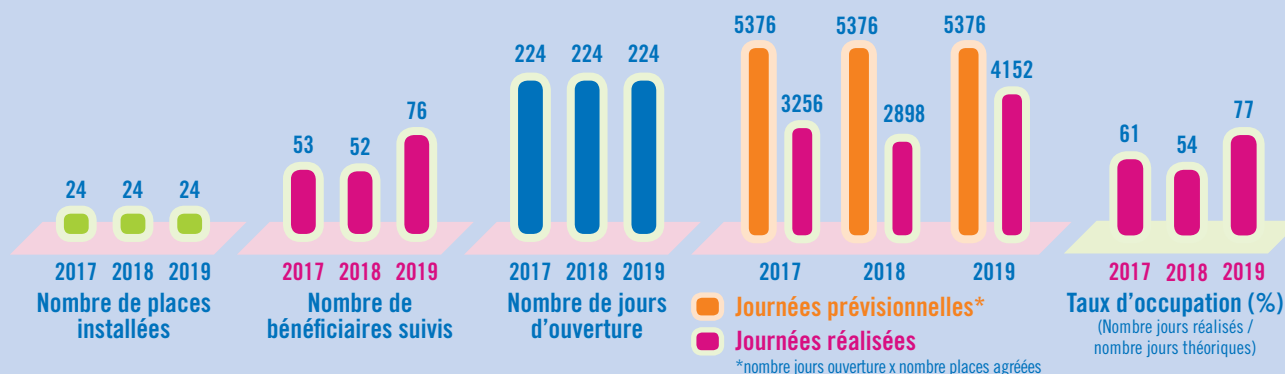
Activité globale 2019

Les orientations sont en nette augmentation par rapport à 2018 depuis juillet 2019. Pour répondre à cette augmentation, le CPO 78 a ouvert 2 sessions supplémentaires (dont la première à Poissy) au 4^{ème} trimestre 2019. Celles des Yvelines correspondent à 84% des personnes accueillies en 2019, soit 64 stagiaires. Les orientations du département de l'Eure et Loir représentent 8 stagiaires accueillis contre 11 stagiaires en 2018. En lien avec le CERRSY, des interventions d'ergothérapie, d'activités physiques adaptées et des bilans d'orthophonie, de neuropsychologie sont proposés aux stagiaires.

Perspectives 2020

- Finaliser les travaux et obtenir l'autorisation ERP afin d'entrer dans les locaux définitifs à Poissy.
- L'évaluation externe, pour le Centre de Pré-orientation 78, se déroulera au premier trimestre 2020.
- Poursuivre la montée en charge des stagiaires accueillis en vue d'atteindre les objectifs CPOM.

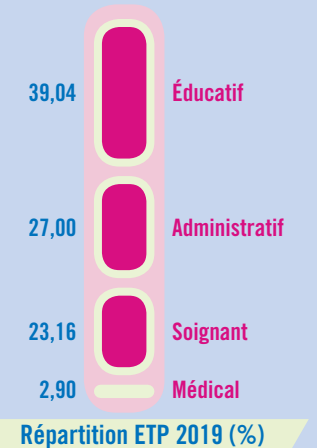
Activité



Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	92 879,08	102 391	142 158
Charges de personnel	406 747,73	436 837	481 287
Charges de structure	67 614,93	75 215	143 626
Total charges	567 241,74	614 443	767 071
Produit de la tarification	669 942,30	695 467	722 875
Autres produits relatifs à l'exploitation	37 208,00	9 575	19 479
Produits financiers & produits non encaissables	9 737,38	10 031	10 312
Total produits	716 887,68	715 073	752 666
Résultat	149 645,94	100 630	-14 405

Budget



Répartition ETP 2019 (%)

Le CRP

d'Aubervilliers



16 places agréées en Pré-orientation

22 places agréées en Mise à niveau et Préparatoire

12 places agréées en français langue étrangère

16 places agréées en formation technicien en montage et vente d'optique et lunetterie

16 places agréées en formation employé administratif et accueil

12 places agréées en formation comptable assistant

16 places agréées en formation comptable assistant sanitaire et social

37,58 ETP 2019

Mission

Ouvert aux stagiaires le 5 Janvier 1976, le CRP d'Aubervilliers est géré par l'UGECAM Ile-de-France depuis 2000. Le droit à la réadaptation professionnelle est ouvert à toute personne qui du fait de son état de santé, et quelle que soit l'origine de son handicap (maladie, accident, accident du travail, maladie professionnelle) est devenue inapte médicalement à exercer sa profession. L'article L.323-15 du Code du Travail souligne que : « tout travailleur handicapé répondant aux conditions fixées ci-dessus peut bénéficier d'une réadaptation, d'une rééducation ou d'une formation professionnelle, soit dans un centre public ou privé institué ou agréé conformément à la législation spéciale dont relève l'intéressé, soit dans un centre collectif ou d'entreprise créé en vertu des dispositions législatives ou réglementaires relatives à la formation professionnelle soit chez un employeur dans les conditions prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le CRP d'Aubervilliers établissement médico-social est régi par les articles L312-1 et L323-15 du Code de l'action sociale et des familles ainsi que les articles R5213-9 et R5213-27 du Code du travail, relatifs à la formation professionnelle des travailleurs handicapés. L'agrément est accordé par le Préfet de région. Le CRP d'Aubervilliers est le premier CRP ouvert en Seine-Saint-Denis. Depuis 1976, le CRP d'Aubervilliers est un acteur de la réadaptation professionnelle pour les personnes en situation de handicap orientées par les CDAPH (Commission des Droits à l'Autonomie des Personnes Handicapées) en vue de leur insertion ou réinsertion professionnelle compatible avec leur limitation de santé.

Faits marquants 2019

L'année 2019 a été l'occasion pour les équipes du CRP d'Aubervilliers de continuer le travail de réflexion entamé en 2018 autour du nouveau projet d'établissement. S'appuyant à la fois sur les orientations stratégiques définies par l'UGECAM Ile-de-France et le futur décret CPO/CRP, des groupes de travail pluridisciplinaires se sont réunis sur 5 journées réparties dans l'année afin de contribuer à la définition d'actions prioritaires à mener et leurs déclinaisons en fiches actions intégrées au projet d'établissement.

Pour étayer la réflexion, une journée de formation à destination de l'ensemble du personnel a été organisée sur les impacts de l'évolution de la réadaptation professionnelle liés au contexte sociétal du virage inclusif (organisation et gestion des établissements, mise en œuvre des prestations, etc.) par le cabinet DGLP Conseil.

Notre CRP fait désormais partie du réseau Discrimin'Actions animée par la Mission Lutte contre les discriminations de la Ville d'Aubervilliers.

Ce groupe de travail a pour but d'améliorer l'accès au droit des victimes de discrimination et d'effectuer une observation territoriale des discriminations. Ce réseau permet en outre de favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux et contribue à l'ancrage de notre établissement dans son environnement. Nous avons pu, par ailleurs, accueillir une réunion de ce réseau dans nos murs et présenter nos missions à l'ensemble des parties prenantes.

L'accueil matinal des stagiaires a été modifié. Désormais, l'ouverture des locaux se fait à partir de 8h30 pour un début des formations à 9h00. Ceci afin de permettre aux personnes arrivant tôt en raison des conditions de transport ou ceux n'ayant pu prendre un petit déjeuner, de profiter d'une collation à leur arrivée.

Enfin, depuis 2018, l'établissement met en place des séances de sophrologie à destination des stagiaires et des salariés.

Activité globale 2019

L'équipe du CRP d'Aubervilliers réalise 23 079 journées en accompagnant 236 stagiaires toutes sections confondues. 140 ont intégré l'établissement en 2019 sur l'une des 11 formations planifiées sur l'année. Notre activité s'établit à 91,22% de notre activité maximale théorique pour un objectif fixé dans le cadre du CPOM MS à 89%.

Certification

En l'absence de responsable Qualité depuis 2015, il n'a pas été possible de réaliser l'audit AFNOR programmé en milieu d'année dans le cadre de la certification propre à la réadaptation professionnelle.

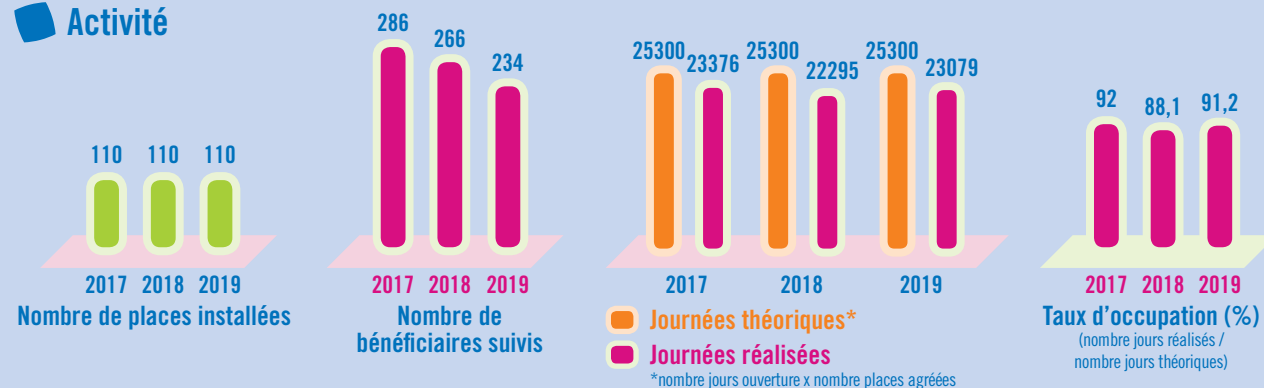
Perspectives 2020

2020 devra être l'année de mise en œuvre des premières fiches action du projet d'établissement 2019-2024 en lien avec l'officialisation du décret organisant l'activité des CRP/CPO attendu au cours du 1^{er} semestre.

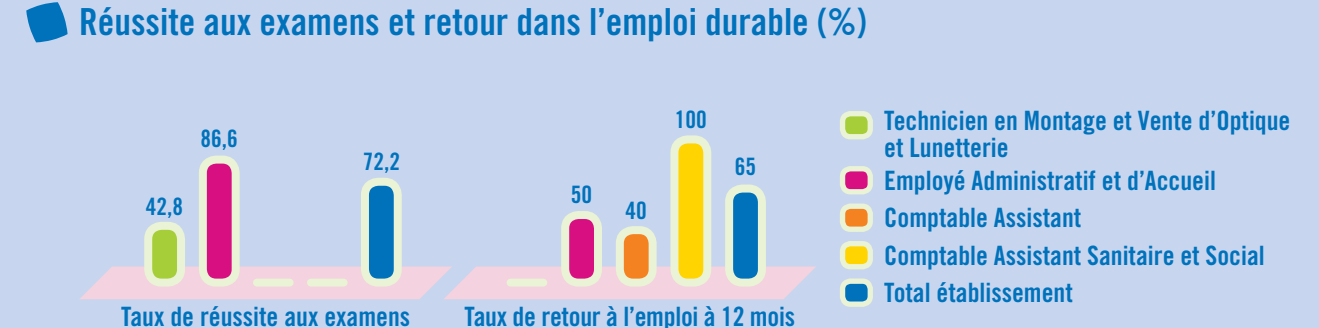
Parallèlement, les travaux d'aménagement de nos locaux de Préorientation débutés en février 2020 devraient nous permettre dès leur achèvement en fin d'année 2020 d'accueillir nos stagiaires dans les meilleures conditions possibles.

Enfin, l'amélioration des conditions d'accueil de nos stagiaires étant au cœur de nos préoccupations, des études préparatoires à la mise en place d'un service de restauration en interne seront menées au cours de l'année pour pouvoir proposer cette prestation dès 2021.

Activité

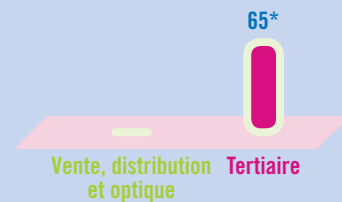


Réussite aux examens et retour dans l'emploi durable (%)



Taux de retour à l'emploi par secteur d'activité à 12 mois (%)

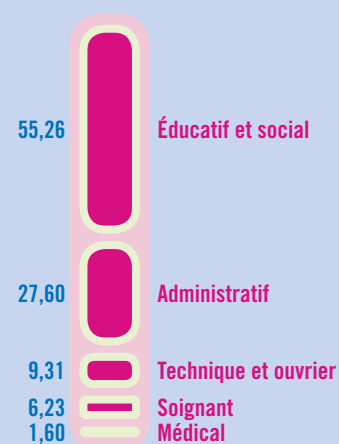
* Sur 27 stagiaires en formation qualifiante tertiaire sorties en 2018, 20 ont répondu à notre enquête. Sur ces 20 personnes, 13 personnes (soit 65%) sont insérées.



Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	334 957	360 958	407 529
Charges de personnel	2 347 352	2 543 030	2 465 059
Charge de structure	453 790	370 800	433 487
Total charges	3 136 099	3 274 788	3 306 075
Produit de la tarification	3 730 191	3 756 302	3 422 830
Autres produits relatifs à l'exploitation	128 228	66 142	238 410
Produits financiers & produits non encaissables	63 355	256 622	28 857
Total produits	3 921 773	4 079 066	3 690 097
Résultat prévisionnel	785 645	804 278	384 022

Budget



Répartition ETP 2019 (%)



Le CRP Beauvoir



20 places agréées en mise à niveau

32 places agréées en formation agent administratif

40 places agréées en formation secrétaire assistante médico-social

34 places agréées en formation technicien de laboratoire

46,06 ETP 2019

Mission

Le CRP Beauvoir à Evry dispense des formations de réadaptation professionnelle à des adultes travailleurs handicapés après une orientation par les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes handicapées (C.D.A.P.H.). La capacité d'accueil s'élève à 120 places.

Les orientations de l'UGECAM Ile de France, adoptées par le Conseil, ont confirmé les orientations des CRP de l'UGECAM Ile de France par une logique de prise en charge médico-sociale centrée sur les besoins de formation des travailleurs handicapés, dans l'optique d'une formation qualifiante (Ministère du Travail) et d'une insertion. Pour atteindre cet objectif, la prestation offerte est globale et pluridisciplinaire.

Ces orientations sont conformes aux exigences de la loi de janvier 2002 qui place les bénéficiaires au centre de l'organisation des établissements médico sociaux.

Faits marquants 2019

Le CRP Beauvoir, habilité Grande Ecole du Numérique, a lancé sa première session de formation « développeur web et web mobile » en mars.

Les professionnels et les stagiaires ont élaboré le projet d'établissement 2019-2023 au travers notamment de 3 journées sur le thème de l'inclusion. Il s'articule autour de 5 axes principaux et de 40 fiches action.

En fin d'année, l'établissement a fait l'objet d'un audit AFNOR : il conserve sa marque NF service.

A la restauration, le CRP a accueilli à partir de décembre, 9 travailleurs handicapés et un moniteur de l'ESAT l'Orange Epicée qui aident à la conception des repas.

Activité globale 2019

Le CRP Beauvoir maintient son activité mais reste en deçà de l'objectif du CPOM fixé à 90% malgré l'ouverture de 3 sections FLE. L'absentéisme est élevé (près de 1 700 journées) et les arrêts de stage concernent 14 stagiaires dont 8 pour motif médical. La nouvelle section développeur web et web mobile a accueilli 6 stagiaires avec une RQTH mais faute d'une orientation MDPH, les journées concernant cette section n'ont pas été comptabilisées sauf pour un seul stagiaire qui a été notifié.

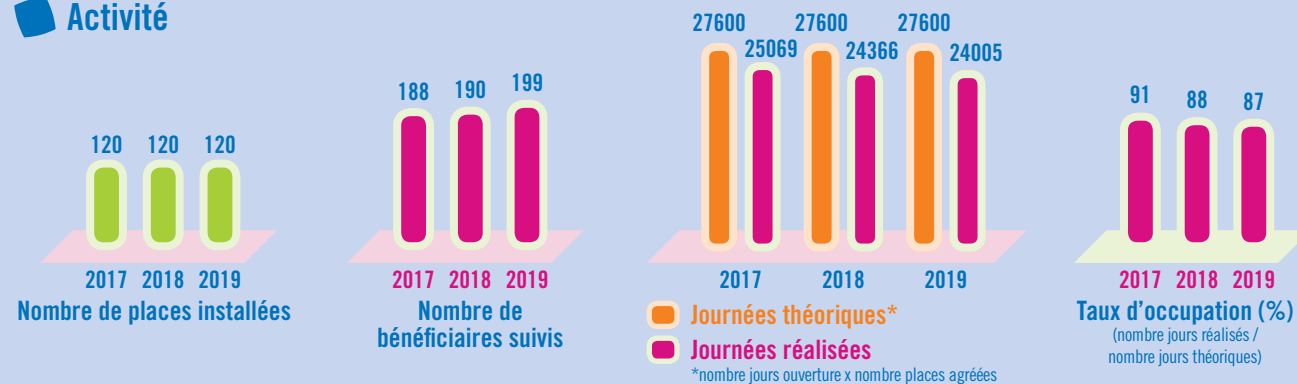
Perspectives 2020

L'établissement s'inscrit dans le « virage inclusif » et déclinera son projet d'établissement notamment en ce qui concerne :

- La restauration avec la poursuite de l'activité avec les travailleurs d'ESAT et l'ouverture sur l'extérieur avec la proposition de restauration sur place pour les partenaires.
- L'accueil, au travers de la découverte des métiers, de jeunes sourds accompagnés dans des ESMS du 91.
- Le renforcement de la reconnaissance du CRP dans l'accompagnement de personnes vivant un handicap psychique.

Le CRP procédera à l'embauche d'un(e) chargé(e) de relations avec les entreprises pour améliorer le taux de placement et conforter les relations avec les partenaires.

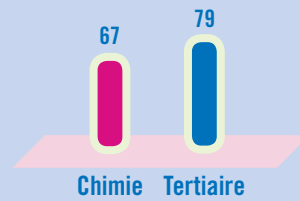
Activité



Réussite aux examens et retour dans l'emploi durable (%)



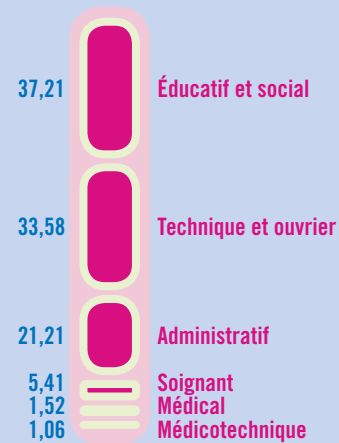
Taux de retour à l'emploi par secteur d'activité à 12 mois (%)



Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	541 685,00	529 452	581 001
Charges de personnel	3 114 250,43	3 220 796	3 104 211
Charges de structure	711 410,39	709 048	687 577
Total charges	4 367 345,82	4 459 296	4 372 789
Produit de la tarification	4 464 566,95	4 495 819	4 140 764
Autres produits relatifs à l'exploitation	272 853,62	247 488	340 818
Produits financiers et produits non encaissables	129 651,02	114 991	101 922
Total produits	4 867 071,59	4 858 298	4 583 504
Résultat	499 725,77	399 002	210 715

Budget



Répartition ETP 2019 (%)



Secteur médico-social de Coubert



25 places agréées en Orientation Insertion Professionnelle

25 places agréées en Actions de Mise et/ou Remise à Niveau

80 places agréées en Formation Réadaptation Professionnelle

20 places en UEROS

70 places en ESAT

78,34 ETP 2019

Mission

Le secteur médico-social situé au Centre de Réadaptation de Coubert comprend l'UEROS, le Centre de Réadaptation Professionnelle incluant une partie Centre de Pré-Orient, et l'ESAT l'Orange Épicée. Il accueille des personnes en situation de handicap, à partir de 16 ans, avec ou sans RQTH et ORP. Il accompagne des personnes quelle que soit leur déficience, et possède une expertise dans l'évaluation, l'orientation, la formation et l'insertion des personnes malentendantes, sourdes, cérébro-lésées et T.S.A. en milieu protégé et ordinaire de travail.

Acteur local de santé de l'UGECAM Ile-de-France, son action est fondée sur les valeurs de l'institution : humanisme, respect des droits, solidarité. Elle exige exemplarité et performance dans les réalisations et repose sur la prise en compte des attentes et besoins de la personne accueillie, placée au cœur de nos engagements.

Faits marquants 2019

2019 marque le virage inclusif avec :

- La plateforme inclusive A4+ : le projet de plateforme inclusive a pour objectif l'insertion socio-professionnelle des adultes atteints de troubles du spectre autistique (TSA).
- Le dispositif emploi accompagné 77

A la demande de la MDPH 77, une **formation alphabétisation sourds et alphabétisation** entendants et à envisager. Le besoin est avéré.

Au plan RH, un **accompagnement de salariés vers Lieusaint** sera à envisager et un accompagnement de ceux qui ne suivraient pas.

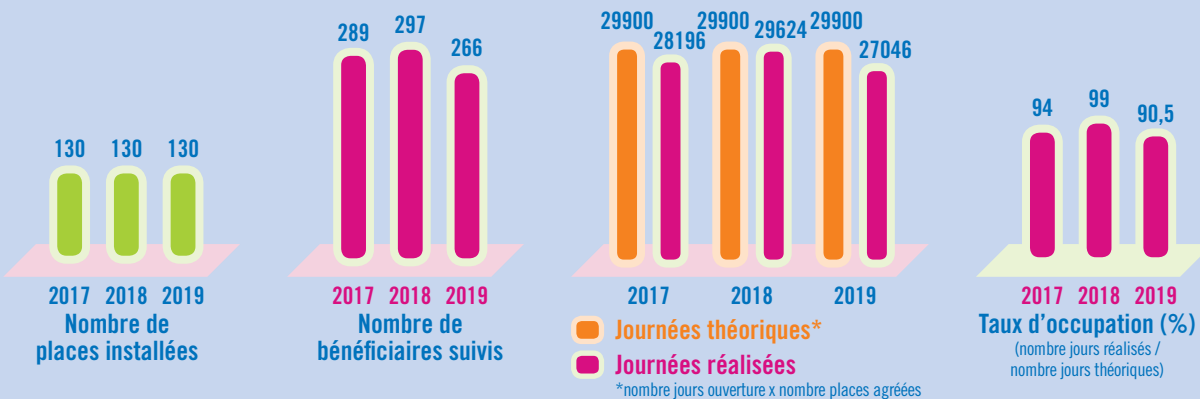
Pour transformer l'offre de service, s'adapter aux demandes toutes nouvelles et garantir l'activité à 90% de l'objectif du CPOM, il sera indispensable de former le personnel aux nouveaux accompagnements et en l'attente de recruter en CDD les personnes ayant les compétences requises pour réussir ces changements.

Perspectives 2020

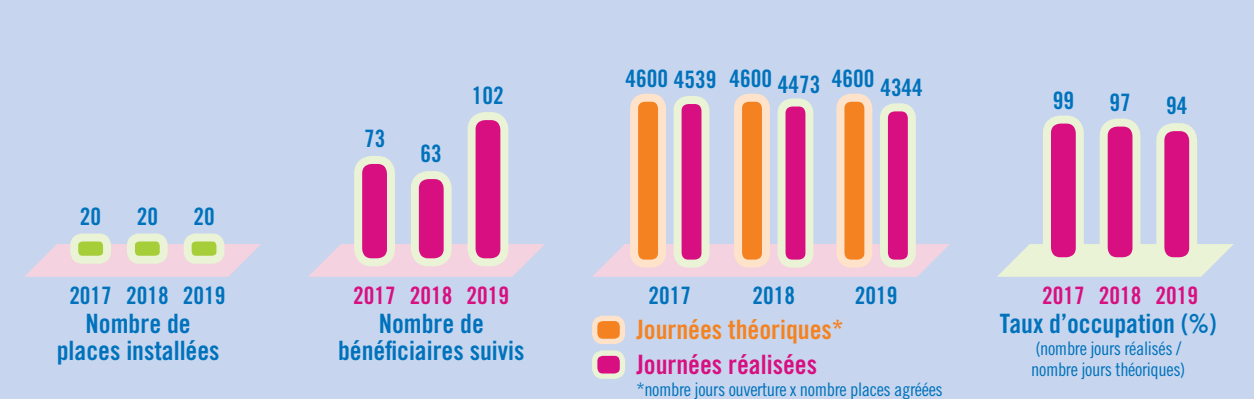
2020 sera marqué par la transformation de l'offre de service et précisément la **transformation inclusive**. Le secteur médicosocial CRP ESAT et UEROS travaillera en plateforme de service, inclusive, et fédérera avec Les Amis de Germenoy, le maillage des opérateurs médicosociaux du territoire seine-et-marnais.

L'ESAT devra redéfinir avec la fin du contrat de restauration à Saint Germain Laxis, sa stratégie commerciale. L'antenne UEROS de Poissy devra être montée en charge. La plateforme inclusive A4+ continuera sa montée en charge, tout comme le dispositif Emploi Accompagné 77. Le médico-social de Coubert, se préparant, avec le projet immobilier en cours, à s'implanter à Lieusaint au printemps 2021 fonctionnera en plateforme.

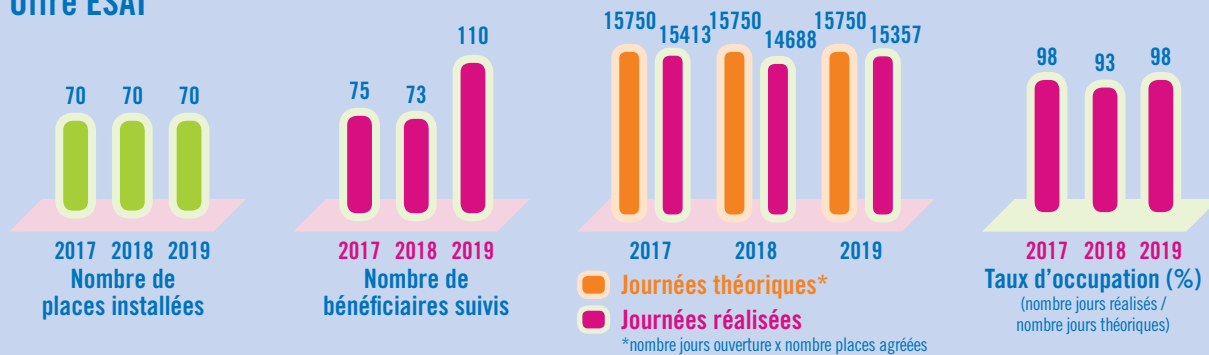
Offre formation / insertion travailleurs handicapés



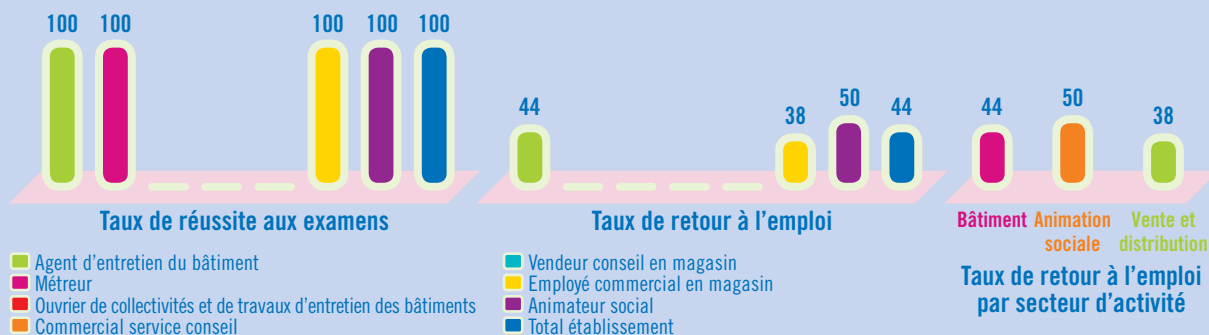
Offre UEROS



Offre ESAT



Réussite aux examens et retour dans l'emploi durable à 12 mois (%)



Chiffre d'affaires ESAT

Activité	CA 2019	Évolution N-1
Espaces verts	302 074	+39 008
Cafétéria	55 416	-1 155
Production cuisine	100 670	-35 762
Hors les murs	70 658	+61 491
Nettoyage industriel locaux	67 440	+40 370
Total	599 600	+12 226

Total Évolution N-1

Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	672 359	810 791	1 470 701
Charges de personnel	3 659 532	2 885 700	3 048 523
Charge de structure	919 676	927 305	1 147 256
Total charges	5 251 567	4 623 796	5 666 480
Produit de la tarification	5 116 828	5 152 646	4 859 197
Autres produits relatifs à l'exploitation	301 226	172 244	569 495
Produits financiers & produits non encaissables	46 026	28 627	471 373
Total produits	5 464 080	5 353 517	5 900 065
Résultat prévisionnel	212 513	729 721	233 585

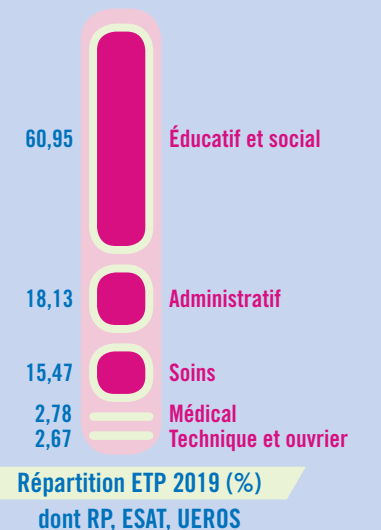
Budget RP

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	109 389	142 708	122 934
Charges de personnel	689 990	793 949	799 853
Charge de structure	45 588	38 908	18 446
Total charges	844 966	975 565	941 233
Produit de la tarification	860 984	873 990	907 606
Autres produits relatifs à l'exploitation	23 468	31 932	38 489
Produits financiers & produits non encaissables	2 569	988	988
Total produits	887 022	906 910	947 083
Résultat prévisionnel	42 056	-68 655	5 850

Budget ESAT

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	169 807	150 559	179 297
Charges de personnel	1 393 454	1 402 446	1 351 845
Charge de structure	91 540	101 011	78 015
Total charges	1 654 801	1 654 016	1 609 157
Produit de la tarification	1 544 313	1 544 313	1 838 749
Autres produits relatifs à l'exploitation	58 603	16 617	32 440
Produits financiers & produits non encaissables	5 54	1 951	1 944
Total produits	1 607 970	1 562 881	1 873 133
Résultat prévisionnel	- 46 831	-91 135	263 976

Budget UEROS



SAMSAH 92



20 places agréées

20 places en file active

6,99 ETP 2018

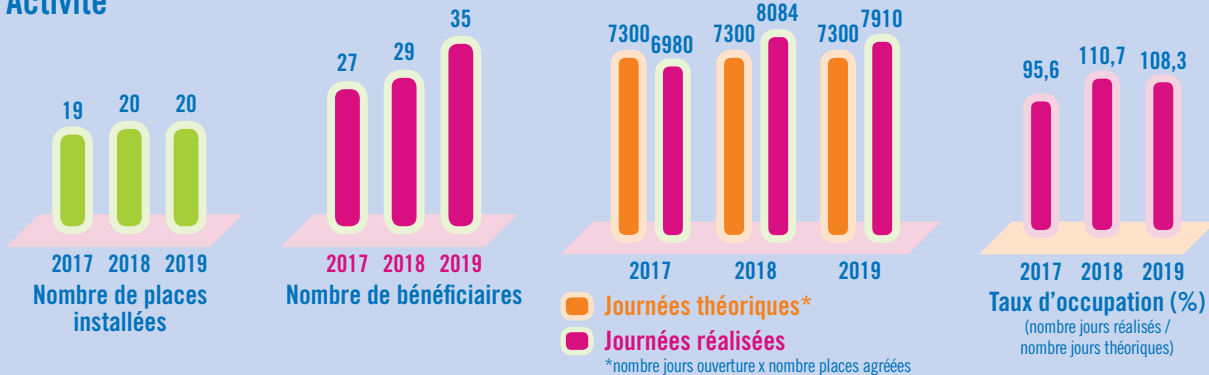
Mission

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés a reçu un avis favorable du CROSM le 21 Septembre 2007. La structure a ouvert le 15 octobre 2009. Le SAMSAH 92 de l'UGECAM Ile-de-France a pour objet de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées. Le SAMSAH 92 propose des prestations de coordination de soins ainsi qu'un accompagnement favorisant l'autonomie, le maintien ou la restauration des liens familiaux, sociaux, scolaires, universitaires ou professionnels tout en facilitant l'accès à l'ensemble des services offerts par la collectivité. Le SAMSAH 92 est spécifiquement dédié aux adultes traumatisés crâniens ou cérébro-lésés domiciliés dans l'ouest parisien. Il se positionne comme un relais et en complémentarité des autres structures déjà existantes. Il doit permettre la mise en place d'un dispositif durable d'assistance par des professionnels de proximité dès que possible et agir tant que cela est nécessaire en synergie avec les autres structures spécifiques pour personnes cérébro-lésées. Le SAMSAH 92 a vocation à apporter une aide ponctuelle mais répétée dans l'accomplissement des actes élémentaires et élaborés de la vie courante. Elle intervient sur notification de la MDPH. Dans le respect du projet de vie, le SAMSAH 92 organise et met en œuvre tout ou partie des prestations suivantes :

- la mise en place de stratégies de compensation du handicap au domicile et/ou éventuellement sur le lieu de travail ou d'étude du bénéficiaire,
- la coordination du parcours de soin de la personne,
- l'aide pour développer la vie sociale de la personne,
- la création d'un réseau autour de la personne pour l'aider dans ses démarches administratives, sociales et/ou médicales,
- le soutien psychologique de la personne ou de son entourage,
- l'aide à la recherche ou au maintien dans l'emploi, dans la formation.

Afin d'optimiser le fonctionnement et la participation du bénéficiaire, le SAMSAH s'engage, dans la limite du cadre budgétaire, à mettre en œuvre les moyens humains et matériels les plus adaptés.

Activité



Faits marquants 2019

Activité globale 2019

Le SAMSAH a réalisé 7910 journées. 7880 journées ont été facturées au Conseil Départemental des Hauts de Seine et 30 journées sont en attente de facturation. Les journées en attente de facturation correspondent aux journées dont les factures n'ont pas encore été délivrées au Conseil Départemental et ce en raison de la non réception par notre service de la notification d'aide sociale. En effet la notification d'aide sociale est généralement envoyée par le conseil départemental dans les trois mois qui suivent le début de l'accompagnement du bénéficiaire.

Préadmissions

16 préadmissions ont été réalisées au cours de l'année 2019. Les préadmissions comportent le traitement des demandes, l'entretien ou les entretiens de préadmission dans les locaux du SAMSAH ou à domicile, l'aide à la constitution des dossiers MDPH le cas échéant. Parfois les personnes reçues en préadmission disposent déjà d'une notification MDPH ce qui permet une entrée dans le service dans les semaines qui suivent la préadmission si le service n'est pas saturé. Les préadmissions sont réalisées par la coordinatrice du service, le secrétaire médico-social et le médecin s'il est disponible. Si le médecin n'est pas disponible son avis est sollicité sur le dossier. Parmi les bénéficiaires reçus en préadmission :

- 7 personnes ont intégré le SAMSAH en 2019
- 5 personnes intégreront probablement le SAMSAH au cours de l'année 2020

Au cours de cette année, la MDPH a délivré :

- 15 primo-notifications
- 8 renouvellements ont été accordés pour une, deux ou trois années ; la durée du renouvellement dépend des objectifs de l'accompagnement
- 8 arrêts de prise en charge à la fin de la notification, ou relayés vers d'autres structures avant l'échéance de la notification (exemple : admission en Foyer d'accueil médicalisé)

Au 31 décembre 2019, nous dénombrons 4 demandes notifiées qui ne sont pas encore entrées dans le processus de pré-admission puisque qu'aucun contact direct n'a pas été établi avec les personnes. Au cours de l'année 2020, le SAMSAH espère pouvoir à ces demandes en attente.

Mouvements de personnel

• Départs

- L'éducatrice spécialisée a quitté le service le 13 septembre 2019.
- Une des deux ergothérapeutes a déposé sa démission en décembre 2019 et a quitté le service le 3 janvier 2020.
- L'assistante sociale est en congé maternité depuis septembre 2019.

• Recrutements

- Une éducatrice spécialisée a été recrutée en novembre 2019.
- Un médecin est toujours en cours de recrutement (départ en septembre 2018).
- Un(e) assistant(e) social(e) est toujours en cours de recrutement pour remplacement long (retour prévu en septembre 2020).

Achat et entretien du matériel du service au cours de l'année

Il n'y a pas eu d'acquisition particulière de matériel durant l'année 2019. Les clés wi-fi ont été changées car l'opérateur téléphonie de l'UGECAM a changé. Tous les professionnels (sauf la psychologue clinicienne et le secrétaire) sont équipés d'une clé WI-FI et d'un TOKEN pour accéder à distance aux dossiers des bénéficiaires sur le serveur. Au cours de l'année 2020 plusieurs ordinateurs portables devront être remplacés.

Lien avec les tutelles (ARS/CD/MDPH)

En 2019, l'ARS a reconduit le bilan d'activité détaillé mis en place en 2018. De ce fait, les professionnels de l'équipe ont été impliqués tout au long de l'année dans le recueil de leur activité ce qui a permis de rendre un rapport précis de l'activité à l'ARS.

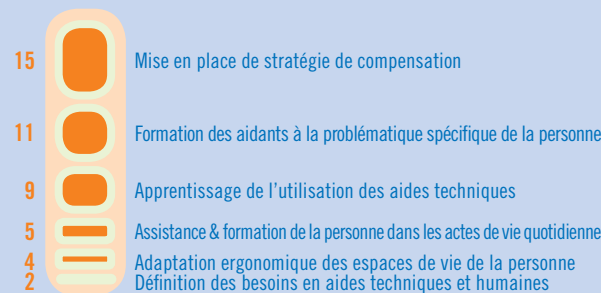
Deux sessions de formation ont eu lieu au Conseil Départemental organisés conjointement par l'ARS et CD sur le répertoire opérationnel des ressources (ROR) ainsi que sur l'utilisation de VIA TRAJECTOIRE HANDICAP. La première session de formation sur le ROR a permis de caractériser de manière précise les missions du SAMSAH au sein d'un répertoire accessible à tous (public et professionnels) des ressources médico-sociales d'un territoire. Après l'inscription du SAMSAH au ROR, la seconde formation a consisté à découvrir l'utilisation du logiciel VIA TRAJECTOIRE HANDICAP. Depuis octobre 2019, toutes les notifications d'orientation sont réceptionnées par l'intermédiaire de VIA TRAJECTOIRE HANDICAP. La coordinatrice doit alors indiquer sur VIA TRAJECTOIRE les suites données par le service aux orientations reçues (exemple : premier contact établi, en attente d'admission, admission prévue le...). Par ailleurs, le Conseil Départemental a modifié les modalités d'envoi des factures. Désormais, la transmission des factures est réalisée via CHORUS PRO.

Vie du service

• Groupe d'expression

Mis en place en 2016, les groupes d'expression des bénéficiaires se sont poursuivis au cours de l'année 2019. Trois groupes ont été réalisés sur des thèmes variés. La fréquentation des groupes d'expression est stable par rapport à 2018. Depuis 2018, nous notons que le partage d'un café/goûter à la fin du groupe permet notamment plus de rencontres et d'échanges entre les bénéficiaires. Pour la première fois en 2019, l'intervention de personnes extérieures au SAMSAH a pu être organisée et nous avons reçu un service d'auxiliaires de vie.

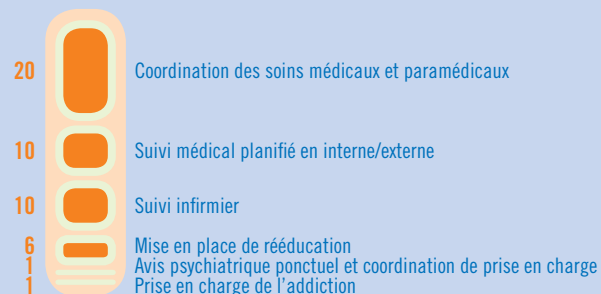
Champs d'interventions



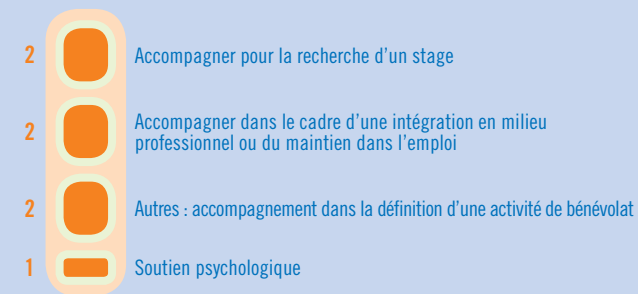
Dimension relative à l'autonomie



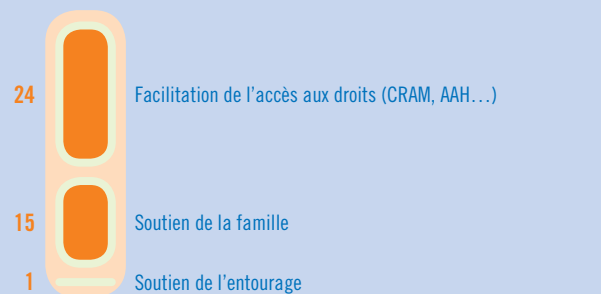
Dimension sociale



Dimension médicale



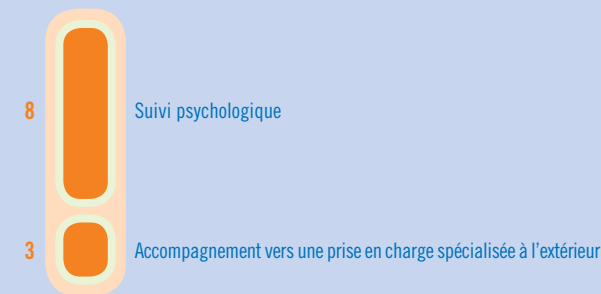
Dimension professionnelle



Dimension de soutien des relations avec l'environnement familial et social



Mobilisation des professionnels dans les actions d'accompagnement



Dimension psychologique

• Analyse de pratiques et réunions cliniques

L'analyse des pratiques s'est poursuivie auprès de l'équipe pluridisciplinaire avec un rythme plus soutenu qu'en 2018. Ainsi, 8 interventions de deux heures durant l'année (contre 5 en 2018) ont permis de mieux ancrer ce travail de questionnement au sein de l'équipe. L'AP a donc été reconduite en 2020 avec un rythme similaire. En parallèle de ces réunions d'analyse des pratiques, les réunions cliniques mises en place en 2018 se sont poursuivies, trois ont eu lieu au cours de l'année 2019. Ces réunions cliniques se proposent de réfléchir de manière approfondie sur la situation d'un bénéficiaire pouvant mettre en difficultés les professionnels. Ces réunions cliniques permettent notamment d'ajuster la posture de chaque professionnel et d'améliorer l'accompagnement. Durant ces réunions les objectifs et le déploiement de la prise en charge ne sont pas évoqués car ils font l'objet de la réunion de synthèse annuelle pour chaque bénéficiaire.

• Formations

Sur la plan de la formation continue, la psychologue clinicienne a terminé une première année de DU en thérapie comportementale et cognitive et commence désormais à suivre quelques bénéficiaires dans le cadre de la TCC. L'infirmière a obtenu le DU traumatismes crânio-cérébraux. Une ergothérapeute a débuté un DU de Réparation juridique du dommage corporel.

• Partenariats/lien avec le réseau

Le GEM de Vanves ainsi que l'ESAT hors Mur de Chatillon ont été rencontrés au cours de l'année 2019. La rencontre entre les professionnels de l'ESAT et ceux du SAMSAH a permis de mieux comprendre le fonctionnement de cette structure hors mur, d'établir un lien privilégié et d'envisager un travail de collaboration dans le cadre de l'insertion professionnelle. Dans les suites de cette rencontre nous avons accompagné la candidature d'un bénéficiaire du SAMSAH à l'ESAT. Enfin, la coordinatrice a rencontré l'espace solidarité Seniors de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'origine de plusieurs orientations vers le SAMSAH. D'autre part, des rencontres régulières sont organisées avec les autres SAMSAH d'Ile-de-France par l'intermédiaire d'un groupe de travail se déroulant généralement au Centre Ressource Francilien du Traumatisme Crânien. Ce groupe de travail a organisé en septembre 2019, les « Rencontres SAMSAH » au Pavillon de l'Eau à Paris. Cette demi-journée avait notamment pour objectif de faire connaître auprès de professionnels de diverses structures sanitaires, sociales, médico-sociales et MDPH les missions des SAMSAH et leur fonctionnement.

Certification et évaluation (évaluation interne)

Entre novembre 2019 et décembre 2019, le SAMSAH a mis en œuvre son évaluation interne. A cette fin, une première réunion de présentation de la démarche a été réalisée en présence du Directeur du SAMSAH et de la responsable Qualité puis des questionnaires ont été distribués à tous professionnels ainsi qu'aux bénéficiaires accompagnés par le service. Trois réunions ont ensuite eu lieu avec les professionnels de l'équipe, dont deux en présence de la responsable qualité régionale (Mme AIB), afin de compléter les grilles à partir des réponses aux questionnaires notamment. Le rapport d'évaluation a été conjointement rédigé par la coordinatrice et Mme AIB et relu par le Directeur. L'envoi du rapport à l'ARS a eu lieu en janvier 2020. La formalisation d'un plan d'amélioration de la Qualité sera réalisée début 2020.

Autres thèmes

Au cours de l'année 2019, le projet de service a été réécrit. La démarche avait été initiée en décembre 2018 en présence de la Directrice de la Stratégie médicale. Cette réécriture a fait l'objet de plusieurs réunions d'équipe au premier semestre 2019, les premières réunions consistant à reprendre certains passages pour les actualiser et mieux refléter les pratiques actuelles au sein du service. Les deux dernières réunions ont permis de déterminer les axes d'amélioration concernant l'accompagnement médico-social des bénéficiaires pour les prochaines années.

Ainsi 5 axes ont été définis :

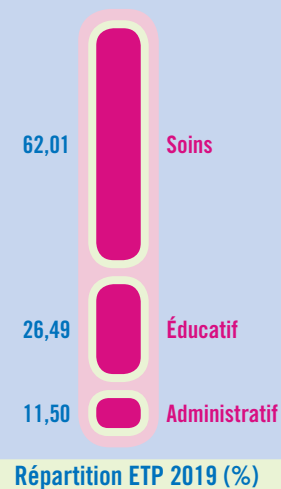
- Axe 1 : Inscrire le service dans la démarche de réponse accompagnée pour tous et lutter contre les ruptures de parcours
- Axe 2 : Aller vers une société inclusive
- Axe 3 : Améliorer de manière continue la qualité de l'accompagnement du public
- Axe 4 : Développer la communication pour rendre visible l'offre de service
- Axe 5 : Faire de l'innovation et la recherche des leviers majeurs de transformation du service

Le projet de service a été soumis au mois de septembre 2019 à la Direction et a été validé en novembre 2019 et présenté au CSE début décembre 2019.

Ressources

	2017	2018	2019
Charges d'exploitation courante	36 126,37	33 524	26 979
Charges de personnel	409 399,09	444 082	378 084
Charges de structure	54 605,59	43 772	47 285
Total charges	500 131,05	521 378	455 047
Produit de la tarification	424 159,60	465 630	515 481
Autres produits relatifs à l'exploitation	11 237,67	12 034	15 149
Produits financiers & produits non encaissables	10 817,78	543	2 500
Total produits	446 215,05	478 207	533 131
Résultat	-53 916,00	-43 171	78 083

Budget



Perspectives 2020

En 2020, l'activité devrait être relativement identique. Néanmoins il semble indispensable de pourvoir les postes vacants afin de maintenir ce niveau d'activité avec la même qualité de prise en charge.

En 2020, les groupes d'expression, l'analyse des pratiques, les réunions cliniques seront poursuivies au même rythme qu'en 2019. Il est envisagé d'améliorer la participation des bénéficiaires en leur proposant, en plus des groupes d'expression, davantage de temps de rencontre entre eux (sorties extérieures, groupe autour d'une thématique de prévention santé...).

Un plan d'amélioration de la qualité sera établi en collaboration avec la responsable qualité régionale, il reprendra les actions d'amélioration établis dans le rapport d'évaluation interne ainsi que les axes déterminés dans le projet de service.

Les échanges avec les autres SAMSAH du territoire francilien seront également poursuivis ainsi que des rencontres avec de nouveaux partenaires. Les rencontres avec des partenaires « hors réseau » seront recherchées.

Enfin, courant 2020, la mise en place d'un dossier bénéficiaire informatisé (logiciel MEDITEAM) devrait permettre aux professionnels d'être plus performants dans la transmission des informations et ainsi améliorer encore la coordination du projet de chaque bénéficiaire. Par ailleurs, la quantification de l'activité sera facilitée.

Compte d'exploitation UGECAM Ile-de-France

	2 018	2 019	Écarts €	Écarts %
Montant net du chiffre d'affaires	118 695 748	120 086 566	1 390 818	1%
Total des produits d'exploitation	125 992 121	128 984 524	2 992 403	2%
Total des charges d'exploitation	126 376 316	123 014 191	-3 362 125	-3%
Résultat d'exploitation	-384 195	5 970 333	6 354 527	n/s
Résultat financier	150 003	120 688	-29 315	-20%
Résultat exceptionnel	305 951	1 359 459	1 053 508	344%
Impôts divers	21 854	10 988	-10 866	-50%
Total des produits	126 568 488	130 996 914	4 428 426	3%
Total des charges	126 518 583	123 557 423	-2 961 161	-2%
Résultat de l'exercice	49 905	7 439 492	7 389 587	n/s

Le résultat de 2019, excédentaire à hauteur de 7 439 K€, se situe à un niveau historiquement élevé, il est supérieur à celui de 2013 alors que ce dernier intégrait un résultat exceptionnel de 6 408 K€ (vente du terrain de Boulogne). Les éléments non pérennes sont constitués par la cession du château de Dammartin, des aides et remboursements de sinistre, des charges à payer minorées, des crédits des tutelles pour un montant total de 4 000 K€, soit environ 54% du résultat. Les allègements de charges sociales, le développement de l'HAD, l'activité des établissements médicosociaux et sanitaires et la maîtrise des charges sont également à l'origine de ces bons résultats.

Établissements sanitaires

	2 018	2 019	Écarts €	Écarts %
T1 - Charges de personnel	53 368 706	50 617 162	-2 751 544	-5%
T2 - Charges à caractère médical	3 730 947	3 633 118	-97 829	-3%
T3 - Charges à caractère hôtelier et général	17 042 634	17 018 763	-23 871	0%
T 4 - Charges d'amt prov financ. et except.	5 009 716	4 954 323	-55 393	-1%
Total des charges	79 152 003	76 223 366	-2 928 637	-4%
T1 - Produits cersés par l'Assurance Maladie	66 904 478	67 889 894	985 416	1%
T2 - Autres produits de l'activité hospitalière	4 705 125	5 295 220	590 095	13%
T3 - Autres produits	5 920 146	6 154 371	234 225	4%
Total des produits	77 529 750	79 339 485	1 809 735	2%
Résultat	-1 622 253	3 116 119	4 738 372	

Les établissements sanitaires redeviennent très nettement excédentaires après une année 2018 difficile grâce à une diminution des charges de personnel (maîtrise des charges, allègements « Macron », baisse de l'intérim et charges à payer) et à l'augmentation des produits (développement de l'HAD, facturation des frais de séjours).

Établissements médico-sociaux

	2 018	2 019	Écarts €	Écarts %
G1 - Dépenses afférentes à l'expl. courante	5 723 187	6 903 950	1 180 763	21%
G2 - Dépenses afférentes au personnel	30 250 862	29 303 653	-947 209	-3%
G3 - Dépenses afférentes à la structure	5 728 725	5 950 364	221 639	4%
Total des charges	41 702 774	42 157 967	455 193	1%
G1 - Produits de la tarification et assimilés	40 412 348	40 315 658	-96 690	0%
G2 - Autres produits relatifs à l'exploitation	2 397 992	3 544 033	1 146 041	48%
G3 - Produits fin. & produits non encaissables	494 448	1 478 440	983 992	199%
Total des produits	43 704 788	45 338 131	1 633 343	4%
Résultat	1 602 014	3 180 164	1 578 150	99%

Les établissements médico-sociaux accentuent leurs excédents par une maîtrise des charges en bénéficiant des allègements « Macron » qui compensent certains surcoûts liés aux transports et à l'entretien du château de Dammartin (vendu en 2019). Des financements exceptionnels (remboursement de sinistre, subvention) augmentent les produits. Tous ces éléments participent aux résultats de 2019 dont certains ne sont pas pérennes.

Autres services

	2 018	2 019	Écarts €	Écarts %
T1 - Charges de personnel	5 455 630	5 495 827	40 197	1%
T2 - Charges à caractère médical		778	778	
T3 - Charges à caractère hôtelier et général	1 687 069	1 909 087	222 018	13%
T 4 - Charges d'amt prov financ. et except.	307 369	161 463	-145 906	-47%
Total des charges	7 450 069	7 567 154	117 085	2%
T1 - Produits cersés par l'Assurance Maladie	0	0	0	
T2 - Autres produits de l'activité hospitalière	0	0	0	
T3 - Autres produits	7 520 216	8 710 363	1 190 147	16%
Total des produits	7 520 216	8 710 363	1 190 147	16%
Résultat	70 147	1 143 209	1 073 062	1530%

Les charges du siège et de la Gestion des Services Partagés sont maîtrisées. La cession d'un bien immobilier désaffecté explique la forte hausse du résultat 2019.

13 établissements sanitaires et médico-sociaux

au service des enfants, des adultes & du grand âge

Siège

4, place du Général de Gaulle
93100 Montreuil
Tél. : 01 58 10 10 00
siege.contact.idf@ugecam.assurance-maladie.fr

Centre de Formation Continue

33 avenue de Mousseau
91035 Evry Cedex
Tél. : 01 60 79 51 31
emmanuelle.bruiant@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE SANITAIRE ENFANTS ET ADULTES

Espace Pédiatrique Alice Blum-Ribes

4, place du Général de Gaulle
93105 Montreuil Cedex
Tél. : 01 49 88 22 55
epabr.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

Centre de Réadaptation de Coubert

Activités sanitaires
Départementale 96
77170 Coubert
Tél. : 01 64 42 21 09
coubert.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

ESSR Le Prieuré

4, rue Bezout - BP 80097
77212 Avon Cedex
Tél. : 01 64 69 63 85
leprieure.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

Le CERRSY

BP 96 - 78513 Rambouillet Cedex
Tél. : 01 34 94 52 00
lecerrsy.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE MÉDICO-SOCIAL ENFANTS

CMPP Delépine

16 impasse Delépine 75011 Paris
Tél. : 01 55 25 16 00
cmppdelepine.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

ITEP Le Coteau

Internat, semi-internat, CAFS et SESSAD de Vitry,
de Choisy-le-Roi, de Boissy-Saint-Léger et de Champigny-
sur-Marne. Semi internat de Joinville-le-Pont, Internat
de Cachan.
21, rue Verte 94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 46 81 19 00
itepcoteau.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

ITEP 77-Mosaïques

Dont internat, semi-internat et SESSAD de Saint-Thibault
Dont SESSAD de Noisiel, Melun et Coulommiers
Dont internat, semi-internat et CAFS de Bois-le-Roi
1 bis, rue Louis de Broglie
77400 Saint-Thibault-des-Vignes
Tél. : 01 60 31 58 30
itep77.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

CAMSP « Cadet Rousselle »

24, rue Jeanne d'Arc 94500 Champigny-sur-Marne
Tél. : 01 86 21 52 76
campschampigny.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

CAMSP « Petits Pas »

79, avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine
Tél. : 01 85 34 71 34
campsvitry.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

IME Solfège

55, rue Denfert-Rochereau 92100 Boulogne-Billancourt
Tél. : 01 85 34 71 19
imesolfège.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

PÔLE MÉDICO-SOCIAL ADULTES

Secteur médico-social de Coubert

Réadaptation Professionnelle, UEROS (Antenne 95, 92, 75,
77 et 78), ESAT Emploi Accompagné
Départementale 96 - 77170 Coubert
Tél. : 01 64 42 21 09
coubert.rp@ugecam.assurance-maladie.fr

CRP Aubervilliers

5-7 rue des Noyers 93300 Aubervilliers
Tél. : 01 48 11 30 60
crpaubervilliers.accueil@ugecam.assurance-maladie.fr

CRP Beauvoir

33, avenue de Mousseau
91035 Evry Cedex
Tél. : 01 60 79 51 00
crpbeauvoir.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

SAMSAH 92

Hôpital Raymond Poincaré
104, boulevard Raymond Poincaré
Pavillon Netter
92380 Garches
Tél. : 01 47 10 76 47
samsah92.contact@ugecam.assurance-maladie.fr

Préorientation 78

BP 96 - 78513 Rambouillet Cedex
Tél. : 01 70 53 20 50
contact.cpo78@ugecam.assurance-maladie.fr

